



COMMISSION
EUROPÉENNE

Bruxelles, le 29.6.2026
COM(2026) 341 final

ANNEX 2 – PART 3/5

ANNEXE

de la

proposition de décision du Conseil

**relative à la signature de l'accord de partenariat économique global entre l'Union
européenne et l'Indonésie**

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
XV	SECTION XV – MÉTAUX COMMUNS ET OUVRAGES EN CES MÉTAUX		
72	CHAPITRE 72 – FONTE, FER ET ACIER		
	I. PRODUITS DE BASE; PRODUITS PRÉSENTÉS SOUS FORME DE GRENAILLES OU DE POUDRES		
7201	Fontes brutes et fontes spiegel en gueuses, saumons ou autres formes primaires		
7201 10	- Fontes brutes non alliées contenant en poids 0,5 % ou moins de phosphore		
	-- contenant en poids 0,4 % ou plus de manganèse		
7201 10 11	--- d'une teneur en silicium n'excédant pas 1 %	1,7	A
7201 10 19	--- d'une teneur en silicium excédant 1 %	1,7	A
7201 10 30	-- contenant en poids de 0,1 % inclus à 0,4 % exclu de manganèse	1,7	A
7201 10 90	-- contenant en poids moins de 0,1 % de manganèse	0	A
7201 20 00	- Fontes brutes non alliées contenant en poids plus de 0,5 % de phosphore	2,2	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
7201 50	- Fontes brutes alliées; fontes spiegel		
7201 50 10	-- Fontes brutes alliées contenant en poids de 0,3 % inclus à 1 % inclus de titane et de 0,5 % inclus à 1 % inclus de vanadium	0	A
7201 50 90	-- autres	1,7	A
7202	Ferro-alliages		
	- Ferromanganèse		
7202 11	-- contenant en poids plus de 2 % de carbone		
7202 11 20	--- d'une granulométrie n'excédant pas 5 mm et d'une teneur en poids de manganèse excédant 65 %	2,7	A
7202 11 80	--- autre	2,7	A
7202 19 00	-- autre	2,7	A
	- Ferrosilicium		
7202 21 00	-- contenant en poids plus de 55 % de silicium	5,7	B7
7202 29	-- autre		
7202 29 10	--- contenant en poids 4 % ou plus mais pas plus de 10 % de magnésium	5,7	D

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
7202 29 90	--- autre	5,7	D
7202 30 00	- Ferrosilicomanganèse	3,7	A
	- Ferrochrome		
7202 41	-- contenant en poids plus de 4 % de carbone		
7202 41 10	--- contenant en poids plus de 4 % mais pas plus de 6 % de carbone	4	A
7202 41 90	--- contenant en poids plus de 6 % de carbone	4	A
7202 49	-- autre		
7202 49 10	--- contenant en poids 0,05 % ou moins de carbone	7	D
7202 49 50	--- contenant en poids plus de 0,05 % mais pas plus de 0,5 % de carbone	7	D
7202 49 90	--- contenant en poids plus de 0,5 % mais pas plus de 4 % de carbone	7	D
7202 50 00	- Ferrosilicochrome	2,7	A
7202 60 00	- Ferronickel	0	A
7202 70 00	- Ferromolybdène	2,7	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
7202 80 00	- Ferrotungstène et ferrosilicotungstène	0	A
	- autre		
7202 91 00	-- Ferrotitane et ferrosilicotitane	2,7	A
7202 92 00	-- Ferrovanadium	2,7	A
7202 93 00	-- Ferroniobium	0	A
7202 99	-- autres		
7202 99 10	--- Ferrophosphore	0	A
7202 99 30	--- Ferrosilicomagnésium	2,7	A
7202 99 80	--- autres	2,7	A
7203	Produits ferreux obtenus par réduction directe des minerais de fer et autres produits ferreux spongieux, en morceaux, boulettes ou formes similaires; fer d'une pureté minimale en poids de 99,94 %, en morceaux, boulettes ou formes similaires		
7203 10 00	- Produits ferreux obtenus par réduction directe des minerais de fer	0	A
7203 90 00	- autres	0	A
7204	Déchets et débris de fonte, de fer ou d'acier (ferrailles); déchets lingotés en fer ou en acier		

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
7204 10 00	- Déchets et débris de fonte	0	A
	- Déchets et débris d'aciers alliés		
7204 21	-- d'aciers inoxydables		
7204 21 10	--- contenant en poids 8 % ou plus de nickel	0	A
7204 21 90	--- autres	0	A
7204 29 00	-- autres	0	A
7204 30 00	- Déchets et débris de fer ou d'acier étamés	0	A
	- autres déchets et débris		
7204 41	-- Tournures, frisons, copeaux, meulures, sciures, limailles et chutes d'estampage ou de découpage, même en paquets		
7204 41 10	--- Tournures, frisons, copeaux, meulures, sciures et limailles	0	A
	--- Chutes d'estampage ou de découpage		
7204 41 91	---- en paquets	0	A
7204 41 99	---- autres	0	A
7204 49	-- autres		
7204 49 10	--- déchiquetés	0	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
	--- autres		
7204 49 30	---- en paquets	0	A
7204 49 90	---- autres	0	A
7204 50 00	- Déchets lingotés	0	A
7205	Grenailles et poudres de fonte brute, de fonte spiegel, de fer ou d'acier		
7205 10 00	- Grenailles	0	A
	- Poudres		
7205 21 00	-- d'aciers alliés	0	A
7205 29 00	-- autres	0	A
	II. FER ET ACIERS NON ALLIÉS		
7206	Fer et aciers non alliés en lingots ou autres formes primaires, à l'exclusion du fer du n° 7203		
7206 10 00	- Lingots	0	A
7206 90 00	- autres	0	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
7207	Demi-produits en fer ou en aciers non alliés		
	- contenant en poids moins de 0,25 % de carbone		
7207 11	-- de section transversale carrée ou rectangulaire et dont la largeur est inférieure à deux fois l'épaisseur		
	--- laminés ou obtenus par coulée continue		
7207 11 11	---- en aciers de décolletage	0	A
	---- autres		
7207 11 14	----- d'une épaisseur n'excédant pas 130 mm	0	A
7207 11 16	----- d'une épaisseur excédant 130 mm	0	A
7207 11 90	--- forgés	0	A
7207 12	-- autres, de section transversale rectangulaire		
7207 12 10	--- laminés ou obtenus par coulée continue	0	A
7207 12 90	--- forgés	0	A
7207 19	-- autres		

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
	--- de section transversale circulaire ou polygonale		
7207 19 12	---- laminés ou obtenus par coulée continue	0	A
7207 19 19	---- forgés	0	A
7207 19 80	--- autres	0	A
7207 20	- contenant en poids 0,25 % ou plus de carbone		
	-- de section transversale carrée ou rectangulaire et dont la largeur est inférieure à deux fois l'épaisseur		
	--- laminés ou obtenus par coulée continue		
7207 20 11	---- en aciers de décolletage	0	A
	---- autres, contenant en poids		
7207 20 15	----- 0,25 % ou plus mais moins de 0,6 % de carbone	0	A
7207 20 17	----- 0,6 % ou plus de carbone	0	A
7207 20 19	--- forgés	0	A
	-- autres, de section transversale rectangulaire		

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
7207 20 32	--- laminés ou obtenus par coulée continue	0	A
7207 20 39	--- forgés	0	A
	-- de section transversale circulaire ou polygonale		
7207 20 52	--- laminés ou obtenus par coulée continue	0	A
7207 20 59	--- forgés	0	A
7207 20 80	-- autres	0	A
7208	Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur de 600 mm ou plus, laminés à chaud, non plaqués ni revêtus		
7208 10 00	- enroulés, simplement laminés à chaud, présentant des motifs en relief	0	A
	- autres, enroulés, simplement laminés à chaud, décapés		
7208 25 00	-- d'une épaisseur de 4,75 mm ou plus	0	A
7208 26 00	-- d'une épaisseur de 3 mm ou plus mais inférieure à 4,75 mm	0	A
7208 27 00	-- d'une épaisseur inférieure à 3 mm	0	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
	- autres, enroulés, simplement laminés à chaud		
7208 36 00	-- d'une épaisseur excédant 10 mm	0	A
7208 37 00	-- d'une épaisseur de 4,75 mm ou plus mais n'excédant pas 10 mm	0	A
7208 38 00	-- d'une épaisseur de 3 mm ou plus mais inférieure à 4,75 mm	0	A
7208 39 00	-- d'une épaisseur inférieure à 3 mm	0	A
7208 40 00	- non enroulés, simplement laminés à chaud, présentant des motifs en relief	0	A
	- autres, non enroulés, simplement laminés à chaud		
7208 51	-- d'une épaisseur excédant 10 mm		
7208 51 20	--- d'une épaisseur excédant 15 mm	0	A
	--- d'une épaisseur excédant 10 mm mais n'excédant pas 15 mm, d'une largeur		
7208 51 91	---- de 2 050 mm ou plus	0	A
7208 51 98	---- inférieure à 2 050 mm	0	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
7208 52	-- d'une épaisseur de 4,75 mm ou plus mais n'excédant pas 10 mm		
7208 52 10	--- laminés sur les quatre faces ou en cannelures fermées, d'une largeur n'excédant pas 1 250 mm	0	A
	--- autres, d'une largeur		
7208 52 91	---- de 2 050 mm ou plus	0	A
7208 52 99	---- inférieure à 2 050 mm	0	A
7208 53	-- d'une épaisseur de 3 mm ou plus mais inférieure à 4,75 mm		
7208 53 10	--- laminés sur les quatre faces ou en cannelures fermées, d'une largeur n'excédant pas 1 250 mm d'une épaisseur de 4 mm ou plus	0	A
7208 53 90	--- autres	0	A
7208 54 00	-- d'une épaisseur inférieure à 3 mm	0	A
7208 90	- autres		
7208 90 20	-- perforés	0	A
7208 90 80	-- autres	0	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
7209	Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur de 600 mm ou plus, laminés à froid, non plaqués ni revêtus		
	- enroulés, simplement laminés à froid		
7209 15 00	-- d'une épaisseur de 3 mm ou plus	0	A
7209 16	-- d'une épaisseur excédant 1 mm mais inférieure à 3 mm		
7209 16 10	--- dits «magnétiques»	0	A
7209 16 90	--- autres	0	A
7209 17	-- d'une épaisseur de 0,5 mm ou plus mais n'excédant pas 1 mm		
7209 17 10	--- dits «magnétiques»	0	A
7209 17 90	--- autres	0	A
7209 18	-- d'une épaisseur inférieure à 0,5 mm		
7209 18 10	--- dits «magnétiques»	0	A
	--- autres		
7209 18 91	---- d'une épaisseur de 0,35 mm ou plus mais inférieure à 0,5 mm	0	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
7209 18 99	---- d'une épaisseur inférieure à 0,35 mm	0	A
	- non enroulés, simplement laminés à froid		
7209 25 00	-- d'une épaisseur de 3 mm ou plus	0	A
7209 26	-- d'une épaisseur excédant 1 mm mais inférieure à 3 mm		
7209 26 10	--- dits «magnétiques»	0	A
7209 26 90	--- autres	0	A
7209 27	-- d'une épaisseur de 0,5 mm ou plus mais n'excédant pas 1 mm		
7209 27 10	--- dits «magnétiques»	0	A
7209 27 90	--- autres	0	A
7209 28	-- d'une épaisseur inférieure à 0,5 mm		
7209 28 10	--- dits «magnétiques»	0	A
7209 28 90	--- autres	0	A
7209 90	- autres		
7209 90 20	-- perforés	0	A
7209 90 80	-- autres	0	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
7210	Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur de 600 mm ou plus, plaqués ou revêtus		
	- étamés		
7210 11 00	-- d'une épaisseur de 0,5 mm ou plus	0	A
7210 12	-- d'une épaisseur inférieure à 0,5 mm		
7210 12 20	--- Fer-blanc	0	A
7210 12 80	--- autres	0	A
7210 20 00	- plombés, y compris le fer terne	0	A
7210 30 00	- zingués électrolytiquement	0	A
	- autrement zingués		
7210 41 00	-- ondulés	0	A
7210 49 00	-- autres	0	A
7210 50 00	- revêtus d'oxydes de chrome ou de chrome et d'oxydes de chrome	0	A
	- revêtus d'aluminium		
7210 61 00	-- revêtus d'alliages d'aluminium et de zinc	0	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
7210 69 00	-- autres	0	A
7210 70	- peints, vernis ou revêtus de matières plastiques		
7210 70 10	-- Fer-blanc, verni; produits revêtus d'oxydes de chrome ou de chrome et d'oxydes de chrome, vernis	0	A
7210 70 80	-- autres	0	A
7210 90	- autres		
7210 90 30	-- plaqués	0	A
7210 90 40	-- étamés et imprimés	0	A
7210 90 80	-- autres	0	A
7211	Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur inférieure à 600 mm, non plaqués ni revêtus		
	- simplement laminés à chaud		
7211 13 00	-- laminés sur les quatre faces ou en cannelures fermées, d'une largeur excédant 150 mm et d'une épaisseur de 4 mm ou plus, non enroulés et ne présentant pas de motifs en relief	0	A
7211 14 00	-- autres, d'une épaisseur de 4,75 mm ou plus	0	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
7211 19 00	-- autres	0	A
	- simplement laminés à froid		
7211 23	-- contenant en poids moins de 0,25 % de carbone		
7211 23 20	--- dits «magnétiques»	0	A
	--- autres		
7211 23 30	---- d'une épaisseur de 0,35 mm ou plus	0	A
7211 23 80	---- d'une épaisseur inférieure à 0,35 mm	0	A
7211 29 00	-- autres	0	A
7211 90	- autres		
7211 90 20	-- perforés	0	A
7211 90 80	-- autres	0	A
7212	Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur inférieure à 600 mm, plaqués ou revêtus		
7212 10	- étamés		
7212 10 10	-- Fer-blanc, simplement traité à la surface	0	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
7212 10 90	-- autres	0	A
7212 20 00	- zingués électrolytiquement	0	A
7212 30 00	- autrement zingués	0	A
7212 40	- peints, vernis ou revêtus de matières plastiques		
7212 40 20	-- Fer-blanc, simplement verni; produits revêtus d'oxydes de chrome ou de chrome et d'oxydes de chrome, vernis	0	A
7212 40 80	-- autres	0	A
7212 50	- autrement revêtus		
7212 50 20	-- revêtus d'oxydes de chrome ou de chrome et d'oxydes de chrome	0	A
7212 50 30	-- chromés ou nickelés	0	A
7212 50 40	-- cuivrés	0	A
	-- revêtus d'aluminium		
7212 50 61	--- revêtus d'alliages d'aluminium et de zinc	0	A
7212 50 69	--- autres	0	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
7212 50 90	-- autres	0	A
7212 60 00	- plaqués	0	A
7213	Fil machine en fer ou en aciers non alliés		
7213 10 00	- comportant des indentations, bourrelets, creux ou reliefs obtenus au cours du laminage	0	A
7213 20 00	- autres, en aciers de décolletage	0	A
	- autres		
7213 91	-- de section circulaire d'un diamètre inférieur à 14 mm		
7213 91 10	--- du type utilisé pour armature pour béton	0	A
7213 91 20	--- du type utilisé pour le renforcement des pneumatiques	0	A
	--- autres		
7213 91 41	---- contenant en poids 0,06 % ou moins de carbone	0	A
7213 91 49	---- contenant en poids plus de 0,06 % mais moins de 0,25 % de carbone	0	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
7213 91 70	---- contenant en poids 0,25 % ou plus mais pas plus de 0,75 % de carbone	0	A
7213 91 90	---- contenant en poids plus de 0,75 % de carbone	0	A
7213 99	-- autres		
7213 99 10	--- contenant en poids moins de 0,25 % de carbone	0	A
7213 99 90	--- contenant en poids 0,25 % ou plus de carbone	0	A
7214	Barres en fer ou en aciers non alliés, simplement forgées, laminées ou filées à chaud ainsi que celles ayant subi une torsion après laminage		
7214 10 00	- forgées	0	A
7214 20 00	- comportant des indentations, bourrelets, creux ou reliefs obtenus au cours du laminage ou ayant subi une torsion après laminage	0	A
7214 30 00	- autres, en aciers de décolletage	0	A
	- autres		
7214 91	-- de section transversale rectangulaire		
7214 91 10	--- contenant en poids moins de 0,25 % de carbone	0	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
7214 91 90	--- contenant en poids 0,25 % ou plus de carbone	0	A
7214 99	-- autres		
	--- contenant en poids moins de 0,25 % de carbone		
7214 99 10	---- du type utilisé pour armature pour béton	0	A
	---- autres, de section circulaire d'un diamètre		
7214 99 31	----- égal ou supérieur à 80 mm	0	A
7214 99 39	----- inférieur à 80 mm	0	A
7214 99 50	---- autres	0	A
	--- contenant en poids 0,25 % ou plus de carbone		
	---- de section circulaire d'un diamètre		
7214 99 71	----- égal ou supérieur à 80 mm	0	A
7214 99 79	----- inférieur à 80 mm	0	A
7214 99 95	---- autres	0	A
7215	Autres barres en fer ou en aciers non alliés		

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
7215 10 00	- en aciers de décolletage, simplement obtenues ou parachevées à froid	0	A
7215 50	- autres, simplement obtenues ou parachevées à froid		
	-- contenant en poids moins de 0,25 % de carbone		
7215 50 11	--- de section rectangulaire	0	A
7215 50 19	--- autres	0	A
7215 50 80	-- contenant en poids 0,25 % ou plus de carbone	0	A
7215 90 00	- autres	0	A
7216	Profilés en fer ou en aciers non alliés		
7216 10 00	- Profilés en U, en I ou en H, simplement laminés ou filés à chaud, d'une hauteur de moins de 80 mm	0	A
	- Profilés en L ou en T, simplement laminés ou filés à chaud, d'une hauteur de moins de 80 mm		
7216 21 00	-- Profilés en L	0	A
7216 22 00	-- Profilés en T	0	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
	- Profilés en U, en I ou en H, simplement laminés ou filés à chaud, d'une hauteur de 80 mm ou plus		
7216 31	-- Profilés en U		
7216 31 10	--- d'une hauteur de 80 mm ou plus mais n'excédant pas 220 mm	0	A
7216 31 90	--- d'une hauteur excédant 220 mm	0	A
7216 32	-- Profilés en I		
	--- d'une hauteur de 80 mm ou plus mais n'excédant pas 220 mm		
7216 32 11	---- à ailes à faces parallèles	0	A
7216 32 19	---- autres	0	A
	--- d'une hauteur excédant 220 mm		
7216 32 91	---- à ailes à faces parallèles	0	A
7216 32 99	---- autres	0	A
7216 33	-- Profilés en H		
7216 33 10	--- d'une hauteur de 80 mm ou plus mais n'excédant pas 180 mm	0	A
7216 33 90	--- d'une hauteur excédant 180 mm	0	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
7216 40	- Profilés en L ou en T, simplement laminés ou filés à chaud, d'une hauteur de 80 mm ou plus		
7216 40 10	-- Profilés en L	0	A
7216 40 90	-- Profilés en T	0	A
7216 50	- autres profilés, simplement laminés ou filés à chaud		
7216 50 10	-- d'une section transversale pouvant être inscrite dans un carré dont le côté n'excède pas 80 mm	0	A
	-- autres		
7216 50 91	--- Plats à boudins (à bourrelets)	0	A
7216 50 99	--- autres	0	A
	- Profilés, simplement obtenus ou parachevés à froid		
7216 61	-- obtenus à partir de produits laminés plats		
7216 61 10	--- Profilés en C, en L, en U, en Z, en oméga ou en tube ouvert	0	A
7216 61 90	--- autres	0	A
7216 69 00	-- autres	0	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
	- autres		
7216 91	-- obtenus ou parachevés à froid à partir de produits laminés plats		
7216 91 10	--- Tôles nervurées	0	A
7216 91 80	--- autres	0	A
7216 99 00	-- autres	0	A
7217	Fils en fer ou en aciers non alliés		
7217 10	- non revêtus, même polis		
	-- contenant en poids moins de 0,25 % de carbone		
7217 10 10	--- dont la plus grande dimension de la coupe transversale est inférieure à 0,8 mm	0	A
	--- dont la plus grande dimension de la coupe transversale est égale ou supérieure à 0,8 mm		
7217 10 31	---- comportant des indentations, bourrelets, creux ou reliefs obtenus au cours du laminage	0	A
7217 10 39	---- autres	0	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
7217 10 50	-- contenant en poids 0,25 % ou plus mais moins de 0,6 % de carbone	0	A
7217 10 90	-- contenant en poids 0,6 % ou plus de carbone	0	A
7217 20	- zingués		
	-- contenant en poids moins de 0,25 % de carbone		
7217 20 10	--- dont la plus grande dimension de la coupe transversale est inférieure à 0,8 mm	0	A
7217 20 30	--- dont la plus grande dimension de la coupe transversale est égale ou supérieure à 0,8 mm	0	A
7217 20 50	-- contenant en poids 0,25 % ou plus mais moins de 0,6 % de carbone	0	A
7217 20 90	-- contenant en poids 0,6 % ou plus de carbone	0	A
7217 30	- revêtus d'autres métaux communs		
	-- contenant en poids moins de 0,25 % de carbone		
7217 30 41	--- cuivrés	0	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
7217 30 49	--- autres	0	A
7217 30 50	-- contenant en poids 0,25 % ou plus mais moins de 0,6 % de carbone	0	A
7217 30 90	-- contenant en poids 0,6 % ou plus de carbone	0	A
7217 90	- autres		
7217 90 20	-- contenant en poids moins de 0,25 % de carbone	0	A
7217 90 50	-- contenant en poids 0,25 % ou plus mais moins de 0,6 % de carbone	0	A
7217 90 90	-- contenant en poids 0,6 % ou plus de carbone	0	A
	III. ACIERS INOXYDABLES		
7218	Aciers inoxydables en lingots ou autres formes primaires; demi-produits en aciers inoxydables		
7218 10 00	- Lingots et autres formes primaires	0	A
	- autres		
7218 91	-- de section transversale rectangulaire		
7218 91 10	--- contenant en poids 2,5 % ou plus de nickel	0	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
7218 91 80	--- contenant en poids moins de 2,5 % de nickel	0	A
7218 99	-- autres		
	--- de section transversale carrée		
7218 99 11	---- laminés ou obtenus par coulée continue	0	A
7218 99 19	---- forgés	0	A
	--- autres		
7218 99 20	---- laminés ou obtenus par coulée continue	0	A
7218 99 80	---- forgés	0	A
7219	Produits laminés plats en aciers inoxydables, d'une largeur de 600 mm ou plus		
	- simplement laminés à chaud, enroulés		
7219 11 00	-- d'une épaisseur excédant 10 mm	0	A
7219 12	-- d'une épaisseur de 4,75 mm ou plus mais n'excédant pas 10 mm		
7219 12 10	--- contenant en poids 2,5 % ou plus de nickel	0	A
7219 12 90	--- contenant en poids moins de 2,5 % de nickel	0	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
7219 13	-- d'une épaisseur de 3 mm ou plus mais inférieure à 4,75 mm		
7219 13 10	--- contenant en poids 2,5 % ou plus de nickel	0	A
7219 13 90	--- contenant en poids moins de 2,5 % de nickel	0	A
7219 14	-- d'une épaisseur inférieure à 3 mm		
7219 14 10	--- contenant en poids 2,5 % ou plus de nickel	0	A
7219 14 90	--- contenant en poids moins de 2,5 % de nickel	0	A
	- simplement laminés à chaud, non enroulés		
7219 21	-- d'une épaisseur excédant 10 mm		
7219 21 10	--- contenant en poids 2,5 % ou plus de nickel	0	A
7219 21 90	--- contenant en poids moins de 2,5 % de nickel	0	A
7219 22	-- d'une épaisseur de 4,75 mm ou plus mais n'excédant pas 10 mm		
7219 22 10	--- contenant en poids 2,5 % ou plus de nickel	0	A
7219 22 90	--- contenant en poids moins de 2,5 % de nickel	0	A
7219 23 00	-- d'une épaisseur de 3 mm ou plus mais inférieure à 4,75 mm	0	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
7219 24 00	-- d'une épaisseur inférieure à 3 mm	0	A
	- simplement laminés à froid		
7219 31 00	-- d'une épaisseur de 4,75 mm ou plus	0	A
7219 32	-- d'une épaisseur de 3 mm ou plus mais inférieure à 4,75 mm		
7219 32 10	--- contenant en poids 2,5 % ou plus de nickel	0	A
7219 32 90	--- contenant en poids moins de 2,5 % de nickel	0	A
7219 33	-- d'une épaisseur excédant 1 mm mais inférieure à 3 mm		
7219 33 10	--- contenant en poids 2,5 % ou plus de nickel	0	A
7219 33 90	--- contenant en poids moins de 2,5 % de nickel	0	A
7219 34	-- d'une épaisseur de 0,5 mm ou plus mais n'excédant pas 1 mm		
7219 34 10	--- contenant en poids 2,5 % ou plus de nickel	0	A
7219 34 90	--- contenant en poids moins de 2,5 % de nickel	0	A
7219 35	-- d'une épaisseur inférieure à 0,5 mm		
7219 35 10	--- contenant en poids 2,5 % ou plus de nickel	0	A
7219 35 90	--- contenant en poids moins de 2,5 % de nickel	0	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
7219 90	- autres		
7219 90 20	-- perforés	0	A
7219 90 80	-- autres	0	A
7220	Produits laminés plats en aciers inoxydables, d'une largeur inférieure à 600 mm		
	- simplement laminés à chaud		
7220 11 00	-- d'une épaisseur de 4,75 mm ou plus	0	A
7220 12 00	-- d'une épaisseur inférieure à 4,75 mm	0	A
7220 20	- simplement laminés à froid		
	-- d'une épaisseur de 3 mm ou plus, contenant en poids		
7220 20 21	--- 2,5 % ou plus de nickel	0	A
7220 20 29	--- moins de 2,5 % de nickel	0	A
	-- d'une épaisseur excédant 0,35 mm mais inférieure à 3 mm, contenant en poids		
7220 20 41	--- 2,5 % ou plus de nickel	0	A
7220 20 49	--- moins de 2,5 % de nickel	0	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
	-- d'une épaisseur n'excédant pas 0,35 mm, contenant en poids		
7220 20 81	--- 2,5 % ou plus de nickel	0	A
7220 20 89	--- moins de 2,5 % de nickel	0	A
7220 90	- autres		
7220 90 20	-- perforés	0	A
7220 90 80	-- autres	0	A
7221 00	Fil machine en aciers inoxydables		
7221 00 10	- contenant en poids 2,5 % ou plus de nickel	0	A
7221 00 90	- contenant en poids moins de 2,5 % de nickel	0	A
7222	Barres et profilés en aciers inoxydables		
	- Barres simplement laminées ou filées à chaud		
7222 11	-- de section circulaire		

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
	--- d'un diamètre de 80 mm ou plus, contenant en poids		
7222 11 11	---- 2,5 % ou plus de nickel	0	A
7222 11 19	---- moins de 2,5 % de nickel	0	A
	--- d'un diamètre inférieur à 80 mm, contenant en poids		
7222 11 81	---- 2,5 % ou plus de nickel	0	A
7222 11 89	---- moins de 2,5 % de nickel	0	A
7222 19	-- autres		
7222 19 10	--- contenant en poids 2,5 % ou plus de nickel	0	A
7222 19 90	--- contenant en poids moins de 2,5 % de nickel	0	A
7222 20	- Barres simplement obtenues ou parachevées à froid		
	-- de section circulaire		
	--- d'un diamètre de 80 mm ou plus, contenant en poids		
7222 20 11	---- 2,5 % ou plus de nickel	0	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
7222 20 19	---- moins de 2,5 % de nickel	0	A
	--- d'un diamètre de 25 mm ou plus mais inférieur à 80 mm, contenant en poids		
7222 20 21	---- 2,5 % ou plus de nickel	0	A
7222 20 29	---- moins de 2,5 % de nickel	0	A
	--- d'un diamètre inférieur à 25 mm, contenant en poids		
7222 20 31	---- 2,5 % ou plus de nickel	0	A
7222 20 39	---- moins de 2,5 % de nickel	0	A
	-- autres, contenant en poids		
7222 20 81	--- 2,5 % ou plus de nickel	0	A
7222 20 89	--- moins de 2,5 % de nickel	0	A
7222 30	- autres barres		
	-- forgées, contenant en poids		

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
7222 30 51	--- 2,5 % ou plus de nickel	0	A
7222 30 91	--- moins de 2,5 % de nickel	0	A
7222 30 97	-- autres	0	A
7222 40	- Profilés		
7222 40 10	-- simplement laminés ou filés à chaud	0	A
7222 40 50	-- simplement obtenus ou parachevés à froid	0	A
7222 40 90	-- autres	0	A
7223 00	Fils en aciers inoxydables		
	- contenant en poids 2,5 % ou plus de nickel		
7223 00 11	-- contenant en poids 28 % ou plus de nickel mais pas plus de 31 % et 20 % ou plus mais pas plus de 22 % de chrome	0	A
7223 00 19	-- autres	0	A
	- contenant en poids moins de 2,5 % de nickel		

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
7223 00 91	-- contenant en poids 13 % ou plus mais pas plus de 25 % de chrome et 3,5 % ou plus mais pas plus de 6 % d'aluminium	0	A
7223 00 99	-- autres	0	A
	IV. AUTRES ACIERS ALLIÉS, BARRES CREUSES POUR LE FORAGE, EN ACIERS ALLIÉS OU NON ALLIÉS		
7224	Autres aciers alliés en lingots ou autres formes primaires; demi-produits en autres aciers alliés		
7224 10	- Lingots et autres formes primaires		
7224 10 10	-- en aciers pour outillage	0	A
7224 10 90	-- autres	0	A
7224 90	- autres		
7224 90 02	-- en aciers pour outillage	0	A
	-- autres		
	--- de section transversale carrée ou rectangulaire		

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
	---- laminés à chaud ou obtenus par coulée continue		
	----- dont la largeur est inférieure à deux fois l'épaisseur		
7224 90 03	----- en aciers à coupe rapide	0	A
7224 90 05	----- contenant en poids 0,7 % ou moins de carbone et 0,5 % ou plus mais pas plus de 1,2 % de manganèse et 0,6 % ou plus mais pas plus de 2,3 % de silicium; contenant en poids 0,0008 % ou plus de bore sans qu'aucun autre élément n'atteigne la teneur minimale indiquée à la note 1, point f), du présent chapitre	0	A
7224 90 07	----- autres	0	A
7224 90 14	----- autres	0	A
7224 90 18	---- forgés	0	A
	--- autres		
	---- laminés à chaud ou obtenus par coulée continue		
7224 90 31	----- contenant en poids 0,9 % ou plus mais pas plus de 1,15 % de carbone et 0,5 % ou plus mais pas plus de 2 % de chrome et, éventuellement, 0,5 % ou moins de molybdène	0	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
7224 90 38	----- autres	0	A
7224 90 90	---- forgés	0	A
7225	Produits laminés plats en autres aciers alliés, d'une largeur de 600 mm ou plus		
	- en aciers au silicium dits «magnétiques»		
7225 11 00	-- à grains orientés	0	A
7225 19	-- autres		
7225 19 10	--- laminés à chaud	0	A
7225 19 90	--- laminés à froid	0	A
7225 30	- autres, simplement laminés à chaud, enroulés		
7225 30 10	-- en aciers pour outillage	0	A
7225 30 30	-- en aciers à coupe rapide	0	A
7225 30 90	-- autres	0	A
7225 40	- autres, simplement laminés à chaud, non enroulés		
7225 40 12	-- en aciers pour outillage	0	A
7225 40 15	-- en aciers à coupe rapide	0	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
	-- autres		
7225 40 40	--- d'une épaisseur excédant 10 mm	0	A
7225 40 60	--- d'une épaisseur de 4,75 mm ou plus mais n'excédant pas 10 mm	0	A
7225 40 90	--- d'une épaisseur inférieure à 4,75 mm	0	A
7225 50	- autres, simplement laminés à froid		
7225 50 20	-- en aciers à coupe rapide	0	A
7225 50 80	-- autres	0	A
	- autres		
7225 91 00	-- zingués électrolytiquement	0	A
7225 92 00	-- autrement zingués	0	A
7225 99 00	-- autres	0	A
7226	Produits laminés plats en autres aciers alliés, d'une largeur inférieure à 600 mm		
	- en aciers au silicium dits «magnétiques»		
7226 11 00	-- à grains orientés	0	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
7226 19	-- autres		
7226 19 10	--- simplement laminés à chaud	0	A
7226 19 80	--- autres	0	A
7226 20 00	- en aciers à coupe rapide	0	A
	- autres		
7226 91	-- simplement laminés à chaud		
7226 91 20	--- en aciers pour outillage	0	A
	--- autres		
7226 91 91	---- d'une épaisseur de 4,75 mm ou plus	0	A
7226 91 99	---- d'une épaisseur inférieure à 4,75 mm	0	A
7226 92 00	-- simplement laminés à froid	0	A
7226 99	-- autres		
7226 99 10	--- zingués électrolytiquement	0	A
7226 99 30	--- autrement zingués	0	A
7226 99 70	--- autres	0	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
7227	Fil machine en autres aciers alliés		
7227 10 00	- en aciers à coupe rapide	0	A
7227 20 00	- en aciers silicomanganeux	0	A
7227 90	- autres		
7227 90 10	-- contenant en poids 0,0008 % ou plus de bore sans qu'aucun autre élément n'atteigne la teneur minimale indiquée à la note 1, point f), du présent chapitre	0	A
7227 90 50	-- contenant en poids 0,9 % ou plus mais pas plus de 1,15 % de carbone et 0,5 % ou plus mais pas plus de 2 % de chrome et, éventuellement, 0,5 % ou moins de molybdène	0	A
7227 90 95	-- autres	0	A
7228	Barres et profilés en autres aciers alliés; barres creuses pour le forage en aciers alliés ou non alliés		
7228 10	- Barres en aciers à coupe rapide		

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
7228 10 20	-- simplement laminées ou filées à chaud; laminées ou filées à chaud, simplement plaquées	0	A
7228 10 50	-- forgées	0	A
7228 10 90	-- autres	0	A
7228 20	- Barres en aciers silicomanganeux		
7228 20 10	-- de section rectangulaire, laminées à chaud sur les quatre faces	0	A
	-- autres		
7228 20 91	--- simplement laminées ou filées à chaud; laminées ou filées à chaud, simplement plaquées	0	A
7228 20 99	--- autres	0	A
7228 30	- autres barres, simplement laminées ou filées à chaud		
7228 30 20	-- en aciers pour outillage	0	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
	-- contenant en poids 0,9 % ou plus mais pas plus de 1,15 % de carbone et 0,5 % ou plus mais pas plus de 2 % de chrome et, éventuellement, 0,5 % ou moins de molybdène		
7228 30 41	--- de section circulaire, d'un diamètre de 80 mm ou plus	0	A
7228 30 49	--- autres	0	A
	-- autres		
	--- de section circulaire, d'un diamètre de		
7228 30 61	---- 80 mm ou plus	0	A
7228 30 69	---- inférieur à 80 mm	0	A
7228 30 70	--- de section rectangulaire, laminées à chaud sur les quatre faces	0	A
7228 30 89	--- autres	0	A
7228 40	- autres barres, simplement forgées		
7228 40 10	-- en aciers pour outillage	0	A
7228 40 90	-- autres	0	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
7228 50	- autres barres, simplement obtenues ou parachevées à froid		
7228 50 20	-- en aciers pour outillage	0	A
7228 50 40	-- contenant en poids 0,9 % ou plus mais pas plus de 1,15 % de carbone et 0,5 % ou plus mais pas plus de 2 % de chrome et, éventuellement, 0,5 % ou moins de molybdène	0	A
	-- autres		
	--- de section circulaire, d'un diamètre de		
7228 50 61	---- 80 mm ou plus	0	A
7228 50 69	---- inférieur à 80 mm	0	A
7228 50 80	--- autres	0	A
7228 60	- autres barres		
7228 60 20	-- en aciers pour outillage	0	A
7228 60 80	-- autres	0	A
7228 70	- Profilés		
7228 70 10	-- simplement laminés ou filés à chaud	0	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
7228 70 90	-- autres	0	A
7228 80 00	- Barres creuses pour le forage	0	A
7229	Fils en autres aciers alliés		
7229 20 00	- en aciers silicomanganeux	0	A
7229 90	- autres		
7229 90 20	-- en aciers à coupe rapide	0	A
7229 90 50	-- contenant en poids 0,9 % ou plus mais pas plus de 1,15 % de carbone et 0,5 % ou plus mais pas plus de 2 % de chrome et, éventuellement, 0,5 % ou moins de molybdène	0	A
7229 90 90	-- autres	0	A
73	CHAPITRE 73 – OUVRAGES EN FONTE, FER OU ACIER		
7301	Palplanches en fer ou en acier, même percées ou faites d'éléments assemblés; profilés obtenus par soudage, en fer ou en acier		
7301 10 00	- Palplanches	0	A
7301 20 00	- Profilés	0	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
7302	Éléments de voies ferrées, en fonte, fer ou acier: rails, contre-rails et crémaillères, aiguilles, pointes de cœur, tringles d'aiguillage et autres éléments de croisement ou changement de voies, traverses, éclisses, coussinets, coins, selles d'assise, plaques de serrage, plaques et barres d'écartement et autres pièces spécialement conçues pour la pose, le jointement ou la fixation des rails		
7302 10	- Rails		
7302 10 10	-- conducteurs de courant, avec partie en métal non ferreux	0	A
	-- autres		
	--- neufs		
	---- Rails «Vignole»		
7302 10 22	----- d'un poids au mètre de 36 kg ou plus	0	A
7302 10 28	----- d'un poids au mètre inférieur à 36 kg	0	A
7302 10 40	---- Rails à ornières	0	A
7302 10 50	---- autres	0	A
7302 10 90	--- usagés	0	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
7302 30 00	- Aiguilles, pointes de cœur, tringles d'aiguillage et autres éléments de croisement ou de changement de voies	2,7	A
7302 40 00	- Éclisses et selles d'assise	0	A
7302 90 00	- autres	0	A
7303 00	Tubes, tuyaux et profilés creux, en fonte		
7303 00 10	- Tubes et tuyaux des types utilisés pour canalisations sous pression	3,2	A
7303 00 90	- autres	3,2	A
7304	Tubes, tuyaux et profilés creux, sans soudure, en fer ou en acier		
	- Tubes et tuyaux des types utilisés pour oléoducs ou gazoducs		
7304 11 00	-- en aciers inoxydables	0	A
7304 19	-- autres		
7304 19 10	--- d'un diamètre extérieur n'excédant pas 168,3 mm	0	A
7304 19 30	--- d'un diamètre extérieur excédant 168,3 mm mais n'excédant pas 406,4 mm	0	A
7304 19 90	--- d'un diamètre extérieur excédant 406,4 mm	0	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
	- Tubes et tuyaux de cuvelage ou de production et tiges de forage, des types utilisés pour l'extraction du pétrole ou du gaz		
7304 22 00	-- Tiges de forage en aciers inoxydables	0	A
7304 23 00	-- autres tiges de forage	0	A
7304 24 00	-- autres, en aciers inoxydables	0	A
7304 29	-- autres		
7304 29 10	--- d'un diamètre extérieur n'excédant pas 168,3 mm	0	A
7304 29 30	--- d'un diamètre extérieur excédant 168,3 mm mais n'excédant pas 406,4 mm	0	A
7304 29 90	--- d'un diamètre extérieur excédant 406,4 mm	0	A
	- autres, de section circulaire, en fer ou en aciers non alliés		
7304 31	-- étirés ou laminés à froid		
7304 31 20	--- de précision	0	A
7304 31 80	--- autres	0	A
7304 39	-- autres		
7304 39 50	--- Tubes filetés ou filetables dits «gaz»	0	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
	--- autres, d'un diamètre extérieur		
7304 39 82	---- n'excédant pas 168,3 mm	0	A
7304 39 83	---- excédant 168,3 mm mais n'excédant pas 406,4 mm	0	A
7304 39 88	---- excédant 406,4 mm	0	A
	- autres, de section circulaire, en aciers inoxydables		
7304 41 00	-- étirés ou laminés à froid	0	A
7304 49	-- autres		
7304 49 83	--- d'un diamètre extérieur n'excédant pas 168,3 mm	0	A
7304 49 85	--- d'un diamètre extérieur excédant 168,3 mm mais n'excédant pas 406,4 mm	0	A
7304 49 89	--- d'un diamètre extérieur excédant 406,4 mm	0	A
	- autres, de section circulaire, en autres aciers alliés		
7304 51	-- étirés ou laminés à froid		
7304 51 10	--- droits et à paroi d'épaisseur uniforme, en acier allié contenant en poids de 0,9 à 1,15 % inclus de carbone et de 0,5 à 2 % inclus de chrome et, éventuellement, 0,5 % ou moins de molybdène	0	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
	--- autres		
7304 51 81	---- de précision	0	A
7304 51 89	---- autres	0	A
7304 59	-- autres		
7304 59 30	--- droits et à paroi d'épaisseur uniforme, en acier allié contenant en poids de 0,9 à 1,15 % inclus de carbone et de 0,5 à 2 % inclus de chrome et, éventuellement, 0,5 % ou moins de molybdène	0	A
	--- autres		
7304 59 82	---- d'un diamètre extérieur n'excédant pas 168,3 mm	0	A
7304 59 83	---- d'un diamètre extérieur excédant 168,3 mm mais n'excédant pas 406,4 mm	0	A
7304 59 89	---- d'un diamètre extérieur excédant 406,4 mm	0	A
7304 90 00	- autres	0	A
7305	Autres tubes et tuyaux (soudés ou rivés, par exemple), de section circulaire, d'un diamètre extérieur excédant 406,4 mm, en fer ou en acier		

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
	- Tubes et tuyaux des types utilisés pour oléoducs ou gazoducs		
7305 11 00	-- soudés longitudinalement à l'arc immergé	0	A
7305 12 00	-- soudés longitudinalement, autres	0	A
7305 19 00	-- autres	0	A
7305 20 00	- Tubes et tuyaux de cuvelage des types utilisés pour l'extraction du pétrole ou du gaz	0	A
	- autres, soudés		
7305 31 00	-- soudés longitudinalement	0	A
7305 39 00	-- autres	0	A
7305 90 00	- autres	0	A
7306	Autres tubes, tuyaux et profilés creux (soudés, rivés, agrafés ou à bords simplement rapprochés, par exemple), en fer ou en acier		
	- Tubes et tuyaux des types utilisés pour oléoducs ou gazoducs		
7306 11 00	-- soudés, en aciers inoxydables	0	A
7306 19 00	-- autres	0	A
	- Tubes et tuyaux de cuvelage ou de production des types utilisés pour l'extraction du pétrole ou du gaz		
7306 21 00	-- soudés, en aciers inoxydables	0	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
7306 29 00	-- autres	0	A
7306 30	- autres, soudés, de section circulaire, en fer ou en aciers non alliés		
	-- de précision		
7306 30 12	--- étirés ou laminés à froid	0	A
7306 30 18	--- autres	0	A
	-- autres		
	--- Tubes filetés ou filetables dits «gaz»		
7306 30 41	---- zingués	0	A
7306 30 49	---- autres	0	A
	--- autres, d'un diamètre extérieur		
	---- n'excédant pas 168,3 mm		
7306 30 72	----- zingués	0	A
7306 30 77	----- autres	0	A
7306 30 80	---- excédant 168,3 mm mais n'excédant pas 406,4 mm	0	A
7306 40	- autres, soudés, de section circulaire, en aciers inoxydables		

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
7306 40 20	-- étirés ou laminés à froid	0	A
7306 40 80	-- autres	0	A
7306 50	- autres, soudés, de section circulaire, en autres aciers alliés		
	-- de précision		
7306 50 21	--- étirés ou laminés à froid	0	A
7306 50 29	--- autres	0	A
7306 50 80	-- autres	0	A
	- autres, soudés, de section non circulaire		
7306 61	-- de section carrée ou rectangulaire		
7306 61 10	--- en aciers inoxydables	0	A
	--- autres		
7306 61 92	---- d'une épaisseur de paroi n'excédant pas 2 mm	0	A
7306 61 99	---- d'une épaisseur de paroi excédant 2 mm	0	A
7306 69	-- de section non circulaire, autre que carrée ou rectangulaire		

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
7306 69 10	--- en aciers inoxydables	0	A
7306 69 90	--- autres	0	A
7306 90 00	- autres	0	A
7307	Accessoires de tuyauterie (raccords, coudes, manchons, par exemple), en fonte, fer ou acier		
	- moulés		
7307 11	-- en fonte non malléable		
7307 11 10	--- pour tubes et tuyaux des types utilisés pour canalisations sous pression	3,7	A
7307 11 90	--- autres	3,7	A
7307 19	-- autres		
7307 19 10	--- en fonte	3,7	A
7307 19 90	--- autres	3,7	A
	- autres, en aciers inoxydables		
7307 21 00	-- Brides	3,7	A
7307 22	-- Coudes, courbes et manchons, filetés		
7307 22 10	--- Manchons	0	A
7307 22 90	--- Coudes et courbes	3,7	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
7307 23	-- Accessoires à souder bout à bout		
7307 23 10	--- Coudes et courbes	3,7	A
7307 23 90	--- autres	3,7	A
7307 29	-- autres		
7307 29 10	--- filetés	3,7	A
7307 29 80	--- autres	3,7	A
	- autres		
7307 91 00	-- Brides	3,7	A
7307 92	-- Coudes, courbes et manchons, filetés		
7307 92 10	--- Manchons	0	A
7307 92 90	--- Coudes et courbes	3,7	A
7307 93	-- Accessoires à souder bout à bout		
	--- dont le plus grand diamètre extérieur n'excède pas 609,6 mm		
7307 93 11	---- Coudes et courbes	3,7	A
7307 93 19	---- autres	3,7	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
	--- dont le plus grand diamètre extérieur excède 609,6 mm		
7307 93 91	---- Coudes et courbes	3,7	A
7307 93 99	---- autres	3,7	A
7307 99	-- autres		
7307 99 10	--- filetés	3,7	A
7307 99 80	--- autres	3,7	A
7308	Constructions et parties de constructions (ponts et éléments de ponts, portes d'écluses, tours, pylônes, piliers, colonnes, charpentes, toitures, portes et fenêtres et leurs cadres, chambranles et seuils, rideaux de fermeture, balustrades, par exemple), en fonte, fer ou acier, à l'exception des constructions préfabriquées du n° 9406; tôles, barres, profilés, tubes et similaires, en fonte, fer ou acier, préparés en vue de leur utilisation dans la construction		
7308 10 00	- Ponts et éléments de ponts	0	A
7308 20 00	- Tours et pylônes	0	A
7308 30 00	- Portes, fenêtres et leurs cadres, chambranles et seuils	0	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
7308 40 00	- Matériel d'échafaudage, de coffrage, d'étauçonnement ou d'étayage	0	A
7308 90	- autres		
	-- uniquement ou principalement en tôle		
7308 90 51	--- Panneaux multiplis constitués de deux parements en tôles nervurées et d'une âme isolante	0	A
7308 90 59	--- autres	0	A
7308 90 98	-- autres	0	A
7309 00	Réservoirs, foudres, cuves et récipients similaires pour toutes matières (à l'exception des gaz comprimés ou liquéfiés), en fonte, fer ou acier, d'une contenance excédant 300 l, sans dispositifs mécaniques ou thermiques, même avec revêtement intérieur ou calorifuge		
7309 00 10	- pour matières gazeuses (à l'exception des gaz comprimés ou liquéfiés)	2,2	A
	- pour matières liquides		
7309 00 30	-- avec revêtement intérieur ou calorifuge	2,2	A
	-- autres, d'une contenance		

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
7309 00 51	--- excédant 100 000 l	2,2	A
7309 00 59	--- n'excédant pas 100 000 l	2,2	A
7309 00 90	- pour matières solides	2,2	A
7310	Réservoirs, fûts, tambours, bidons, boîtes et récipients similaires, pour toutes matières (à l'exception des gaz comprimés ou liquéfiés), en fonte, fer ou acier, d'une contenance n'excédant pas 300 l, sans dispositifs mécaniques ou thermiques, même avec revêtement intérieur ou calorifuge		
7310 10 00	- d'une contenance de 50 l ou plus	2,7	A
	- d'une contenance de moins de 50 l		
7310 21	-- Boîtes à fermer par soudage ou sertissage		
7310 21 11	--- Boîtes à conserves des types utilisés pour les denrées alimentaires	2,7	A
7310 21 19	--- Boîtes à conserves des types utilisés pour les boissons	2,7	A
	--- autres, d'une épaisseur de paroi		
7310 21 91	---- inférieure à 0,5 mm	2,7	A
7310 21 99	---- égale ou supérieure à 0,5 mm	2,7	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
7310 29	-- autres		
7310 29 10	--- d'une épaisseur de paroi inférieure à 0,5 mm	2,7	A
7310 29 90	--- d'une épaisseur de paroi égale ou supérieure à 0,5 mm	2,7	A
7311 00	Récipients pour gaz comprimés ou liquéfiés, en fonte, fer ou acier		
	- sans soudure		
	-- pour une pression de 165 bars ou plus, d'une contenance		
7311 00 11	--- de moins de 20 l	2,7	A
7311 00 13	--- de 20 l ou plus mais n'excédant pas 50 l	2,7	A
7311 00 19	--- excédant 50 l	2,7	A
7311 00 30	-- autres	2,7	A
	- autres, d'une contenance		
7311 00 91	-- de moins de 1 000 l	2,7	A
7311 00 99	-- 1 000 l ou plus	2,7	A
7312	Torons, câbles, tresses, élingues et articles similaires, en fer ou en acier, non isolés pour l'électricité		

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
7312 10	- Torons et câbles		
7312 10 20	-- en aciers inoxydables	0	A
	-- autres, dont la plus grande dimension de la coupe transversale		
	--- n'excède pas 3 mm		
7312 10 41	---- revêtus d'alliages à base de cuivre-zinc (laiton)	0	A
7312 10 49	---- autres	0	A
	--- excède 3 mm		
	---- Torons		
7312 10 61	----- non revêtus	0	A
	----- revêtus		
7312 10 65	----- zingués	0	A
7312 10 69	----- autres	0	A
	---- Câbles, y compris les câbles clos		
	----- non revêtus ou simplement zingués, dont la plus grande dimension de la coupe transversale		

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
7312 10 81	----- excède 3 mm mais n'excède pas 12 mm	0	A
7312 10 83	----- excède 12 mm mais n'excède pas 24 mm	0	A
7312 10 85	----- excède 24 mm mais n'excède pas 48 mm	0	A
7312 10 89	----- excède 48 mm	0	A
7312 10 98	----- autres	0	A
7312 90 00	- autres	0	A
7313 00 00	Ronces artificielles en fer ou en acier; torsades, barbelées ou non, en fils ou en feuillard de fer ou d'acier, des types utilisés pour les clôtures	0	A
7314	Toiles métalliques (y compris les toiles continues ou sans fin), grillages et treillis, en fils de fer ou d'acier; tôles et bandes déployées, en fer ou en acier		
	- Toiles métalliques tissées		
7314 12 00	-- Toiles métalliques continues ou sans fin, pour machines, en aciers inoxydables	0	A
7314 14 00	-- autres toiles métalliques tissées, en aciers inoxydables	0	A
7314 19 00	-- autres	0	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
7314 20	- Grillages et treillis, soudés aux points de rencontre, en fils dont la plus grande dimension de la coupe transversale est égale ou supérieure à 3 mm et dont les mailles ont une surface d'au moins 100 cm²		
7314 20 10	-- en fils nervurés	0	A
7314 20 90	-- autres	0	A
	- autres grillages et treillis, soudés aux points de rencontre		
7314 31 00	-- zingués	0	A
7314 39 00	-- autres	0	A
	- autres toiles métalliques, grillages et treillis		
7314 41 00	-- zingués	0	A
7314 42 00	-- recouverts de matières plastiques	0	A
7314 49 00	-- autres	0	A
7314 50 00	- Tôles et bandes déployées	0	A
7315	Chaînes, chaînettes et leurs parties, en fonte, fer ou acier		
	- Chaînes à maillons articulés et leurs parties		

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
7315 11	-- Chaînes à rouleaux		
7315 11 10	--- des types utilisés pour cycles et motocycles	2,7	A
7315 11 90	--- autres	2,7	A
7315 12 00	-- autres chaînes	2,7	A
7315 19 00	-- Parties	2,7	A
7315 20 00	- Chaînes antidérapantes	2,7	A
	- autres chaînes et chaînettes		
7315 81 00	-- Chaînes à maillons à étais	2,7	A
7315 82 00	-- autres chaînes, à maillons soudés	2,7	A
7315 89 00	-- autres	2,7	A
7315 90 00	- autres parties	2,7	A
7316 00 00	Ancres, grappins et leurs parties, en fonte, fer ou acier	2,7	A
7317 00	Pointes, clous, punaises, crampons appointés, agrafes ondulées ou biseautées et articles similaires, en fonte, fer ou acier, même avec tête en autre matière, à l'exclusion de ceux avec tête en cuivre		

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
	- de tréfilerie		
7317 00 20	-- Pointes encollées, en bandes ou en rouleaux	0	A
7317 00 60	-- autres	0	A
7317 00 80	- autres	0	A
7318	Vis, boulons, écrous, tire-fond, crochets à pas de vis, rivets, goupilles, clavettes, rondelles (y compris les rondelles destinées à faire ressort) et articles similaires, en fonte, fer ou acier		
	- Articles filetés		
7318 11 00	-- Tire-fond	3,7	A
7318 12	-- autres vis à bois		
7318 12 10	--- en aciers inoxydables	3,7	A
7318 12 90	--- autres	3,7	A
7318 13 00	-- Crochets et pitons à pas de vis	3,7	A
7318 14	-- Vis autotaraudeuses		
7318 14 10	--- en aciers inoxydables	3,7	A
	--- autres		
7318 14 91	---- Vis à tôles	3,7	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
7318 14 99	---- autres	3,7	A
7318 15	-- autres vis et boulons, même avec leurs écrous ou rondelles		
7318 15 20	--- pour la fixation des éléments de voies ferrées	3,7	A
	--- autres		
	---- sans tête		
7318 15 35	----- en aciers inoxydables	3,7	A
	----- autres, d'une résistance à la traction		
7318 15 42	----- de moins de 800 MPa	3,7	A
7318 15 48	----- de 800 MPa ou plus	3,7	A
	---- avec tête		
	----- fendue ou à empreinte cruciforme		
7318 15 52	----- en aciers inoxydables	3,7	A
7318 15 58	----- autres	3,7	A
	----- à six pans creux		
7318 15 62	----- en aciers inoxydables	3,7	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
7318 15 68	----- autres	3,7	A
	----- hexagonale		
7318 15 75	----- en aciers inoxydables	3,7	A
	----- autres, d'une résistance à la traction		
7318 15 82	----- de moins de 800 MPa	3,7	A
7318 15 88	----- de 800 MPa ou plus	3,7	A
7318 15 95	----- autres	3,7	A
7318 16	-- Écrous		
	--- en aciers inoxydables		
7318 16 31	---- Écrous à sertir	3,7	A
7318 16 39	---- autres	3,7	A
	--- autres		
7318 16 40	---- Écrous à sertir	3,7	A
7318 16 60	---- de sécurité	3,7	A
	---- autres, d'un diamètre intérieur		
7318 16 92	----- n'excédant pas 12 mm	3,7	A
7318 16 99	----- excédant 12 mm	3,7	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
7318 19 00	-- autres	3,7	A
	- Articles non filetés		
7318 21 00	-- Rondelles destinées à faire ressort et autres rondelles de blocage	3,7	A
7318 22 00	-- autres rondelles	3,7	A
7318 23 00	-- Rivets	3,7	A
7318 24 00	-- Goupilles et clavettes	3,7	A
7318 29 00	-- autres	3,7	A
7319	Aiguilles à coudre, aiguilles à tricoter, passe-lacets, crochets, poinçons à broder et articles similaires, pour usage à la main, en fer ou en acier; épingles de sûreté et autres épingles en fer ou en acier, non dénommées ni comprises ailleurs		
7319 40 00	- Épingles de sûreté et autres épingles	2,7	A
7319 90	- autres		
7319 90 10	-- Aiguilles à coudre, à ravauder ou à broder	2,7	A
7319 90 90	-- autres	2,7	A
7320	Ressorts et lames de ressorts, en fer ou en acier		
7320 10	- Ressorts à lames et leurs lames		

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
	-- formés à chaud		
7320 10 11	--- Ressorts paraboliques et leurs lames	2,7	A
7320 10 19	--- autres	2,7	A
7320 10 90	-- autres	2,7	A
7320 20	- Ressorts en hélice		
7320 20 20	-- formés à chaud	2,7	A
	-- autres		
7320 20 81	--- Ressorts de compression	2,7	A
7320 20 85	--- Ressorts de traction	2,7	A
7320 20 89	--- autres	2,7	A
7320 90	- autres		
7320 90 10	-- Ressorts spiraux plats	2,7	A
7320 90 30	-- Ressorts ayant la forme de disques	2,7	A
7320 90 90	-- autres	2,7	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
7321	Poêles, chaudières à foyer, cuisinières (y compris ceux pouvant être utilisés accessoirement pour le chauffage central), barbecues, braseros, réchauds à gaz, chauffe-plats et appareils non électriques similaires, à usage domestique, ainsi que leurs parties, en fonte, fer ou acier		
	- Appareils de cuisson et chauffe-plats		
7321 11	-- à combustibles gazeux ou à gaz et autres combustibles		
7321 11 10	--- avec four, y compris les fours séparés	2,7	A
7321 11 90	--- autres	2,7	A
7321 12 00	-- à combustibles liquides	2,7	A
7321 19 00	-- autres, y compris les appareils à combustibles solides	2,7	A
	- autres appareils		
7321 81 00	-- à combustibles gazeux ou à gaz et autres combustibles	2,7	A
7321 82 00	-- à combustibles liquides	2,7	A
7321 89 00	-- autres, y compris les appareils à combustibles solides	2,7	A
7321 90 00	- Parties	2,7	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
7322	Radiateurs pour le chauffage central, à chauffage non électrique, et leurs parties, en fonte, fer ou acier; générateurs et distributeurs d'air chaud (y compris les distributeurs pouvant également fonctionner comme distributeurs d'air frais ou conditionné), à chauffage non électrique, comportant un ventilateur ou une soufflerie à moteur, et leurs parties, en fonte, fer ou acier		
	- Radiateurs et leurs parties		
7322 11 00	-- en fonte	3,2	A
7322 19 00	-- autres	3,2	A
7322 90 00	- autres	3,2	A
7323	Articles de ménage ou d'économie domestique et leurs parties, en fonte, fer ou acier; paille de fer ou d'acier; éponges, torchons, gants et articles similaires pour le récurage, le polissage ou usages analogues, en fer ou en acier		
7323 10 00	- Paille de fer ou d'acier; éponges, torchons, gants et articles similaires pour le récurage, le polissage ou usages analogues	3,2	A
	- autres		
7323 91 00	-- en fonte, non émaillés	3,2	A
7323 92 00	-- en fonte émaillée	3,2	A
7323 93 00	-- en aciers inoxydables	3,2	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
7323 94 00	-- en fer ou en acier, émaillés	3,2	A
7323 99 00	-- autres	3,2	A
7324	Articles d'hygiène ou de toilette, et leurs parties, en fonte, fer ou acier		
7324 10 00	- Éviers et lavabos en aciers inoxydables	2,7	A
	- Baignoires		
7324 21 00	-- en fonte, même émaillée	3,2	A
7324 29 00	-- autres	3,2	A
7324 90 00	- autres, y compris les parties	3,2	A
7325	Autres ouvrages moulés en fonte, fer ou acier		
7325 10 00	- en fonte non malléable	1,7	A
	- autres		
7325 91 00	-- Boulets et articles similaires pour broyeurs	2,7	A
7325 99	-- autres		
7325 99 10	--- en fonte	2,7	A
7325 99 90	--- autres	2,7	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
7326	Autres ouvrages en fer ou en acier		
	- forgés ou estampés mais non autrement travaillés		
7326 11 00	-- Boulets et articles similaires pour broyeurs	2,7	A
7326 19	-- autres		
7326 19 10	--- forgés	2,7	A
7326 19 90	--- autres	2,7	A
7326 20 00	- Ouvrages en fils de fer ou d'acier	2,7	A
7326 90	- autres		
7326 90 30	-- Échelles et escabeaux	2,7	A
7326 90 40	-- Palettes et plateaux analogues pour la manipulation des marchandises	2,7	A
7326 90 50	-- Bobines pour câbles, tuyaux, etc.	2,7	A
7326 90 60	-- Volets d'aération non mécaniques, gouttières, crochets et autres ouvrages utilisés dans l'industrie du bâtiment	2,7	A
	-- autres ouvrages en fer ou en acier		
7326 90 92	--- forgés	2,7	A
7326 90 94	--- estampés	2,7	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
7326 90 96	--- frittés	2,7	A
7326 90 98	--- autres	2,7	A
74	CHAPITRE 74 – CUIVRE ET OUVRAGES EN CUIVRE		
7401 00 00	Mattes de cuivre; cuivre de ciment (précipité de cuivre)	0	A
7402 00 00	Cuivre non affiné; anodes en cuivre pour affinage électrolytique	0	A
7403	Cuivre affiné et alliages de cuivre sous forme brute		
	- Cuivre affiné		
7403 11 00	-- Cathodes et sections de cathodes	0	A
7403 12 00	-- Barres à fil (<i>wire-bars</i>)	0	A
7403 13 00	-- Billettes	0	A
7403 19 00	-- autres	0	A
	- Alliages de cuivre		
7403 21 00	-- à base de cuivre-zinc (laiton)	0	A
7403 22 00	-- à base de cuivre-étain (bronze)	0	A
7403 29 00	-- autres alliages de cuivre (à l'exception des alliages mères du n° 7405)	0	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
7404 00	Déchets et débris de cuivre		
7404 00 10	- de cuivre affiné	0	A
	- d'alliages de cuivre		
7404 00 91	-- à base de cuivre-zinc (laiton)	0	A
7404 00 99	-- autres	0	A
7405 00 00	Alliages mères de cuivre	0	A
7406	Poudres et paillettes de cuivre		
7406 10 00	- Poudres à structure non lamellaire	0	A
7406 20 00	- Poudres à structure lamellaire; paillettes	0	A
7407	Barres et profilés en cuivre		
7407 10 00	- en cuivre affiné	4,8	A
	- en alliages de cuivre		
7407 21	-- à base de cuivre-zinc (laiton)		
7407 21 10	--- Barres	4,8	A
7407 21 90	--- Profilés	4,8	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
7407 29 00	-- autres	4,8	A
7408	Fils de cuivre		
	- en cuivre affiné		
7408 11 00	-- dont la plus grande dimension de la section transversale excède 6 mm	4,8	A
7408 19	-- autres		
7408 19 10	--- dont la plus grande dimension de la section transversale excède 0,5 mm	4,8	A
7408 19 90	--- dont la plus grande dimension de la section transversale n'excède pas 0,5 mm	4,8	A
	- en alliages de cuivre		
7408 21 00	-- à base de cuivre-zinc (laiton)	4,8	A
7408 22 00	-- à base de cuivre-nickel (cupronickel) ou de cuivre-nickel-zinc (maillechort)	4,8	A
7408 29 00	-- autres	4,8	A
7409	Tôles et bandes en cuivre, d'une épaisseur excédant 0,15 mm		

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
	- en cuivre affiné		
7409 11 00	-- enroulées	4,8	A
7409 19 00	-- autres	4,8	A
	- en alliages à base de cuivre-zinc (laiton)		
7409 21 00	-- enroulées	4,8	A
7409 29 00	-- autres	4,8	A
	- en alliages à base de cuivre-étain (bronze)		
7409 31 00	-- enroulées	4,8	A
7409 39 00	-- autres	4,8	A
7409 40 00	- en alliages à base de cuivre-nickel (cupronickel) ou de cuivre-nickel-zinc (maillechort)	4,8	A
7409 90 00	- en autres alliages de cuivre	4,8	A
7410	Feuilles et bandes minces en cuivre (même imprimées ou fixées sur papier, carton, matière plastique ou supports similaires) d'une épaisseur n'excédant pas 0,15 mm (support non compris)		
	- sans support		

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
7410 11 00	-- en cuivre affiné	5,2	A
7410 12 00	-- en alliages de cuivre	5,2	A
	- sur support		
7410 21 00	-- en cuivre affiné	5,2	A
7410 22 00	-- en alliages de cuivre	5,2	A
7411	Tubes et tuyaux en cuivre		
7411 10	- en cuivre affiné		
7411 10 10	-- droits	4,8	A
7411 10 90	-- autres	4,8	A
	- en alliages de cuivre		
7411 21	-- à base de cuivre-zinc (laiton)		
7411 21 10	--- droits	4,8	A
7411 21 90	--- autres	4,8	A
7411 22 00	-- à base de cuivre-nickel (cupronickel) ou de cuivre-nickel-zinc (maillechort)	4,8	A
7411 29 00	-- autres	4,8	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
7412	Accessoires de tuyauterie (raccords, coudes, manchons, par exemple), en cuivre		
7412 10 00	- en cuivre affiné	5,2	A
7412 20 00	- en alliages de cuivre	5,2	A
7413 00 00	Torons, câbles, tresses et articles similaires, en cuivre, non isolés pour l'électricité	5,2	A
7415	Pointes, clous, punaises, crampons appointés et articles similaires, en cuivre ou avec tige en fer ou en acier et tête en cuivre; vis, boulons, écrous, crochets à pas de vis, rivets, goupilles, chevilles, clavettes, rondelles (y compris les rondelles destinées à faire ressort) et articles similaires, en cuivre		
7415 10 00	- Pointes et clous, punaises, crampons appointés et articles similaires	4	A
	- autres articles, non filetés		
7415 21 00	-- Rondelles (y compris les rondelles destinées à faire ressort)	3	A
7415 29 00	-- autres	3	A
	- autres articles, filetés		
7415 33 00	-- Vis; boulons et écrous	3	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
7415 39 00	-- autres	3	A
7418	Articles de ménage ou d'économie domestique, d'hygiène ou de toilette, et leurs parties, en cuivre; éponges, torchons, gants et articles similaires pour le récurage, le polissage ou usages analogues, en cuivre		
7418 10	- Articles de ménage ou d'économie domestique et leurs parties; éponges, torchons, gants et articles similaires pour le récurage, le polissage ou usages analogues		
7418 10 10	-- Appareils non électriques de cuisson ou de chauffage, des types servant à des usages domestiques, et leurs parties	4	A
7418 10 90	-- autres	3	A
7418 20 00	- Articles d'hygiène ou de toilette et leurs parties	3	A
7419	Autres ouvrages en cuivre		
7419 20 00	- Coulés, moulés, estampés ou forgés, mais non autrement travaillés	3	A
7419 80	- autres		
7419 80 10	-- Toiles métalliques (y compris les toiles continues ou sans fin), grillages et treillis, en fils, dont la plus grande dimension de la coupe transversale n'excède pas 6 mm; tôles et bandes déployées	4,3	A
7419 80 30	-- Ressorts	4	A
7419 80 90	-- autres	3	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
75	CHAPITRE 75 – NICKEL ET OUVRAGES EN NICKEL		
7501	Mattes de nickel, sinters d’oxydes de nickel et autres produits intermédiaires de la métallurgie du nickel		
7501 10 00	- Mattes de nickel	0	A
7501 20 00	- Sinters d’oxydes de nickel et autres produits intermédiaires de la métallurgie du nickel	0	A
7502	Nickel sous forme brute		
7502 10 00	- Nickel non allié	0	A
7502 20 00	- Alliages de nickel	0	A
7503 00	Déchets et débris de nickel		
7503 00 10	- de nickel non allié	0	A
7503 00 90	- d’alliages de nickel	0	A
7504 00 00	Poudres et paillettes de nickel	0	A
7505	Barres, profilés et fils, en nickel		
	- Barres et profilés		
7505 11 00	-- en nickel non allié	0	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
7505 12 00	-- en alliages de nickel	2,9	A
	- Fils		
7505 21 00	-- en nickel non allié	0	A
7505 22 00	-- en alliages de nickel	2,9	A
7506	Tôles, bandes et feuilles, en nickel		
7506 10 00	- en nickel non allié	0	A
7506 20 00	- en alliages de nickel	3,3	A
7507	Tubes, tuyaux et accessoires de tuyauterie (raccords, coudes, manchons, par exemple), en nickel		
	- Tubes et tuyaux		
7507 11 00	-- en nickel non allié	0	A
7507 12 00	-- en alliages de nickel	0	A
7507 20 00	- Accessoires de tuyauterie	2,5	A
7508	Autres ouvrages en nickel		
7508 10 00	- Toiles métalliques et grillages, en fils de nickel	0	A
7508 90 00	- autres	0	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
76	CHAPITRE 76 – ALUMINIUM ET OUVRAGES EN ALUMINIUM		
7601	Aluminium sous forme brute		
7601 10	- Aluminium non allié		
7601 10 10	-- Plaques	6	A
7601 10 90	-- autres	6	A
7601 20	- Alliages d'aluminium		
7601 20 30	-- Plaques	6	A
7601 20 40	-- Billettes	6	A
7601 20 80	-- autres	6	A
7602 00	Déchets et débris d'aluminium		
	- Déchets		
7602 00 11	-- Tournures, frisons, copeaux, moulures, sciures et limailles; déchets de feuilles et de bandes minces, colorées, revêtues ou contrecollées, d'une épaisseur n'excédant pas 0,2 mm (support non compris)	0	A
7602 00 19	-- autres (y compris les rebuts de fabrication)	0	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
7602 00 90	- Débris	0	A
7603	Poudres et paillettes d'aluminium		
7603 10 00	- Poudres à structure non lamellaire	5	A
7603 20 00	- Poudres à structure lamellaire; paillettes	5	A
7604	Barres et profilés en aluminium		
7604 10	- en aluminium non allié		
7604 10 10	-- Barres	7,5	A
7604 10 90	-- Profilés	7,5	A
	- en alliages d'aluminium		
7604 21 00	-- Profilés creux	7,5	A
7604 29	-- autres		
7604 29 10	--- Barres	7,5	A
7604 29 90	--- Profilés	7,5	A
7605	Fils en aluminium		
	- en aluminium non allié		

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
7605 11 00	-- dont la plus grande dimension de la section transversale excède 7 mm	7,5	A
7605 19 00	-- autres	7,5	A
	- en alliages d'aluminium		
7605 21 00	-- dont la plus grande dimension de la section transversale excède 7 mm	7,5	A
7605 29 00	-- autres	7,5	A
7606	Tôles et bandes en aluminium, d'une épaisseur excédant 0,2 mm		
	- de forme carrée ou rectangulaire		
7606 11	-- en aluminium non allié		
7606 11 30	--- Panneau composite en aluminium	7,5	A
	--- autres		
7606 11 50	---- peintes, vernies ou revêtues de matière plastique	7,5	A
	---- autres, d'une épaisseur		
7606 11 91	----- inférieure à 3 mm	7,5	A
7606 11 93	----- de 3 mm ou plus mais inférieure à 6 mm	7,5	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
7606 11 99	----- de 6 mm ou plus	7,5	A
7606 12	-- en alliages d'aluminium		
	--- Bandes pour corps de boîtes boisson, bandes pour couvercles de boîtes boisson et bandes pour anneaux de boîtes boisson		
7606 12 11	---- Bandes pour corps de boîtes boisson	7,5	A
7606 12 19	---- Bandes pour couvercles de boîtes boisson et bandes pour anneaux de boîtes boisson	7,5	A
7606 12 30	--- Panneau composite en aluminium	7,5	A
	--- autres		
7606 12 50	---- peintes, vernies ou revêtues de matière plastique	7,5	A
	---- autres, d'une épaisseur		
7606 12 92	----- inférieure à 3 mm	7,5	A
7606 12 93	----- de 3 mm ou plus mais inférieure à 6 mm	7,5	A
7606 12 99	----- de 6 mm ou plus	7,5	A
	- autres		
7606 91 00	-- en aluminium non allié	7,5	A
7606 92 00	-- en alliages d'aluminium	7,5	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
7607	Feuilles et bandes minces en aluminium (même imprimées ou fixées sur papier, carton, matières plastiques ou supports similaires) d'une épaisseur n'excédant pas 0,2 mm (support non compris)		
	- sans support		
7607 11	-- simplement laminées		
	--- d'une épaisseur inférieure à 0 021 mm		
7607 11 11	---- en rouleaux d'un poids n'excédant pas 10 kg	7,5	A
7607 11 19	---- autres	7,5	A
7607 11 90	--- d'une épaisseur de 0,021 mm ou plus mais n'excédant pas 0,2 mm	7,5	A
7607 19	-- autres		
7607 19 10	--- d'une épaisseur inférieure à 0 021 mm	7,5	A
7607 19 90	--- d'une épaisseur de 0,021 mm ou plus mais n'excédant pas 0,2 mm	7,5	A
7607 20	- sur support		

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
7607 20 10	-- d'une épaisseur (support non compris) inférieure à 0,021 mm	10	A
	-- d'une épaisseur (support non compris) de 0,021 mm ou plus mais n'excédant pas 0,2 mm		
7607 20 91	--- Panneau composite en aluminium	7,5	A
7607 20 99	--- autres	7,5	A
7608	Tubes et tuyaux en aluminium		
7608 10 00	- en aluminium non allié	7,5	A
7608 20	- en alliages d'aluminium		
7608 20 20	-- soudés	7,5	A
	-- autres		
7608 20 81	--- simplement filés à chaud	7,5	A
7608 20 89	--- autres	7,5	A
7609 00 00	Accessoires de tuyauterie (raccords, coudes, manchons, par exemple), en aluminium	5,9	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
7610	Constructions et parties de constructions (ponts et éléments de ponts, tours, pylônes, piliers, colonnes, charpentes, toitures, portes et fenêtres et leurs cadres, chambranles et seuils, balustrades, par exemple), en aluminium, à l'exception des constructions préfabriquées du n° 9406; tôles, barres, profilés, tubes et similaires, en aluminium, préparés en vue de leur utilisation dans la construction		
7610 10 00	- Portes, fenêtres et leurs cadres, chambranles et seuils	6	A
7610 90	- autres		
7610 90 10	-- Ponts et éléments de ponts, tours et pylônes	7	A
7610 90 90	-- autres	6	A
7611 00 00	Réservoirs, foudres, cuves et récipients similaires pour toutes matières (à l'exception des gaz comprimés ou liquéfiés), en aluminium, d'une contenance excédant 300 l, sans dispositifs mécaniques ou thermiques, même avec revêtement intérieur ou calorifuge	6	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
7612	Réservoirs, fûts, tambours, bidons, boîtes et récipients similaires en aluminium (y compris les étuis tubulaires rigides ou souples), pour toutes matières (à l'exception des gaz comprimés ou liquéfiés), d'une contenance n'excédant pas 300 l, sans dispositifs mécaniques ou thermiques, même avec revêtement intérieur ou calorifuge		
7612 10 00	- Étuis tubulaires souples	6	A
7612 90	- autres		
7612 90 20	-- Récipients des types utilisés pour aérosols	6	A
7612 90 30	-- fabriqués à partir de feuilles et bandes minces d'une épaisseur n'excédant pas 0,2 mm	6	A
7612 90 80	-- autres	6	A
7613 00 00	Récipients en aluminium pour gaz comprimés ou liquéfiés	6	A
7614	Torons, câbles, tresses et similaires, en aluminium, non isolés pour l'électricité		
7614 10 00	- avec âme en acier	6	A
7614 90 00	- autres	6	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
7615	Articles de ménage ou d'économie domestique, d'hygiène ou de toilette, et leurs parties, en aluminium; éponges, torchons, gants et articles similaires pour le récurage, le polissage ou usages analogues, en aluminium		
7615 10	- Articles de ménage ou d'économie domestique et leurs parties; éponges, torchons, gants et articles similaires pour le récurage, le polissage ou usages analogues		
7615 10 10	-- coulés ou moulés	6	A
7615 10 30	-- fabriqués à partir de feuilles et bandes minces d'une épaisseur n'excédant pas 0,2 mm	6	A
7615 10 80	-- autres	6	A
7615 20 00	- Articles d'hygiène ou de toilette et leurs parties	6	A
7616	Autres ouvrages en aluminium		
7616 10 00	- Pointes, clous, crampons appointés, vis, boulons, écrous, crochets à pas de vis, rivets, goupilles, chevilles, clavettes, rondelles et articles similaires	6	A
	- autres		

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
7616 91 00	-- Toiles métalliques, grillages et treillis, en fils d'aluminium	6	A
7616 99	-- autres		
7616 99 10	--- coulés ou moulés	6	A
7616 99 90	--- autres	6	A
78	CHAPITRE 78 – PLOMB ET OUVRAGES EN PLOMB		
7801	Plomb sous forme brute		
7801 10 00	- Plomb affiné	2,5	A
	- autre		
7801 91 00	-- contenant de l'antimoine comme autre élément prédominant en poids	2,5	A
7801 99	-- autre		
7801 99 10	--- contenant en poids 0,02 % ou plus d'argent et destiné à être affiné (plomb d'œuvre)	0	A
7801 99 90	--- autre	2,5	A
7802 00 00	Déchets et débris de plomb	0	A
7804	Tôles, feuilles et bandes, en plomb; poudres et paillettes de plomb		

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
	- Tôles, feuilles et bandes		
7804 11 00	-- Feuilles et bandes, d'une épaisseur n'excédant pas 0,2 mm (support non compris)	5	A
7804 19 00	-- autres	5	A
7804 20 00	- Poudres et paillettes	0	A
7806 00	Autres ouvrages en plomb		
7806 00 10	- Emballages munis de blindage de protection en plomb contre les radiations pour le transport ou le stockage des matières radioactives (<i>Euratom</i>)	0	A
7806 00 80	- autres	5	A
79	CHAPITRE 79 – ZINC ET OUVRAGES EN ZINC		
7901	Zinc sous forme brute		
	- Zinc non allié		
7901 11 00	-- contenant en poids 99,99 % ou plus de zinc	2,5	A
7901 12	-- contenant en poids moins de 99,99 % de zinc		

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
7901 12 10	--- contenant en poids 99,95 % ou plus mais moins de 99,99 % de zinc	2,5	A
7901 12 30	--- contenant en poids 98,5 % ou plus mais moins de 99,95 % de zinc	2,5	A
7901 12 90	--- contenant en poids 97,5 % ou plus mais moins de 98,5 % de zinc	2,5	A
7901 20 00	- Alliages de zinc	2,5	A
7902 00 00	Déchets et débris de zinc	0	A
7903	Poussières, poudres et paillettes, de zinc		
7903 10 00	- Poussières de zinc	2,5	A
7903 90 00	- autres	2,5	A
7904 00 00	Barres, profilés et fils, en zinc	5	A
7905 00 00	Tôles, feuilles et bandes, en zinc	5	A
7907 00 00	Autres ouvrages en zinc	5	A
80	CHAPITRE 80 – ÉTAİN ET OUVRAGES EN ÉTAİN		
8001	Étain sous forme brute		
8001 10 00	- Étain non allié	0	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
8001 20 00	- Alliages d'étain	0	A
8002 00 00	Déchets et débris d'étain	0	A
8003 00 00	Barres, profilés et fils, en étain	0	A
8007 00	Autres ouvrages en étain		
8007 00 10	- Tôles, feuilles et bandes, d'une épaisseur excédant 0,2 mm	0	A
8007 00 80	- autres	0	A
81	CHAPITRE 81 – AUTRES MÉTAUX COMMUNS; CERMETS; OUVRAGES EN CES MATIÈRES		
8101	Tungstène (wolfram) et ouvrages en tungstène, y compris les déchets et débris		
8101 10 00	- Poudres	5	A
	- autres		
8101 94 00	-- Tungstène sous forme brute, y compris les barres simplement obtenues par frittage	5	A
8101 96 00	-- Fils	6	A
8101 97 00	-- Déchets et débris	0	A
8101 99	-- autres		

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
8101 99 10	--- Barres, autres que celles simplement obtenues par frittage, profilés, tôles, bandes et feuilles	6	A
8101 99 90	--- autres	7	A
8102	Molybdène et ouvrages en molybdène, y compris les déchets et débris		
8102 10 00	- Poudres	4	A
	- autres		
8102 94 00	-- Molybdène sous forme brute, y compris les barres simplement obtenues par frittage	3	A
8102 95 00	-- Barres, autres que celles simplement obtenues par frittage, profilés, tôles, bandes et feuilles	5	A
8102 96 00	-- Fils	6,1	A
8102 97 00	-- Déchets et débris	0	A
8102 99 00	-- autres	7	A
8103	Tantale et ouvrages en tantale, y compris les déchets et débris		
8103 20 00	- Tantale sous forme brute, y compris les barres simplement obtenues par frittage; poudres	0	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
8103 30 00	- Déchets et débris	0	A
	- autres		
8103 91 00	-- Creusets	4	A
8103 99	-- autres		
8103 99 10	--- Barres (autres que les barres simplement obtenues par frittage), profilés, fils, tôles, bandes et feuilles	3	A
8103 99 90	--- autres	4	A
8104	Magnésium et ouvrages en magnésium, y compris les déchets et débris		
	- Magnésium sous forme brute		
8104 11 00	-- contenant au moins 99,8 % en poids de magnésium	5,3	A
8104 19 00	-- autres	4	A
8104 20 00	- Déchets et débris	0	A
8104 30 00	- Copeaux, tournures et granulés calibrés; poudres	4	A
8104 90 00	- autres	4	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
8105	Mattes de cobalt et autres produits intermédiaires de la métallurgie du cobalt; cobalt et ouvrages en cobalt, y compris les déchets et débris		
8105 20 00	- Mattes de cobalt et autres produits intermédiaires de la métallurgie du cobalt; cobalt sous forme brute; poudres	0	A
8105 30 00	- Déchets et débris	0	A
8105 90 00	- autres	3	A
8106	Bismuth et ouvrages en bismuth, y compris les déchets et débris		
8106 10	- Contenant plus de 99,99 % en poids de bismuth		
8106 10 10	-- Bismuth sous forme brute; déchets et débris; poudres	0	A
8106 10 90	-- autres	2	A
8106 90	- autres		
8106 90 10	-- Bismuth sous forme brute; déchets et débris; poudres	0	A
8106 90 90	-- autres	2	A
8108	Titane et ouvrages en titane, y compris les déchets et débris		
8108 20 00	- Titane sous forme brute; poudres	5	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
8108 30 00	- Déchets et débris	5	A
8108 90	- autres		
8108 90 30	-- Barres, profilés et fils	7	A
8108 90 50	-- Tôles, bandes et feuilles	7	A
8108 90 60	-- Tubes et tuyaux	7	A
8108 90 90	-- autres	7	A
8109	Zirconium et ouvrages en zirconium, y compris les déchets et débris		
	- Zirconium sous forme brute; poudres		
8109 21 00	-- Contenant moins d'une partie de hafnium pour 500 parties en poids de zirconium	5	A
8109 29 00	-- autres	5	A
	- Déchets et débris		
8109 31 00	-- Contenant moins d'une partie de hafnium pour 500 parties en poids de zirconium	0	A
8109 39 00	-- autres	0	A
	- autres		

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
8109 91 00	-- Contenant moins d'une partie de hafnium pour 500 parties en poids de zirconium	9	A
8109 99 00	-- autres	9	A
8110	Antimoine et ouvrages en antimoine, y compris les déchets et débris		
8110 10 00	- Antimoine sous forme brute; poudres	7	A
8110 20 00	- Déchets et débris	0	A
8110 90 00	- autres	7	A
8111 00	Manganèse et ouvrages en manganèse, y compris les déchets et débris		
	- Manganèse sous forme brute; déchets et débris; poudres		
8111 00 11	-- Manganèse sous forme brute; poudres	0	A
8111 00 19	-- Déchets et débris	0	A
8111 00 90	- autres	5	A
8112	Béryllium, chrome, hafnium (celtium), rhénium, thallium, cadmium, germanium, vanadium, gallium, indium et niobium (columbium), ainsi que les ouvrages en ces métaux, y compris les déchets et débris		

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
	- Béryllium		
8112 12 00	-- sous forme brute; poudres	0	A
8112 13 00	-- Déchets et débris	0	A
8112 19 00	-- autres	3	A
	- Chrome		
8112 21	-- sous forme brute; poudres		
8112 21 10	--- Alliages de chrome contenant en poids plus de 10 % de nickel	0	A
8112 21 90	--- autres	3	A
8112 22 00	-- Déchets et débris	0	A
8112 29 00	-- autres	5	A
	- Hafnium (celtium)		
8112 31 00	-- sous forme brute; déchets et débris; poudres	3	A
8112 39 00	-- autres	7	A
	- Rhénium		
8112 41	-- sous forme brute; déchets et débris; poudres		
8112 41 10	--- Déchets et débris	0	A
8112 41 90	--- autres	3	A
8112 49 00	-- autres	9	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
	- Thallium		
8112 51 00	-- sous forme brute; poudres	1,5	A
8112 52 00	-- Déchets et débris	0	A
8112 59 00	-- autres	3	A
	- Cadmium		
8112 61 00	-- Déchets et débris	0	A
8112 69	-- autres		
8112 69 10	--- Cadmium sous forme brute; poudres	3	A
8112 69 90	--- autres	4	A
	- autres		
8112 92	-- sous forme brute; déchets et débris; poudres		
8112 92 21	--- Déchets et débris	0	A
	--- autres		
8112 92 40	---- Niobium (columbium)	3	A
8112 92 81	---- Indium	2	A
8112 92 89	---- Gallium	1,5	A
8112 92 91	---- Vanadium	0	A
8112 92 95	---- Germanium	4,5	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
8112 99	-- autres		
8112 99 40	--- Germanium	7	A
8112 99 50	--- Niobium (columbium)	9	A
8112 99 70	--- Gallium, indium, vanadium	3	A
8113 00	Cermets et ouvrages en cermets, y compris les déchets et débris		
8113 00 20	- sous forme brute	4	A
8113 00 40	- Déchets et débris	0	A
8113 00 90	- autres	5	A
82	CHAPITRE 82 – OUTILS ET OUTILLAGE, ARTICLES DE COUTELLERIE ET COUVERTS DE TABLE, EN MÉTAUX COMMUNS; PARTIES DE CES ARTICLES, EN MÉTAUX COMMUNS		
8201	Bêches, pelles, pioches, pics, houes, binettes, fourches, râteaux et racloirs; haches, serpes et outils similaires à taillants; sécateurs de tous types; faux et faucilles, couteaux à foin ou à paille, cisailles à haies, coins et autres outils agricoles, horticoles ou forestiers, à main		

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
8201 10 00	- Bêches et pelles	1,7	A
8201 30 00	- Pioches, pics, houes, binettes, râtaux et racloirs	1,7	A
8201 40 00	- Haches, serpes et outils similaires à taillants	1,7	A
8201 50 00	- Sécateurs (y compris les cisailles à volaille) maniés à une main	1,7	A
8201 60 00	- Cisailles à haies, sécateurs et outils similaires, maniés à deux mains	1,7	A
8201 90 00	- autres outils agricoles, horticoles ou forestiers, à main	1,7	A
8202	Scies à main; lames de scies de toutes sortes (y compris les fraises-scies et les lames non dentées pour le sciage)		
8202 10 00	- Scies à main	1,7	A
8202 20 00	- Lames de scies à ruban	1,7	A
	- Lames de scies circulaires (y compris les fraises-scies)		
8202 31 00	-- avec partie travaillante en acier	2,7	A
8202 39 00	-- autres, y compris les parties	2,7	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
8202 40 00	- Chaînes de scies, dites «coupantes»	1,7	A
	- autres lames de scies		
8202 91 00	-- Lames de scies droites, pour le travail des métaux	2,7	A
8202 99	-- autres		
8202 99 20	--- pour le travail des métaux	2,7	A
8202 99 80	--- pour le travail d'autres matières	2,7	A
8203	Limes, râpes, pinces (même coupantes), tenailles, brucelles, cisailles à métaux, coupe-tubes, coupe-boulons, emporte-pièce et outils similaires, à main		
8203 10 00	- Limes, râpes et outils similaires	1,7	A
8203 20 00	- Pinces (même coupantes), tenailles, brucelles et outils similaires	1,7	A
8203 30 00	- Cisailles à métaux et outils similaires	1,7	A
8203 40 00	- Coupe-tubes, coupe-boulons, emporte-pièce et outils similaires	1,7	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
8204	Clés de serrage à main (y compris les clés dynamométriques); douilles de serrage interchangeables, même avec manches		
	- Clés de serrage à main		
8204 11 00	-- à ouverture fixe	1,7	A
8204 12 00	-- à ouverture variable	1,7	A
8204 20 00	- Douilles de serrage interchangeables, même avec manches	1,7	A
8205	Outils et outillage à main (y compris les diamants de vitriers) non dénommés ni compris ailleurs; lampes à souder et similaires; étaux, serre-joints et similaires, autres que ceux constituant des accessoires ou des parties de machines-outils ou de machines à découper par jet d'eau; enclumes; forges portatives; meules avec bâtis, à main ou à pédale		
8205 10 00	- Outils de perçage, de filetage ou de taraudage	1,7	A
8205 20 00	- Marteaux et masses	3,7	A
8205 30 00	- Rabots, ciseaux, gouges et outils tranchants similaires pour le travail du bois	3,7	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
8205 40 00	- Tournevis	3,7	A
	- autres outils et outillage à main (y compris les diamants de vitriers)		
8205 51 00	-- d'économie domestique	3,7	A
8205 59	-- autres		
8205 59 10	--- Outils pour maçons, mouleurs, cimentiers, plâtriers et peintres	3,7	A
8205 59 80	--- autres	2,7	A
8205 60 00	- Lampes à souder et similaires	2,7	A
8205 70 00	- Étaux, serre-joints et similaires	3,7	A
8205 90	- autres, y compris des assortiments d'articles d'au moins deux des sous-positions de la présente position		
8205 90 10	-- Enclumes; forges portatives; meules avec bâtis, à main ou à pédale	2,7	A
8205 90 90	-- Assortiments d'articles d'au moins deux des sous-positions de la présente position	3,7	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
8206 00 00	Outils d'au moins deux des n ^{os} 8202 à 8205, conditionnés en assortiments pour la vente au détail	3,7	A
8207	Outils interchangeables pour outillage à main, mécanique ou non, ou pour machines-outils (à emboutir, à estamper, à poinçonner, à tarauder, à fileter, à percer, à aléser, à brocher, à fraiser, à tourner, à visser, par exemple), y compris les filières pour l'étrépage ou le filage (extrusion) des métaux, ainsi que les outils de forage ou de sondage		
	- Outils de forage ou de sondage		
8207 13 00	-- avec partie travaillante en cermets	2,7	A
8207 19	-- autres, y compris les parties		
8207 19 10	--- avec partie travaillante en diamant ou en agglomérés de diamant	2,7	A
8207 19 90	--- autres	2,7	A
8207 20	- Filières pour l'étrépage ou le filage (extrusion) des métaux		
8207 20 10	-- avec partie travaillante en diamant ou en agglomérés de diamant	2,7	A
8207 20 90	-- avec partie travaillante en autres matières	2,7	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
8207 30	- Outils à emboutir, à estamper ou à poinçonner		
8207 30 10	-- pour l'usinage des métaux	2,7	A
8207 30 90	-- autres	2,7	A
8207 40	- Outils à tarauder ou à fileter		
	-- pour l'usinage des métaux		
8207 40 10	--- Outils à tarauder	2,7	A
8207 40 30	--- Outils à fileter	2,7	A
8207 40 90	-- autres	2,7	A
8207 50	- Outils à percer		
8207 50 10	-- avec partie travaillante en diamant ou en agglomérés de diamant	2,7	A
	-- avec partie travaillante en autres matières		
8207 50 30	--- Forets de maçonnerie	2,7	A
	--- autres		
	---- pour l'usinage des métaux, avec partie travaillante		

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
8207 50 50	----- en cermets	2,7	A
8207 50 60	----- en aciers à coupe rapide	2,7	A
8207 50 70	----- en autres matières	2,7	A
8207 50 90	---- autres	2,7	A
8207 60	- Outils à aléser ou à brocher		
8207 60 10	-- avec partie travaillante en diamant ou en agglomérés de diamant	2,7	A
	-- avec partie travaillante en autres matières		
	--- Outils à aléser		
8207 60 30	---- pour l'usinage des métaux	2,7	A
8207 60 50	---- autres	2,7	A
	--- Outils à brocher		
8207 60 70	---- pour l'usinage des métaux	2,7	A
8207 60 90	---- autres	2,7	A
8207 70	- Outils à fraiser		
	-- pour l'usinage des métaux, avec partie travaillante		

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
8207 70 10	--- en cermets	2,7	A
	--- en autres matières		
8207 70 31	---- Fraises à queue	2,7	A
8207 70 37	---- autres	2,7	A
8207 70 90	-- autres	2,7	A
8207 80	- Outils à tourner		
	-- pour l'usinage des métaux, avec partie travaillante		
8207 80 11	--- en cermets	2,7	A
8207 80 19	--- en autres matières	2,7	A
8207 80 90	-- autres	2,7	A
8207 90	- autres outils interchangeables		
8207 90 10	-- avec partie travaillante en diamant ou en agglomérés de diamant	2,7	A
	-- avec partie travaillante en autres matières		
8207 90 30	--- Lames de tournevis	2,7	A
8207 90 50	--- Outils de taillage des engrenages	2,7	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
	--- autres, avec partie travaillante		
	---- en cermets		
8207 90 71	----- pour l'usinage des métaux	2,7	A
8207 90 78	----- autres	2,7	A
	---- en autres matières		
8207 90 91	----- pour l'usinage des métaux	2,7	A
8207 90 99	----- autres	2,7	A
8208	Couteaux et lames tranchantes, pour machines ou pour appareils mécaniques		
8208 10 00	- pour le travail des métaux	1,7	A
8208 20 00	- pour le travail du bois	1,7	A
8208 30 00	- pour appareils de cuisine ou pour machines pour l'industrie alimentaire	1,7	A
8208 40 00	- pour machines agricoles, horticoles ou forestières	1,7	A
8208 90 00	- autres	1,7	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
8209 00	Plaquettes, baguettes, pointes et objets similaires pour outils, non montés, constitués par des cernets		
8209 00 20	- Plaquettes amovibles	2,7	A
8209 00 80	- autres	2,7	A
8210 00 00	Appareils mécaniques actionnés à la main, d'un poids de 10 kg ou moins, utilisés pour préparer, conditionner ou servir les aliments ou les boissons	2,7	A
8211	Couteaux (autres que ceux du n° 8208) à lame tranchante ou dentelée, y compris les serpettes fermantes, et leurs lames		
8211 10 00	- Assortiments	8,5	A
	- autres		
8211 91 00	-- Couteaux de table à lame fixe	8,5	A
8211 92 00	-- autres couteaux à lame fixe	8,5	A
8211 93 00	-- Couteaux autres qu'à lame fixe, y compris les serpettes fermantes	8,5	A
8211 94 00	-- Lames	6,7	A
8211 95 00	-- Manches en métaux communs	2,7	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
8212	Rasoirs et leurs lames (y compris les ébauches en bandes)		
8212 10	- Rasoirs		
8212 10 10	-- Rasoirs de sûreté à lames non remplaçables	2,7	A
8212 10 90	-- autres	2,7	A
8212 20 00	- Lames de rasoirs de sûreté, y compris les ébauches en bandes	2,7	A
8212 90 00	- autres parties	2,7	A
8213 00 00	Ciseaux à doubles branches et leurs lames	4,2	A
8214	Autres articles de coutellerie (tondeuses, fendoirs, couperets, hachoirs de bouchers ou de cuisine et coupe-papier, par exemple); outils et assortiments d'outils de manucures ou de pédicures (y compris les limes à ongles)		
8214 10 00	- Coupe-papier, ouvre-lettres, grattoirs, taille-crayons et leurs lames	2,7	A
8214 20 00	- Outils et assortiments d'outils de manucures ou de pédicures (y compris les limes à ongles)	2,7	A
8214 90 00	- autres	2,7	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
8215	Cuillers, fourchettes, louches, écumoirs, pelles à tartes, couteaux spéciaux à poisson ou à beurre, pinces à sucre et articles similaires		
8215 10	- Assortiments contenant au moins un objet argenté, doré ou platiné		
8215 10 20	-- contenant uniquement des objets argentés, dorés ou platinés	4,7	A
	-- autres		
8215 10 30	--- en aciers inoxydables	8,5	A
8215 10 80	--- autres	4,7	A
8215 20	- autres assortiments		
8215 20 10	-- en aciers inoxydables	8,5	A
8215 20 90	-- autres	4,7	A
	- autres		
8215 91 00	-- argentés, dorés ou platinés	4,7	A
8215 99	-- autres		
8215 99 10	--- en aciers inoxydables	8,5	A
8215 99 90	--- autres	4,7	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
83	CHAPITRE 83 – OUVRAGES DIVERS EN MÉTAUX COMMUNS		
8301	Cadenas, serrures et verrous (à clef, à secret ou électriques), en métaux communs; fermoirs et montures-fermoirs comportant une serrure, en métaux communs; clefs pour ces articles, en métaux communs		
8301 10 00	- Cadenas	2,7	A
8301 20 00	- Serrures des types utilisés pour véhicules automobiles	2,7	A
8301 30 00	- Serrures des types utilisés pour meubles	2,7	A
8301 40	- autres serrures; verrous		
	-- Serrures des types utilisés pour portes de bâtiments		
8301 40 11	--- Serrures à cylindres	2,7	A
8301 40 19	--- autres	2,7	A
8301 40 90	-- autres serrures; verrous	2,7	A
8301 50 00	- Fermoirs et montures-fermoirs comportant une serrure	2,7	A
8301 60 00	- Parties	2,7	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
8301 70 00	- Clefs présentées isolément	2,7	A
8302	Garnitures, ferrures et articles similaires en métaux communs pour meubles, portes, escaliers, fenêtres, persiennes, carrosseries, articles de sellerie, malles, coffres, coffrets ou autres ouvrages de l'espèce; patères, porte-chapeaux, supports et articles similaires, en métaux communs; roulettes avec monture en métaux communs; ferme-portes automatiques en métaux communs		
8302 10 00	- Charnières de tous genres (y compris les paumelles et pentures)	2,7	A
8302 20 00	- Roulettes	2,7	A
8302 30 00	- autres garnitures, ferrures et articles similaires pour véhicules automobiles	2,7	A
	- autres garnitures, ferrures et articles similaires		
8302 41	-- pour bâtiments		
8302 41 10	--- pour portes	2,7	A
8302 41 50	--- pour fenêtres et portes-fenêtres	2,7	A
8302 41 90	--- autres	2,7	A
8302 42 00	-- autres, pour meubles	2,7	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
8302 49 00	-- autres	2,7	A
8302 50 00	- Patères, porte-chapeaux, supports et articles similaires	2,7	A
8302 60 00	- Ferme-portes automatiques	2,7	A
8303 00	Coffres-forts, portes blindées et compartiments pour chambres fortes, coffres et cassettes de sûreté et articles similaires, en métaux communs		
8303 00 40	- Coffres-forts, portes blindées et compartiments pour chambres fortes	2,7	A
8303 00 90	- Coffrets et cassettes de sûreté et articles similaires	2,7	A
8304 00 00	Classeurs, fichiers, boîtes de classement, porte-copies, plumiers, porte-cachets et matériel et fournitures similaires de bureau, en métaux communs, à l'exclusion des meubles de bureau du n° 9403	2,7	A
8305	Mécanismes pour reliure de feuillets mobiles ou pour classeurs, attache-lettres, coins de lettres, trombones, onglets de signalisation et objets similaires de bureau, en métaux communs; agrafes présentées en barrettes (de bureau, pour tapissiers, emballeurs, par exemple), en métaux communs		

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
8305 10 00	- Mécanismes pour reliure de feuillets mobiles ou pour classeurs	2,7	A
8305 20 00	- Agrafes présentées en barrettes	2,7	A
8305 90 00	- autres, y compris les parties	2,7	A
8306	Cloches, sonnettes, gongs et articles similaires, non électriques, en métaux communs; statuettes et autres objets d'ornement, en métaux communs; cadres pour photographies, gravures ou similaires, en métaux communs; miroirs en métaux communs		
8306 10 00	- Cloches, sonnettes, gongs et articles similaires	0	A
	- Statuettes et autres objets d'ornement		
8306 21 00	-- argentés, dorés ou platinés	0	A
8306 29 00	-- autres	0	A
8306 30 00	- Cadres pour photographies, gravures ou similaires; miroirs	2,7	A
8307	Tuyaux flexibles en métaux communs, même avec leurs accessoires		
8307 10 00	- en fer ou en acier	2,7	A
8307 90 00	- en autres métaux communs	2,7	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
8308	Fermoirs, montures-fermoirs, boucles, boucles-fermoirs, agrafes, crochets, œillets et articles similaires, en métaux communs, pour vêtements ou accessoires du vêtement, chaussures, bijouterie, bracelets-montres, livres, bâches, maroquinerie, sellerie, articles de voyage ou pour toutes confections; rivets tubulaires ou à tige fendue, en métaux communs; perles et paillettes découpées, en métaux communs		
8308 10 00	- Agrafes, crochets et œillets	2,7	A
8308 20 00	- Rivets tubulaires ou à tige fendue	2,7	A
8308 90 00	- autres, y compris les parties	2,7	A
8309	Bouchons (y compris les bouchons-couronnes, les bouchons à pas de vis et les bouchons-verseurs), couvercles, capsules pour bouteilles, bondes filetées, plaques de bondes, scellés et autres accessoires pour l'emballage, en métaux communs		
8309 10 00	- Bouchons-couronnes	2,7	A
8309 90	- autres		
8309 90 10	-- Capsules de bouchage ou de surbouchage en plomb, pour bouteilles; capsules de bouchage ou surbouchage en aluminium, d'un diamètre excédant 21 mm, pour bouteilles	3,7	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
8309 90 90	-- autres	2,7	A
8310 00 00	Plaques indicatrices, plaques-enseignes, plaques-adresses et plaques similaires, chiffres, lettres et enseignes diverses, en métaux communs, à l'exclusion de ceux du n° 9405	2,7	A
8311	Fils, baguettes, tubes, plaques, électrodes et articles similaires, en métaux communs ou en carbures métalliques, enrobés ou fourrés de décapants ou de fondants, pour brasage, soudage ou dépôt de métal ou de carbures métalliques; fils et baguettes en poudres de métaux communs agglomérés, pour la métallisation par projection		
8311 10 00	- Électrodes enrobées pour le soudage à l'arc, en métaux communs	2,7	A
8311 20 00	- Fils fourrés pour le soudage à l'arc, en métaux communs	2,7	A
8311 30 00	- Baguettes enrobées et fils fourrés pour le brasage ou le soudage à la flamme, en métaux communs	2,7	A
8311 90 00	- autres	2,7	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
XVI	SECTION XVI – MACHINES ET APPAREILS, MATÉRIEL ÉLECTRIQUE ET LEURS PARTIES; APPAREILS D'ENREGISTREMENT OU DE REPRODUCTION DU SON, APPAREILS D'ENREGISTREMENT OU DE REPRODUCTION DES IMAGES ET DU SON EN TÉLÉVISION, ET PARTIES ET ACCESSOIRES DE CES APPAREILS		
84	CHAPITRE 84 – RÉACTEURS NUCLÉAIRES, CHAUDIÈRES, MACHINES, APPAREILS ET ENGINS MÉCANIQUES; PARTIES DE CES MACHINES OU APPAREILS		
8401	Réacteurs nucléaires; éléments combustibles (cartouches) non irradiés pour réacteurs nucléaires; machines et appareils pour la séparation isotopique		
8401 10 00	- Réacteurs nucléaires (<i>Euratom</i>)	5,7	A
8401 20 00	- Machines et appareils pour la séparation isotopique, et leurs parties (<i>Euratom</i>)	3,7	A
8401 30 00	- Éléments combustibles (cartouches) non irradiés (<i>Euratom</i>)	3,7	A
8401 40 00	- Parties de réacteurs nucléaires (<i>Euratom</i>)	3,7	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
8402	Chaudières à vapeur (générateurs de vapeur), autres que les chaudières pour le chauffage central conçues pour produire à la fois de l'eau chaude et de la vapeur à basse pression; chaudières dites «à eau surchauffée»		
	- Chaudières à vapeur		
8402 11 00	-- Chaudières aquatubulaires d'une production horaire de vapeur excédant 45 t	2,7	A
8402 12 00	-- Chaudières aquatubulaires d'une production horaire de vapeur n'excédant pas 45 t	2,7	A
8402 19	-- autres chaudières à vapeur, y compris les chaudières mixtes		
8402 19 10	--- Chaudières à tubes de fumée	2,7	A
8402 19 90	--- autres	2,7	A
8402 20 00	- Chaudières dites «à eau surchauffée»	2,7	A
8402 90 00	- Parties	2,7	A
8403	Chaudières pour le chauffage central autres que celles du n° 8402		
8403 10	- Chaudières		
8403 10 10	-- en fonte	2,7	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
8403 10 90	-- autres	2,7	A
8403 90	- Parties		
8403 90 10	-- en fonte	2,7	A
8403 90 90	-- autres	2,7	A
8404	Appareils auxiliaires pour chaudières des n ^{os} 8402 ou 8403 (économiseurs, surchauffeurs, appareils de ramonage ou de récupération des gaz, par exemple); condenseurs pour machines à vapeur		
8404 10 00	- Appareils auxiliaires pour chaudières des n ^{os} 8402 ou 8403	2,7	A
8404 20 00	- Condenseurs pour machines à vapeur	2,7	A
8404 90 00	- Parties	2,7	A
8405	Générateurs de gaz à l'air ou de gaz à l'eau, avec ou sans leurs épurateurs; générateurs d'acétylène et générateurs similaires de gaz, par procédé à l'eau, avec ou sans leurs épurateurs		
8405 10 00	- Générateurs de gaz à l'air ou de gaz à l'eau, avec ou sans leurs épurateurs; générateurs d'acétylène et générateurs similaires de gaz, par procédé à l'eau, avec ou sans leurs épurateurs	1,7	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
8405 90 00	- Parties	1,7	A
8406	Turbines à vapeur		
8406 10 00	- Turbines pour la propulsion de bateaux	2,7	A
	- autres turbines		
8406 81 00	-- d'une puissance excédant 40 MW	2,7	A
8406 82 00	-- d'une puissance n'excédant pas 40 MW	2,7	A
8406 90	- Parties		
8406 90 10	-- Ailettes, aubages et rotors	2,7	A
8406 90 90	-- autres	2,7	A
8407	Moteurs à piston alternatif ou rotatif, à allumage par étincelles (moteurs à explosion)		
8407 10 00	- Moteurs pour l'aviation	1,7	A
	- Moteurs pour la propulsion de bateaux		
8407 21	-- du type hors-bord		
8407 21 10	--- d'une cylindrée n'excédant pas 325 cm ³	6,2	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
	--- d'une cylindrée excédant 325 cm ³		
8407 21 91	---- d'une puissance n'excédant pas 30 kW	4,2	A
8407 21 99	---- d'une puissance excédant 30 kW	4,2	A
8407 29 00	-- autres	4,2	A
	- Moteurs à piston alternatif des types utilisés pour la propulsion des véhicules du chapitre 87		
8407 31 00	-- d'une cylindrée n'excédant pas 50 cm ³	2,7	A
8407 32	-- d'une cylindrée excédant 50 cm ³ mais n'excédant pas 250 cm ³		
8407 32 10	--- d'une cylindrée excédant 50 cm ³ mais n'excédant pas 125 cm ³	2,7	A
8407 32 90	--- d'une cylindrée excédant 125 cm ³ mais n'excédant pas 250 cm ³	2,7	A
8407 33	-- d'une cylindrée excédant 250 cm ³ mais n'excédant pas 1 000 cm ³		
8407 33 20	--- d'une cylindrée excédant 250 cm ³ mais n'excédant pas 500 cm ³	2,7	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
8407 33 80	--- d'une cylindrée excédant 500 cm ³ mais n'excédant pas 1 000 cm ³	2,7	A
8407 34	-- d'une cylindrée excédant 1 000 cm ³		
8407 34 10	--- destinés à l'industrie du montage: des motoculteurs du n° 8701 10, des véhicules automobiles du n° 8703, des véhicules automobiles du n° 8704, à moteur d'une cylindrée inférieure à 2 800 cm ³ , des véhicules automobiles du n° 8705	2,7	A
	--- autres		
8407 34 30	---- usagés	4,2	A
	---- neufs, d'une cylindrée		
8407 34 91	----- n'excédant pas 1 500 cm ³	4,2	A
8407 34 99	----- excédant 1 500 cm ³	4,2	A
8407 90	- autres moteurs		
8407 90 10	-- d'une cylindrée n'excédant pas 250 cm ³	2,7	A
	-- d'une cylindrée excédant 250 cm ³		

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
8407 90 50	--- destinés à l'industrie du montage: des motoculteurs du n° 8701 10, des véhicules automobiles du n° 8703, des véhicules automobiles du n° 8704, à moteur d'une cylindrée inférieure à 2 800 cm ³ , des véhicules automobiles du n° 8705	2,7	A
	--- autres		
8407 90 80	---- d'une puissance n'excédant pas 10 kW	4,2	A
8407 90 90	---- d'une puissance excédant 10 kW	4,2	A
8408	Moteurs à piston, à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel)		
8408 10	- Moteurs pour la propulsion de bateaux		
	-- usagés		
8408 10 11	--- destinés aux bateaux pour la navigation maritime des n ^{os} 8901 à 8906, aux remorqueurs de la sous-position 8904 00 10 et aux navires de guerre du n° 8906 10 00	0	A
8408 10 19	--- autres	2,7	A
	-- neufs, d'une puissance		
	--- n'excédant pas 50 kW		

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
8408 10 23	---- destinés aux bateaux pour la navigation maritime des n ^{os} 8901 à 8906, aux remorqueurs de la sous-position 8904 00 10 et aux navires de guerre du n ^o 8906 10 00	0	A
8408 10 27	---- autres	2,7	A
	--- excédant 50 kW mais n'excédant pas 100 kW		
8408 10 31	---- destinés aux bateaux pour la navigation maritime des n ^{os} 8901 à 8906, aux remorqueurs de la sous-position 8904 00 10 et aux navires de guerre du n ^o 8906 10 00	0	A
8408 10 39	---- autres	2,7	A
	--- excédant 100 kW mais n'excédant pas 200 kW		
8408 10 41	---- destinés aux bateaux pour la navigation maritime des n ^{os} 8901 à 8906, aux remorqueurs de la sous-position 8904 00 10 et aux navires de guerre du n ^o 8906 10 00	0	A
8408 10 49	---- autres	2,7	A
	--- excédant 200 kW mais n'excédant pas 300 kW		
8408 10 51	---- destinés aux bateaux pour la navigation maritime des n ^{os} 8901 à 8906, aux remorqueurs de la sous-position 8904 00 10 et aux navires de guerre du n ^o 8906 10 00	0	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
8408 10 59	---- autres	2,7	A
	--- excédant 300 kW mais n'excédant pas 500 kW		
8408 10 61	---- destinés aux bateaux pour la navigation maritime des n ^{os} 8901 à 8906, aux remorqueurs de la sous-position 8904 00 10 et aux navires de guerre du n ^o 8906 10 00	0	A
8408 10 69	---- autres	2,7	A
	--- excédant 500 kW mais n'excédant pas 1 000 kW		
8408 10 71	---- destinés aux bateaux pour la navigation maritime des n ^{os} 8901 à 8906, aux remorqueurs de la sous-position 8904 00 10 et aux navires de guerre du n ^o 8906 10 00	0	A
8408 10 79	---- autres	2,7	A
	--- excédant 1 000 kW mais n'excédant pas 5 000 kW		
8408 10 81	---- destinés aux bateaux pour la navigation maritime des n ^{os} 8901 à 8906, aux remorqueurs de la sous-position 8904 00 10 et aux navires de guerre du n ^o 8906 10 00	0	A
8408 10 89	---- autres	2,7	A
	--- excédant 5 000 kW		

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
8408 10 91	---- destinés aux bateaux pour la navigation maritime des n ^{os} 8901 à 8906, aux remorqueurs de la sous-position 8904 00 10 et aux navires de guerre du n° 8906 10 00	0	A
8408 10 99	---- autres	2,7	A
8408 20	- Moteurs des types utilisés pour la propulsion des véhicules du chapitre 87		
8408 20 10	-- destinés à l'industrie du montage: des motoculteurs du n° 8701 10, des véhicules automobiles du n° 8703, des véhicules automobiles du n° 8704, à moteur d'une cylindrée inférieure à 2 500 cm ³ , des véhicules automobiles du n° 8705	2,7	A
	-- autres		
	--- pour tracteurs agricoles et forestiers à roues, d'une puissance		
8408 20 31	---- n'excédant pas 50 kW	4,2	A
8408 20 35	---- excédant 50 kW mais n'excédant pas 100 kW	4,2	A
8408 20 37	---- excédant 100 kW	4,2	A
	--- pour autres véhicules du chapitre 87, d'une puissance		

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
8408 20 51	---- n'excédant pas 50 kW	4,2	A
8408 20 55	---- excédant 50 kW mais n'excédant pas 100 kW	4,2	A
8408 20 57	---- excédant 100 kW mais n'excédant pas 200 kW	4,2	A
8408 20 99	---- excédant 200 kW	4,2	A
8408 90	- autres moteurs		
8408 90 21	-- de propulsion pour véhicules ferroviaires	4,2	A
	-- autres		
8408 90 27	--- usagés	4,2	A
	--- neufs, d'une puissance		
8408 90 41	---- n'excédant pas 15 kW	4,2	A
8408 90 43	---- excédant 15 kW mais n'excédant pas 30 kW	4,2	A
8408 90 45	---- excédant 30 kW mais n'excédant pas 50 kW	4,2	A
8408 90 47	---- excédant 50 kW mais n'excédant pas 100 kW	4,2	A
8408 90 61	---- excédant 100 kW mais n'excédant pas 200 kW	4,2	A
8408 90 65	---- excédant 200 kW mais n'excédant pas 300 kW	4,2	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
8408 90 67	---- excédant 300 kW mais n'excédant pas 500 kW	4,2	A
8408 90 81	---- excédant 500 kW mais n'excédant pas 1 000 kW	4,2	A
8408 90 85	---- excédant 1 000 kW mais n'excédant pas 5 000 kW	4,2	A
8408 90 89	---- excédant 5 000 kW	4,2	A
8409	Parties reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinées aux moteurs des n ^{os} 8407 ou 8408		
8409 10 00	- de moteurs pour l'aviation	1,7	A
	- autres		
8409 91 00	-- reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinées aux moteurs à piston à allumage par étincelles	2,7	A
8409 99 00	-- autres	2,7	A
8410	Turbines hydrauliques, roues hydrauliques et leurs régulateurs		
	- Turbines et roues hydrauliques		
8410 11 00	-- d'une puissance n'excédant pas 1 000 kW	4,5	A
8410 12 00	-- d'une puissance excédant 1 000 kW mais n'excédant pas 10 000 kW	4,5	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
8410 13 00	-- d'une puissance excédant 10 000 kW	4,5	A
8410 90 00	- Parties, y compris les régulateurs	4,5	A
8411	Turboréacteurs, turbopropulseurs et autres turbines à gaz		
	- Turboréacteurs		
8411 11 00	-- d'une poussée n'excédant pas 25 kN	3,2	A
8411 12	-- d'une poussée excédant 25 kN		
8411 12 10	--- d'une poussée excédant 25 kN mais n'excédant pas 44 kN	2,7	A
8411 12 30	--- d'une poussée excédant 44 kN mais n'excédant pas 132 kN	2,7	A
8411 12 80	--- d'une poussée excédant 132 kN	2,7	A
	- Turbopropulseurs		
8411 21 00	-- d'une puissance n'excédant pas 1 100 kW	3,6	A
8411 22	-- d'une puissance excédant 1 100 kW		
8411 22 20	--- d'une puissance excédant 1 100 kW mais n'excédant pas 3 730 kW	2,7	A
8411 22 80	--- d'une puissance excédant 3 730 kW	2,7	A
	- autres turbines à gaz		

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
8411 81 00	-- d'une puissance n'excédant pas 5 000 kW	4,1	A
8411 82	-- d'une puissance excédant 5 000 kW		
8411 82 20	--- d'une puissance excédant 5 000 kW mais n'excédant pas 20 000 kW	4,1	A
8411 82 60	--- d'une puissance excédant 20 000 kW mais n'excédant pas 50 000 kW	4,1	A
8411 82 80	--- d'une puissance excédant 50 000 kW	4,1	A
	- Parties		
8411 91 00	-- de turboréacteurs ou de turbopropulseurs	2,7	A
8411 99 00	-- autres	4,1	A
8412	Autres moteurs et machines motrices		
8412 10 00	- Propulseurs à réaction autres que les turboréacteurs	2,2	A
	- Moteurs hydrauliques		
8412 21	-- à mouvement rectiligne (cylindres)		
8412 21 20	--- Systèmes hydrauliques	2,7	A
8412 21 80	--- autres	2,7	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
8412 29	-- autres		
8412 29 20	--- Systèmes hydrauliques	4,2	A
	--- autres		
8412 29 81	---- Moteurs oléohydrauliques	4,2	A
8412 29 89	---- autres	4,2	A
	- Moteurs pneumatiques		
8412 31 00	-- à mouvement rectiligne (cylindres)	4,2	A
8412 39 00	-- autres	4,2	A
8412 80	- autres		
8412 80 10	-- Machines à vapeur d'eau ou autres vapeurs	2,7	A
8412 80 80	-- autres	4,2	A
8412 90	- Parties		
8412 90 20	-- de propulseurs à réaction autres que les turboréacteurs	1,7	A
8412 90 40	-- de moteurs hydrauliques	2,7	A
8412 90 80	-- autres	2,7	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
8413	Pompes pour liquides, même comportant un dispositif mesureur; élévateurs à liquides		
	- Pompes comportant un dispositif mesureur ou conçues pour comporter un tel dispositif		
8413 11 00	-- Pompes pour la distribution de carburants ou de lubrifiants, des types utilisés dans les stations-service ou les garages	1,7	A
8413 19 00	-- autres	1,7	A
8413 20 00	- Pompes actionnées à la main, autres que celles des n ^{os} 8413 11 ou 8413 19	1,7	A
8413 30	- Pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression		
8413 30 20	-- Pompes à injection	1,7	A
8413 30 80	-- autres	1,7	A
8413 40 00	- Pompes à béton	1,7	A
8413 50	- autres pompes volumétriques alternatives		
8413 50 20	-- Agrégats hydrauliques	1,7	A
8413 50 40	-- Pompes doseuses	1,7	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
	-- autres		
	--- Pompes à piston		
8413 50 61	---- Pompes oléohydrauliques	1,7	A
8413 50 69	---- autres	1,7	A
8413 50 80	--- autres	1,7	A
8413 60	- autres pompes volumétriques rotatives		
8413 60 20	-- Agrégats hydrauliques	1,7	A
	-- autres		
	--- Pompes à engrenages		
8413 60 31	---- Pompes oléohydrauliques	1,7	A
8413 60 39	---- autres	1,7	A
	--- Pompes à palettes entraînées		
8413 60 61	---- Pompes oléohydrauliques	1,7	A
8413 60 69	---- autres	1,7	A
8413 60 70	--- Pompes à vis hélicoïdales	1,7	A
8413 60 80	--- autres	1,7	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
8413 70	- autres pompes centrifuges		
	-- Pompes immergées		
8413 70 21	--- monocellulaires	1,7	A
8413 70 29	--- multicellulaires	1,7	A
8413 70 30	-- Circulateurs de chauffage central et d'eau chaude	1,7	A
	-- autres, avec tubulure de refoulement d'un diamètre		
8413 70 35	--- n'excédant pas 15 mm	1,7	A
	--- excédant 15 mm		
8413 70 45	---- Pompes à roues à canaux et pompes à canal latéral	1,7	A
	---- Pompes à roue radiale		
	----- monocellulaires		
	----- à simple flux		
8413 70 51	----- monobloc	1,7	A
8413 70 59	----- autres	1,7	A
8413 70 65	----- à plusieurs flux	1,7	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
8413 70 75	----- multicellulaires	1,7	A
	---- autres pompes centrifuges		
8413 70 81	----- monocellulaires	1,7	A
8413 70 89	----- multicellulaires	1,7	A
	- autres pompes; élévateurs à liquides		
8413 81 00	-- Pompes	1,7	A
8413 82 00	-- Élévateurs à liquides	1,7	A
	- Parties		
8413 91 00	-- de pompes	1,7	A
8413 92 00	-- d'élévateurs à liquides	1,7	A
8414	Pompes à air ou à vide, compresseurs d'air ou d'autres gaz et ventilateurs; hottes aspirantes à extraction ou à recyclage, à ventilateur incorporé, même filtrantes; enceintes de sécurité biologique étanches aux gaz, même filtrantes		
8414 10	- Pompes à vide		

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
8414 10 15	-- des types utilisées pour la fabrication de semi-conducteurs ou des types utilisées exclusivement ou principalement pour la fabrication de dispositifs d'affichage à écran plat	0	A
	-- autres		
8414 10 25	--- Pompes à piston tournant, pompes à palettes, pompes moléculaires et pompes Roots	1,7	A
	--- autres		
8414 10 81	---- Pompes à diffusion, pompes cryostatiques et pompes à adsorption	1,7	A
8414 10 89	---- autres	1,7	A
8414 20	- Pompes à air, à main ou à pied		
8414 20 20	-- Pompes à main pour cycles	1,7	A
8414 20 80	-- autres	2,2	A
8414 30	- Compresseurs des types utilisés dans les équipements frigorifiques		
8414 30 20	-- d'une puissance n'excédant pas 0,4 kW	2,2	A
	-- d'une puissance excédant 0,4 kW		
8414 30 81	--- hermétiques ou semi-hermétiques	2,2	A
8414 30 89	--- autres	2,2	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
8414 40	- Compresseurs d'air montés sur châssis à roues et remorquables		
8414 40 10	-- d'un débit par minute n'excédant pas 2 m ³	2,2	A
8414 40 90	-- d'un débit par minute excédant 2 m ³	2,2	A
	- Ventilateurs		
8414 51 00	-- Ventilateurs de table, de sol, muraux, plafonniers, de toitures ou de fenêtres, à moteur électrique incorporé d'une puissance n'excédant pas 125 W	3,2	A
8414 59	-- autres		
8414 59 15	--- Ventilateurs du type utilisé exclusivement ou principalement pour les microprocesseurs de refroidissement, les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information ou leurs unités	0	A
	--- autres		
8414 59 25	---- ventilateurs axiaux	2,3	A
8414 59 35	---- ventilateurs centrifuges	2,3	A
8414 59 95	---- autres	2,3	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
8414 60 00	- Hottes dont le plus grand côté horizontal n'excède pas 120 cm	2,7	A
8414 70 00	- Enceintes de sécurité biologique étanches aux gaz	2,2	A
8414 80	- autres		
	-- Turbocompresseurs		
8414 80 11	--- monocellulaires	2,2	A
8414 80 19	--- multicellulaires	2,2	A
	-- Compresseurs volumétriques alternatifs, pouvant fournir une surpression		
	--- n'excédant pas 15 bar, d'un débit par heure		
8414 80 22	---- n'excédant pas 60 m ³	2,2	A
8414 80 28	---- excédant 60 m ³	2,2	A
	--- excédant 15 bar, d'un débit par heure		
8414 80 51	---- n'excédant pas 120 m ³	2,2	A
8414 80 59	---- excédant 120 m ³	2,2	A
	-- Compresseurs volumétriques rotatifs		

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
8414 80 73	--- à un seul arbre	2,2	A
	--- à plusieurs arbres		
8414 80 75	---- à vis	2,2	A
8414 80 78	---- autres	2,2	A
8414 80 80	-- autres	2,2	A
8414 90 00	- Parties	2,2	A
8415	Machines et appareils pour le conditionnement de l'air comprenant un ventilateur à moteur et des dispositifs propres à modifier la température et l'humidité, y compris ceux dans lesquels le degré hygrométrique n'est pas réglable séparément		
8415 10	- des types conçus pour être fixés sur une fenêtre, un mur, un plafond ou sur le sol, formant un seul corps ou du type «split-system» (systèmes à éléments séparés)		
8415 10 10	-- formant un seul corps	2,2	A
8415 10 90	-- Systèmes à éléments séparés («split-system»)	2,5	A
8415 20 00	- du type de ceux utilisés pour le confort des personnes dans les véhicules automobiles	2,7	A
	- autres		

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
8415 81 00	-- avec dispositif de réfrigération et soupape d'inversion du cycle thermique (pompes à chaleur réversibles)	2,7	A
8415 82 00	-- autres, avec dispositif de réfrigération	2,7	A
8415 83 00	-- sans dispositif de réfrigération	2,7	A
8415 90 00	- Parties	2,7	A
8416	Brûleurs pour l'alimentation des foyers, à combustibles liquides, à combustibles solides pulvérisés ou à gaz; foyers automatiques, y compris leurs avant-foyers, leurs grilles mécaniques, leurs dispositifs mécaniques pour l'évacuation des cendres et dispositifs similaires		
8416 10	- Brûleurs à combustibles liquides		
8416 10 10	-- avec dispositif de contrôle automatique monté	1,7	A
8416 10 90	-- autres	1,7	A
8416 20	- autres brûleurs, y compris les brûleurs mixtes		
8416 20 10	-- exclusivement à gaz, monobloc, avec ventilateur incorporé et dispositif de contrôle	1,7	A
	-- autres		
8416 20 20	--- Brûleurs mixtes	1,7	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
8416 20 80	--- autres	1,7	A
8416 30 00	- Foyers automatiques, y compris leurs avant-foyers, leurs grilles mécaniques, leurs dispositifs mécaniques pour l'évacuation des cendres et dispositifs similaires	1,7	A
8416 90 00	- Parties	1,7	A
8417	Fours industriels ou de laboratoires, y compris les incinérateurs, non électriques		
8417 10 00	- Fours pour le grillage, la fusion ou autres traitements thermiques des minerais ou des métaux	1,7	A
8417 20	- Fours de boulangerie, de pâtisserie ou de biscuiterie		
8417 20 10	-- Fours à tunnel	1,7	A
8417 20 90	-- autres	1,7	A
8417 80	- autres		
8417 80 30	-- Fours pour la cuisson des produits céramiques	1,7	A
8417 80 50	-- Fours pour la cuisson du ciment, du verre ou des produits chimiques	1,7	A
8417 80 70	-- autres	1,7	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
8417 90 00	- Parties	1,7	A
8418	Réfrigérateurs, congélateurs-conservateurs et autres matériel, machines et appareils pour la production du froid, à équipement électrique ou autre; pompes à chaleur autres que les machines et appareils pour le conditionnement de l'air du n° 8415		
8418 10	- Combinaison de réfrigérateurs et de congélateurs-conservateurs munis de portes ou de tiroirs extérieurs séparés, ou d'une combinaison de ces éléments		
8418 10 20	-- d'une capacité excédant 340 l	1,9	A
8418 10 80	-- autres	1,9	A
	- Réfrigérateurs de type ménager		
8418 21	-- à compression		
8418 21 10	--- d'une capacité excédant 340 l	1,5	A
	--- autres		
8418 21 51	---- Modèle table	2,5	A
8418 21 59	---- à encastrer	1,9	A
	---- autres, d'une capacité		
8418 21 91	----- n'excédant pas 250 l	2,5	A
8418 21 99	----- excédant 250 l mais n'excédant pas 340 l	1,9	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
8418 29 00	-- autres	2,2	A
8418 30	- Meubles congélateurs-conservateurs du type coffre, d'une capacité n'excédant pas 800 l		
8418 30 20	-- d'une capacité n'excédant pas 400 l	2,2	A
8418 30 80	-- d'une capacité excédant 400 l mais n'excédant pas 800 l	2,2	A
8418 40	- Meubles congélateurs-conservateurs du type armoire, d'une capacité n'excédant pas 900 l		
8418 40 20	-- d'une capacité n'excédant pas 250 l	2,2	A
8418 40 80	-- d'une capacité excédant 250 l mais n'excédant pas 900 l	2,2	A
8418 50	- autres meubles (coffres, armoires, vitrines, comptoirs et similaires) pour la conservation et l'exposition de produits, incorporant un équipement pour la production du froid		
	-- Meubles-vitrines et meubles-comptoirs frigorifiques (avec groupe frigorifique ou évaporateur incorporé)		
8418 50 11	--- pour produits congelés	2,2	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
8418 50 19	--- autres	2,2	A
8418 50 90	-- autres meubles frigorifiques	2,2	A
	- autres matériel, machines et appareils pour la production du froid; pompes à chaleur		
8418 61 00	-- Pompes à chaleur autres que les machines et appareils pour le conditionnement de l'air du n° 8415	2,2	A
8418 69 00	-- autres	2,2	A
	- Parties		
8418 91 00	-- Meubles conçus pour recevoir un équipement pour la production du froid	2,2	A
8418 99	-- autres		
8418 99 10	--- Évaporateurs et condenseurs, autres que pour appareils de type ménager	2,2	A
8418 99 90	--- autres	2,2	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
8419	Appareils, dispositifs ou équipements de laboratoire, même chauffés électriquement (à l'exclusion des fours et autres appareils du n° 8514), pour le traitement de matières par des opérations impliquant un changement de température telles que le chauffage, la cuisson, la torréfaction, la distillation, la rectification, la stérilisation, la pasteurisation, l'étuvage, le séchage, l'évaporation, la vaporisation, la condensation ou le refroidissement, autres que les appareils domestiques; chauffe-eau non électriques, à chauffage instantané ou à accumulation		
	- Chauffe-eau non électriques, à chauffage instantané ou à accumulation		
8419 11 00	-- à chauffage instantané, à gaz	2,6	A
8419 12 00	-- Chauffe-eau solaires	2,6	A
8419 19 00	-- autres	2,6	A
8419 20 00	- Stérilisateurs médico-chirurgicaux ou de laboratoires	0	A
	- Séchoirs		
8419 33 00	-- Appareils de lyophilisation, appareils de cryodessiccation et séchoirs à pulvérisation	1,7	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
8419 34 00	-- autres, pour produits agricoles	1,7	A
8419 35 00	-- autres, pour le bois, la pâte à papier, le papier ou le carton	1,7	A
8419 39 00	-- autres	1,7	A
8419 40 00	- Appareils de distillation ou de rectification	1,7	A
8419 50	- Échangeurs de chaleur		
8419 50 20	-- Échangeurs de chaleur fabriqués à partir de fluoropolymères dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie n'excède pas 3 cm	0	A
8419 50 80	-- autres	1,7	A
8419 60 00	- Appareils et dispositifs pour la liquéfaction de l'air ou d'autres gaz	1,7	A
	- autres appareils et dispositifs		
8419 81	-- pour la préparation de boissons chaudes ou la cuisson ou le chauffage des aliments		
8419 81 20	--- Percolateurs et autres appareils pour la préparation du café et autres boissons chaudes	2,7	A
8419 81 80	--- autres	1,7	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
8419 89	-- autres		
8419 89 10	--- Appareils et dispositifs de refroidissement par retour d'eau, dans lesquels l'échange thermique ne s'effectue pas à travers une paroi	1,7	A
8419 89 30	--- Appareils et dispositifs de métallisation sous vide	2,4	A
8419 89 98	--- autres	2,4	A
8419 90	- Parties		
8419 90 15	-- de stérilisateurs de la sous-position 8419 20 00	0	A
8419 90 85	-- autres	1,7	A
8420	Calandres et laminoirs, autres que pour les métaux ou le verre, et cylindres pour ces machines		
8420 10	- Calandres et laminoirs		
8420 10 10	-- des types utilisés dans l'industrie textile	1,7	A
8420 10 30	-- des types utilisés dans l'industrie du papier	1,7	A
	-- autres		

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
8420 10 81	--- Laminoirs à rouleaux utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication de substrats pour circuits imprimés ou de circuits imprimés	0	A
8420 10 89	--- autres	1,7	A
	- Parties		
8420 91	-- Cylindres		
8420 91 10	--- en fonte	1,7	A
8420 91 80	--- autres	2,2	A
8420 99 00	-- autres	2,2	A
8421	Centrifugeuses, y compris lesessoreuses centrifuges; appareils pour la filtration ou l'épuration des liquides ou des gaz		
	- Centrifugeuses, y compris lesessoreuses centrifuges		
8421 11 00	-- Écrémeuses	2,2	A
8421 12 00	-- Essoreuses à linge	2,7	A
8421 19	-- autres		
8421 19 20	--- Centrifugeuses du type utilisé dans les laboratoires	1,5	A
8421 19 70	--- autres	0	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
	- Appareils pour la filtration ou l'épuration des liquides		
8421 21 00	-- pour la filtration ou l'épuration des eaux	1,7	A
8421 22 00	-- pour la filtration ou l'épuration des boissons autres que l'eau	1,7	A
8421 23 00	-- pour la filtration des huiles minérales dans les moteurs à allumage par étincelles ou par compression	1,7	A
8421 29	-- autres		
8421 29 20	--- Composés de fluoropolymères et dont l'épaisseur du filtre ou de la membrane purificatrice n'excède pas 140 microns	0	A
8421 29 80	--- autres	1,7	A
	- Appareils pour la filtration ou l'épuration des gaz		
8421 31 00	-- Filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression	1,7	A
8421 32 00	-- Convertisseurs catalytiques et filtres à particules, même combinés, pour l'épuration ou la filtration des gaz d'échappement des moteurs à allumage par étincelles ou par compression	1,7	A
8421 39	-- autres		

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
8421 39 15	--- à enveloppe en acier inoxydable, dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie n'excède pas 1,3 cm	0	A
	--- autres		
8421 39 25	---- Appareils pour la filtration ou l'épuration de l'air	1,7	A
	---- Appareils pour la filtration ou l'épuration d'autres gaz		
8421 39 35	----- par procédé catalytique	1,7	A
8421 39 85	----- autres	1,7	A
	- Parties		
8421 91 00	-- de centrifugeuses, y compris d'essoreuses centrifuges	1,7	A
8421 99	-- autres		
8421 99 10	--- Parties des machines et appareils relevant des sous-positions 8421 29 20 ou 8421 39 15	0	A
8421 99 90	--- autres	1,7	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
8422	Machines à laver la vaisselle; machines et appareils servant à nettoyer ou à sécher les bouteilles ou autres récipients; machines et appareils à remplir, fermer, boucher ou étiqueter les bouteilles, boîtes, sacs ou autres contenants; machines et appareils à capsuler les bouteilles, pots, tubes et contenants analogues; autres machines et appareils à emballer les marchandises (y compris les machines et appareils à emballer sous film thermorétractable); machines et appareils à gazéifier les boissons		
	- Machines à laver la vaisselle		
8422 11 00	-- de type ménager	2,7	A
8422 19 00	-- autres	1,7	A
8422 20 00	- Machines et appareils servant à nettoyer ou à sécher les bouteilles ou autres récipients	1,7	A
8422 30 00	- Machines et appareils à remplir, fermer, boucher ou étiqueter les bouteilles, boîtes, sacs ou autres contenants; machines et appareils à capsuler les bouteilles, pots, tubes et contenants analogues; machines et appareils à gazéifier les boissons	1,7	A
8422 40 00	- autres machines et appareils à emballer les marchandises (y compris les machines et appareils à emballer sous film thermorétractable)	1,7	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
8422 90	- Parties		
8422 90 10	-- de machines à laver la vaisselle	1,7	A
8422 90 90	-- autres	1,7	A
8423	Appareils et instruments de pesage, y compris les bascules et balances à vérifier les pièces usinées, mais à l'exclusion des balances sensibles à un poids de 5 cg ou moins; poids pour toutes balances		
8423 10	- Pèse-personnes, y compris les pèse-bébés; balances de ménage		
8423 10 10	-- Balances de ménage	1,7	A
8423 10 90	-- autres	1,7	A
8423 20	- Bascules à pesage continu sur transporteurs		
8423 20 10	-- à pesage électronique	0	A
8423 20 90	-- autres	1,7	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
8423 30	- Bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses		
8423 30 10	-- à pesage électronique	0	A
8423 30 90	-- autres	1,7	A
	- autres appareils et instruments de pesage		
8423 81	-- d'une portée n'excédant pas 30 kg		
	--- à pesage électronique		
8423 81 21	---- Instruments de contrôle par référence à un poids prédéterminé, à fonctionnement automatique, y compris les trieuses pondérales	0	A
8423 81 23	---- Appareils et instruments pour le pesage et l'étiquetage des produits préemballés	0	A
8423 81 25	---- Balances de magasin	0	A
8423 81 29	---- autres	0	A
8423 81 80	--- autres	1,7	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
8423 82	-- d'une portée excédant 30 kg mais n'excédant pas 5 000 kg		
8423 82 20	--- à pesage électronique, à l'exclusion des appareils et instruments pour le pesage de véhicules automobiles	0	A
	--- autres		
8423 82 81	---- Instruments de contrôle par référence à un poids prédéterminé, à fonctionnement automatique, y compris les trieuses pondérales	1,7	A
8423 82 89	---- autres	1,7	A
8423 89	-- autres		
8423 89 20	--- à pesage électronique	0	A
8423 89 80	--- autres	1,7	A
8423 90	- Poids pour toutes balances; parties d'appareils ou instruments de pesage		

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
8423 90 10	-- Parties d'appareils et d'instruments de pesage relevant des sous-positions 8423 20 10, 8423 30 10, 8423 81 21, 8423 81 23, 8423 81 25, 8423 81 29, 8423 82 20 ou 8423 89 20	0	A
8423 90 90	-- autres	1,7	A
8424	Appareils mécaniques (même à main) à projeter, disperser ou pulvériser des matières liquides ou en poudre; extincteurs, même chargés; pistolets aérographes et appareils similaires; machines et appareils à jet de sable, à jet de vapeur et appareils à jet similaires		
8424 10 00	- Extincteurs, même chargés	1,7	A
8424 20 00	- Pistolets aérographes et appareils similaires	1,7	A
8424 30	- Machines et appareils à jet de sable, à jet de vapeur et appareils à jet similaires		
	-- Appareils de nettoyage à eau, à moteur incorporé		
8424 30 01	--- équipés d'un dispositif de chauffage	1,7	A
8424 30 08	--- autres	1,7	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
	-- autres machines et appareils		
8424 30 10	--- à air comprimé	1,7	A
8424 30 90	--- autres	1,7	A
	- Pulvérisateurs pour l'agriculture ou l'horticulture		
8424 41 00	-- Pulvérisateurs portables	1,7	A
8424 49	-- autres		
8424 49 10	--- Pulvérisateurs et poudreuseuses conçus pour être portés ou tirés par tracteur	1,7	A
8424 49 90	--- autres	1,7	A
	- autres appareils		
8424 82	-- pour l'agriculture ou l'horticulture		
8424 82 10	--- Appareils d'arrosage	1,7	A
8424 82 90	--- autres	1,7	A
8424 89	-- autres		

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
8424 89 40	--- Appareils mécaniques à projeter, disperser ou pulvériser, des types utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication de circuits imprimés ou d'assemblages de circuits imprimés	0	A
8424 89 70	--- autres	1,7	A
8424 90	- Parties		
8424 90 20	-- Parties des appareils mécaniques relevant de la sous-position 8424 89 40	0	A
8424 90 80	-- autres	1,7	A
8425	Palans; treuils et cabestans; crics et vérins		
	- Palans		
8425 11 00	-- à moteur électrique	0	A
8425 19 00	-- autres	0	A
	- Treuils; cabestans		
8425 31 00	-- à moteur électrique	0	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
8425 39 00	-- autres	0	A
	- Crics et vérins		
8425 41 00	-- Élévateurs fixes de voitures pour garages	0	A
8425 42 00	-- autres crics et vérins, hydrauliques	0	A
8425 49 00	-- autres	0	A
8426	Bigues; grues et blondins; ponts roulants, portiques de déchargement ou de manutention, ponts-grues, chariots-cavaliers et chariots-grues		
	- Ponts roulants, poutres roulantes, portiques, ponts-grues et chariots-cavaliers		
8426 11 00	-- Ponts roulants et poutres roulantes, sur supports fixes	0	A
8426 12 00	-- Portiques mobiles sur pneumatiques et chariots-cavaliers	0	A
8426 19 00	-- autres	0	A
8426 20 00	- Grues à tour	0	A
8426 30 00	- Grues sur portiques	0	A
	- autres machines et appareils, autopropulsés		

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
8426 41 00	-- sur pneumatiques	0	A
8426 49 00	-- autres	0	A
	- autres machines et appareils		
8426 91	-- conçus pour être montés sur un véhicule routier		
8426 91 10	--- Grues hydrauliques pour le chargement ou le déchargement du véhicule	0	A
8426 91 90	--- autres	0	A
8426 99 00	-- autres	0	A
8427	Chariots-gerbeurs; autres chariots de manutention munis d'un dispositif de levage		
8427 10	- Chariots autopropulsés à moteur électrique		
8427 10 10	-- élevant à une hauteur de 1 m ou plus	4,5	A
8427 10 90	-- autres	4,5	A
8427 20	- autres chariots autopropulsés		
	-- élevant à une hauteur de 1 m ou plus		
8427 20 11	--- Chariots-gerbeurs tous terrains	4,5	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
8427 20 19	--- autres	4,5	A
8427 20 90	-- autres	4,5	A
8427 90 00	- autres chariots	4	A
8428	Autres machines et appareils de levage, de chargement, de déchargement ou de manutention (ascenseurs, escaliers mécaniques, transporteurs, téléphériques, par exemple)		
8428 10	- Ascenseurs et monte-charge		
8428 10 20	-- électriques	0	A
8428 10 80	-- autres	0	A
8428 20	- Appareils élévateurs ou transporteurs, pneumatiques		
8428 20 20	-- pour produits en vrac	0	A
8428 20 80	-- autres	0	A
	- autres appareils élévateurs, transporteurs ou convoyeurs, à action continue, pour marchandises		
8428 31 00	-- spécialement conçus pour mines au fond ou pour autres travaux souterrains	0	A
8428 32 00	-- autres, à benne	0	A
8428 33 00	-- autres, à bande ou à courroie	0	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
8428 39	-- autres		
8428 39 20	--- Transporteurs ou convoyeurs à rouleaux ou à galets	0	A
8428 39 90	--- autres	0	A
8428 40 00	- Escaliers mécaniques et trottoirs roulants	0	A
8428 60 00	- Téléphériques (y compris les télésièges et remonte-pentes); mécanismes de traction pour funiculaires	0	A
8428 70 00	- Robots industriels	0	A
8428 90	- autres machines et appareils		
	-- Chargeurs spécialement conçus pour l'exploitation agricole		
8428 90 71	--- conçus pour être portés par tracteur agricole	0	A
8428 90 79	--- autres	0	A
8428 90 90	-- autres	0	A
8429	Bouteurs (<i>bulldozers</i>), boteurs bials (<i>angledozers</i>), niveleuses, décapeuses (<i>scrapers</i>), pelles mécaniques, excavateurs, chargeuses et chargeuses-pelleteuses, compacteuses et rouleaux compresseurs, autopropulsés		
	- Bouteurs (<i>bulldozers</i>) et boteurs bials (<i>angledozers</i>)		

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
8429 11 00	-- à chenilles	0	A
8429 19 00	-- autres	0	A
8429 20 00	- Niveleuses	0	A
8429 30 00	- Décapeuses (<i>scrapers</i>)	0	A
8429 40	- Compacteuses et rouleaux compresseurs		
	-- Rouleaux compresseurs		
8429 40 10	--- Rouleaux à vibrations	0	A
8429 40 30	--- autres	0	A
8429 40 90	-- Compacteuses	0	A
	- Pelles mécaniques, excavateurs, chargeuses et chargeuses-pelleteuses		
8429 51	-- Chargeuses et chargeuses-pelleteuses à chargement frontal		
8429 51 10	--- Chargeurs spécialement conçus pour mines au fond ou pour autres travaux souterrains	0	A
	--- autres		
8429 51 91	---- Chargeuses à chenilles	0	A
8429 51 99	---- autres	0	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
8429 52	-- Engins dont la superstructure peut effectuer une rotation de 360°		
8429 52 10	--- Excavateurs à chenilles	0	A
8429 52 90	--- autres	0	A
8429 59 00	-- autres	0	A
8430	Autres machines et appareils de terrassement, nivellement, décapage, excavation, compactage, extraction ou forage de la terre, des minéraux ou des minerais; sonnettes de battage et machines pour l'arrachage des pieux; chasse-neige		
8430 10 00	- Sonnettes de battage et machines pour l'arrachage des pieux	0	A
8430 20 00	- Chasse-neige	0	A
	- Haveuses, abatteuses et machines à creuser les tunnels ou les galeries		
8430 31 00	-- autopropulsées	0	A
8430 39 00	-- autres	0	A
	- autres machines de sondage ou de forage		
8430 41 00	-- autopropulsées	0	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
8430 49 00	-- autres	0	A
8430 50 00	- autres machines et appareils, autopropulsés	0	A
	- autres machines et appareils, non autopropulsés		
8430 61 00	-- Machines et appareils à tasser ou à compacter	0	A
8430 69 00	-- autres	0	A
8431	Parties reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinées aux machines ou appareils des n ^{os} 8425 à 8430		
8431 10 00	- de machines ou appareils du n ^o 8425	0	A
8431 20 00	- de machines ou appareils du n ^o 8427	4	A
	- de machines ou appareils du n ^o 8428		
8431 31 00	-- d'ascenseurs, monte-charge ou escaliers mécaniques	0	A
8431 39 00	-- autres	0	A
	- de machines ou appareils des n ^{os} 8426, 8429 ou 8430		
8431 41 00	-- Godets, bennes, bennes-preneuses, pelles, grappins et pinces	0	A
8431 42 00	-- Lames de boteurs (<i>bulldozers</i>) ou de boteurs biaux (<i>angledozers</i>)	0	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
8431 43 00	-- Parties de machines de sondage ou de forage des n ^{os} 8430 41 ou 8430 49	0	A
8431 49	-- autres		
8431 49 20	--- coulées ou moulées en fonte, fer ou acier	0	A
8431 49 80	--- autres	0	A
8432	Machines, appareils et engins agricoles, horticoles ou sylvicoles pour la préparation ou le travail du sol ou pour la culture; rouleaux pour pelouses ou terrains de sport		
8432 10 00	- Charrues	0	A
	- Herse, scarificateurs, cultivateurs, extirpateurs, houes, sarcleuses et bineuses		
8432 21 00	-- Herse à disques (pulvérisateurs)	0	A
8432 29	-- autres		
8432 29 10	--- Scarificateurs et cultivateurs	0	A
8432 29 30	--- Herse	0	A
8432 29 50	--- Motohoues	0	A
8432 29 90	--- autres	0	A
	- Semoirs, plantoirs et repiqueurs		
8432 31 00	-- Semoirs, plantoirs et repiqueurs, sans labour	0	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
8432 39	-- autres		
	--- Semoirs		
8432 39 11	---- de précision, à commande centrale	0	A
8432 39 19	---- autres	0	A
8432 39 90	--- Plantoirs et repiqueurs	0	A
	- Épandeurs de fumier et distributeurs d'engrais		
8432 41 00	-- Epandeurs de fumier	0	A
8432 42 00	-- Distributeurs d'engrais	0	A
8432 80 00	- autres machines, appareils et engins	0	A
8432 90 00	- Parties	0	A
8433	Machines, appareils et engins pour la récolte et le battage des produits agricoles, y compris les presses à paille ou à fourrage; tondeuses à gazon et faucheuses; machines pour le nettoyage ou le triage des œufs, fruits ou autres produits agricoles, autres que les machines et appareils du n° 8437		
	- Tondeuses à gazon		

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
8433 11	-- à moteur, dont le dispositif de coupe tourne dans un plan horizontal		
8433 11 10	--- électriques	0	A
	--- autres		
	---- autopropulsées		
8433 11 51	----- équipées d'un siège	0	A
8433 11 59	----- autres	0	A
8433 11 90	---- autres	0	A
8433 19	-- autres		
	--- avec moteur		
8433 19 10	---- électrique	0	A
	---- autres		
	----- autopropulsées		
8433 19 51	----- équipées d'un siège	0	A
8433 19 59	----- autres	0	A
8433 19 70	----- autres	0	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
8433 19 90	--- sans moteur	0	A
8433 20	- Faucheuses, y compris les barres de coupe à monter sur tracteur		
8433 20 10	-- avec moteur	0	A
	-- autres		
8433 20 50	--- conçues pour être tractées ou portées par tracteurs	0	A
8433 20 90	--- autres	0	A
8433 30 00	- autres machines et appareils de fenaison	0	A
8433 40 00	- Presses à paille ou à fourrage, y compris les presses ramasseuses	0	A
	- autres machines et appareils pour la récolte; machines et appareils pour le battage		
8433 51 00	-- Moissonneuses-batteuses	0	A
8433 52 00	-- autres machines et appareils pour le battage	0	A
8433 53	-- Machines pour la récolte des racines ou tubercules		
8433 53 10	--- Machines pour la récolte des pommes de terre	0	A
8433 53 30	--- Décolleteuses et machines pour la récolte des betteraves	0	A
8433 53 90	--- autres	0	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
8433 59	-- autres		
	--- Récolteuses-hacheuses		
8433 59 11	---- automotrices	0	A
8433 59 19	---- autres	0	A
8433 59 85	--- autres	0	A
8433 60 00	- Machines pour le nettoyage ou le triage des œufs, fruits ou autres produits agricoles	0	A
8433 90 00	- Parties	0	A
8434	Machines à traire et machines et appareils de laiterie		
8434 10 00	- Machines à traire	0	A
8434 20 00	- Machines et appareils de laiterie	0	A
8434 90 00	- Parties	0	A
8435	Presses et pressoirs, fouloirs et machines et appareils analogues pour la fabrication du vin, du cidre, des jus de fruits ou de boissons similaires		
8435 10 00	- Machines et appareils	1,7	A
8435 90 00	- Parties	1,7	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
8436	Autres machines et appareils pour l'agriculture, l'horticulture, la sylviculture, l'aviculture ou l'apiculture, y compris les germoirs comportant des dispositifs mécaniques ou thermiques et les couveuses et éleveuses pour l'aviculture		
8436 10 00	- Machines et appareils pour la préparation des aliments ou provendes pour animaux	1,7	A
	- Machines et appareils pour l'aviculture, y compris les couveuses et éleveuses		
8436 21 00	-- Couveruses et éleveuses	1,7	A
8436 29 00	-- autres	1,7	A
8436 80	- autres machines et appareils		
8436 80 10	-- pour la sylviculture	1,7	A
8436 80 90	-- autres	1,7	A
	- Parties		
8436 91 00	-- de machines ou appareils d'aviculture	1,7	A
8436 99 00	-- autres	1,7	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
8437	Machines pour le nettoyage, le triage ou le criblage des grains ou des légumes secs; machines et appareils pour la minoterie ou le traitement des céréales ou légumes secs, autres que les machines et appareils du type fermier		
8437 10 00	- Machines pour le nettoyage, le triage ou le criblage des grains ou des légumes secs	1,7	A
8437 80 00	- autres machines et appareils	1,7	A
8437 90 00	- Parties	1,7	A
8438	Machines et appareils, non dénommés ni compris ailleurs dans le présent chapitre, pour la préparation ou la fabrication industrielles d'aliments ou de boissons, autres que les machines et appareils pour l'extraction ou la préparation des huiles ou graisses végétales ou d'origine microbienne fixes ou animales		
8438 10	- Machines et appareils pour la boulangerie, la pâtisserie, la biscuiterie ou pour la fabrication des pâtes alimentaires		
8438 10 10	-- pour la boulangerie, la pâtisserie ou la biscuiterie	1,7	A
8438 10 90	-- pour la fabrication des pâtes alimentaires	1,7	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
8438 20 00	- Machines et appareils pour la confiserie ou pour la fabrication du cacao ou du chocolat	1,7	A
8438 30 00	- Machines et appareils pour la sucrerie	1,7	A
8438 40 00	- Machines et appareils pour la brasserie	1,7	A
8438 50 00	- Machines et appareils pour le travail des viandes	1,7	A
8438 60 00	- Machines et appareils pour la préparation des fruits ou des légumes	1,7	A
8438 80	- autres machines et appareils		
8438 80 10	-- pour le traitement et la préparation du café ou du thé	1,7	A
	-- autres		
8438 80 91	--- pour la préparation ou la fabrication des boissons	1,7	A
8438 80 99	--- autres	1,7	A
8438 90 00	- Parties	1,7	A
8439	Machines et appareils pour la fabrication de la pâte de matières fibreuses cellulosiques ou pour la fabrication ou le finissage du papier ou du carton		
8439 10 00	- Machines et appareils pour la fabrication de la pâte de matières fibreuses cellulosiques	1,7	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
8439 20 00	- Machines et appareils pour la fabrication du papier ou du carton	1,7	A
8439 30 00	- Machines et appareils pour le finissage du papier ou du carton	1,7	A
	- Parties		
8439 91 00	-- de machines ou appareils pour la fabrication de la pâte de matières fibreuses cellulosiques	1,7	A
8439 99 00	-- autres	1,7	A
8440	Machines et appareils pour le brochage ou la reliure, y compris les machines à coudre les feuillets		
8440 10	- Machines et appareils		
8440 10 10	-- Plieuses	1,7	A
8440 10 20	-- Assembleuses	1,7	A
8440 10 30	-- Couseuses ouagrafeuses	1,7	A
8440 10 40	-- Machines à relier par collage	1,7	A
8440 10 90	-- autres	1,7	A
8440 90 00	- Parties	1,7	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
8441	Autres machines et appareils pour le travail de la pâte à papier, du papier ou du carton, y compris les coupeuses de tous types		
8441 10	- Coupeuses		
8441 10 10	-- Coupeuses-bobineuses	1,7	A
8441 10 20	-- Coupeuses en long ou en travers	1,7	A
8441 10 30	-- Massicots droits	1,7	A
8441 10 70	-- autres	1,7	A
8441 20 00	- Machines pour la fabrication de sacs, sachets ou enveloppes	1,7	A
8441 30 00	- Machines pour la fabrication de boîtes, caisses, tubes, tambours ou contenants similaires, autrement que par moulage	1,7	A
8441 40 00	- Machines à mouler les articles en pâte à papier, papier ou carton	1,7	A
8441 80 00	- autres machines et appareils	1,7	A
8441 90	- Parties		
8441 90 10	-- de coupeuses	1,7	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
8441 90 90	-- autres	1,7	A
8442	Machines, appareils et matériels (autres que les machines des n ^{os} 8456 à 8465) pour la préparation ou la fabrication des clichés, planches, cylindres ou autres organes imprimants; clichés, planches, cylindres et autres organes imprimants; pierres lithographiques, planches, plaques et cylindres préparés pour l'impression (planés, grenés, polis, par exemple)		
8442 30 00	- Machines, appareils et matériel	0	A
8442 40 00	- Parties de ces machines, appareils ou matériel	0	A
8442 50 00	- Clichés, planches, cylindres et autres organes imprimants; pierres lithographiques, planches, plaques et cylindres préparés pour l'impression (planés, grenés, polis, par exemple)	0	A
8443	Machines et appareils servant à l'impression au moyen de planches, cylindres et autres organes imprimants du n° 8442; autres imprimantes, machines à copier et machines à télécopier, même combinées entre elles; parties et accessoires		
	- Machines et appareils servant à l'impression au moyen de planches, cylindres et autres organes imprimants du n° 8442		

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
8443 11 00	-- Machines et appareils à imprimer offset, alimentés en bobines	1,7	A
8443 12 00	-- Machines et appareils à imprimer offset de bureau, alimentés en feuilles dont un côté n'excède pas 22 cm et l'autre n'excède pas 36 cm, à l'état non plié	1,7	A
8443 13	-- autres machines et appareils à imprimer offset		
	--- alimentés en feuilles		
8443 13 10	---- usagés	1,7	A
	---- neufs, pour feuilles d'un format		
8443 13 32	----- n'excédant pas 53 × 75 cm	1,7	A
8443 13 34	----- excédant 53 × 75 cm mais n'excédant pas 75 × 107 cm	1,7	A
8443 13 38	----- excédant 75 × 107 cm	1,7	A
8443 13 90	--- autres	1,7	A
8443 14 00	-- Machines et appareils à imprimer, typographiques, alimentés en bobines, à l'exclusion des machines et appareils flexographiques	1,7	A
8443 15 00	-- Machines et appareils à imprimer, typographiques, autres qu'alimentés en bobines, à l'exclusion des machines et appareils flexographiques	1,7	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
8443 16 00	-- Machines et appareils à imprimer, flexographiques	1,7	A
8443 17 00	-- Machines et appareils à imprimer, héliographiques	1,7	A
8443 19	-- autres		
8443 19 20	--- à imprimer les matières textiles	1,7	A
8443 19 40	--- utilisées pour la fabrication des semi-conducteurs	1,7	A
8443 19 70	--- autres	1,7	A
	- autres imprimantes, machines à copier et machines à télécopier, même combinées entre elles		
8443 31 00	-- Machines qui assurent au moins deux des fonctions suivantes: impression, copie ou transmission de télécopie, aptes à être connectées à une machine automatique de traitement de l'information ou à un réseau	0	A
8443 32	-- autres, aptes à être connectées à une machine automatique de traitement de l'information ou à un réseau		
8443 32 10	--- Imprimantes	0	A
8443 32 80	--- autres	0	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
8443 39 00	-- autres	0	A
	- Parties et accessoires		
8443 91	-- Parties et accessoires de machines et d'appareils servant à l'impression au moyen de planches, cylindres et autres organes imprimants du n° 8442		
8443 91 10	--- pour machines de la sous-position 8443 19 40	0	A
	--- autres		
8443 91 91	---- coulées ou moulées en fonte, fer ou acier	0	A
8443 91 99	---- autres	0	A
8443 99	-- autres		
8443 99 10	--- Assemblages électroniques	0	A
8443 99 90	--- autres	0	A
8444 00	Machines pour le filage (extrusion), l'étirage, la texturation ou le tranchage des matières textiles synthétiques ou artificielles		
8444 00 10	- Machines pour le filage	1,7	A
8444 00 90	- autres	1,7	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
8445	Machines pour la préparation des matières textiles; machines pour la filature, le doublage ou le retordage des matières textiles et autres machines et appareils pour la fabrication des fils textiles; machines à bobiner (y compris les canetières) ou à dévider les matières textiles et machines pour la préparation des fils textiles en vue de leur utilisation sur les machines des n ^{os} 8446 ou 8447		
	- Machines pour la préparation des matières textiles		
8445 11 00	-- Cardes	1,7	A
8445 12 00	-- Peigneuses	1,7	A
8445 13 00	-- Bancs à broches	1,7	A
8445 19 00	-- autres	1,7	A
8445 20 00	- Machines pour la filature des matières textiles	1,7	A
8445 30 00	- Machines pour le doublage ou le retordage des matières textiles	1,7	A
8445 40 00	- Machines à bobiner (y compris les canetières) ou à dévider les matières textiles	1,7	A
8445 90 00	- autres	1,7	A
8446	Métiers à tisser		
8446 10 00	- pour tissus d'une largeur n'excédant pas 30 cm	1,7	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
	- pour tissus d'une largeur excédant 30 cm, à navettes		
8446 21 00	-- à moteur	1,7	A
8446 29 00	-- autres	1,7	A
8446 30 00	- pour tissus d'une largeur excédant 30 cm, sans navettes	1,7	A
8447	Machines et métiers à bonneterie, de couture-tricotage, à guipure, à tulle, à dentelle, à broderie, à passementerie, à tresses, à filet ou à touffeter		
	- Métiers à bonneterie circulaires		
8447 11 00	-- avec cylindre d'un diamètre n'excédant pas 165 mm	1,7	A
8447 12 00	-- avec cylindre d'un diamètre excédant 165 mm	1,7	A
8447 20	- Métiers à bonneterie rectilignes; machines de couture-tricotage		
8447 20 20	-- Métiers-chaîne, y compris métiers Raschel; machines de couture-tricotage	1,7	A
8447 20 80	-- autres	1,7	A
8447 90 00	- autres	1,7	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
8448	Machines et appareils auxiliaires pour les machines des n ^{os} 8444, 8445, 8446 ou 8447 (ratières, mécaniques Jacquard, casse-chaînes et casse-trames, mécanismes de changement de navettes, par exemple); parties et accessoires reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinés aux machines de la présente position ou des n ^{os} 8444, 8445, 8446 ou 8447 (broches, ailettes, garnitures de cardes, peignes, barrettes, filières, navettes, lisses et cadres de lisses, aiguilles, platines, crochets, par exemple)		
	- Machines et appareils auxiliaires pour les machines des n ^{os} 8444, 8445, 8446 ou 8447		
8448 11 00	-- Ratières (mécaniques d'armures) et mécaniques Jacquard; réducteurs, perforatrices et copieuses de cartons; machines à lacer les cartons après perforation	1,7	A
8448 19 00	-- autres	1,7	A
8448 20 00	- Parties et accessoires des machines du n ^o 8444 ou de leurs machines ou appareils auxiliaires	1,7	A
	- Parties et accessoires des machines du n ^o 8445 ou de leurs machines ou appareils auxiliaires		
8448 31 00	-- Garnitures de cardes	1,7	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
8448 32 00	-- de machines pour la préparation des matières textiles, autres que les garnitures de cardes	1,7	A
8448 33 00	-- Broches et leurs ailettes, anneaux et curseurs	1,7	A
8448 39 00	-- autres	1,7	A
	- Parties et accessoires des métiers à tisser ou de leurs machines ou appareils auxiliaires		
8448 42 00	-- Peignes, lisses et cadres de lisses	1,7	A
8448 49 00	-- autres	1,7	A
	- Parties et accessoires des machines du n° 8447 ou de leurs machines ou appareils auxiliaires		
8448 51	-- Platines, aiguilles et autres articles participant à la formation des mailles		
8448 51 10	--- Platines	1,7	A
8448 51 90	--- autres	1,7	A
8448 59 00	-- autres	1,7	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
8449 00 00	Machines et appareils pour la fabrication ou le finissage du feutre ou des nontissés, en pièce ou en forme, y compris les machines et appareils pour la fabrication de chapeaux en feutre; formes de chapellerie	1,7	A
8450	Machines à laver le linge, même avec dispositif de séchage		
	- Machines d'une capacité unitaire exprimée en poids de linge sec n'excédant pas 10 kg		
8450 11	-- Machines entièrement automatiques		
	--- d'une capacité unitaire exprimée en poids de linge sec n'excédant pas 6 kg		
8450 11 11	---- à chargement frontal	3	A
8450 11 19	---- à chargement par le haut	3	A
8450 11 90	--- d'une capacité unitaire exprimée en poids de linge sec excédant 6 kg mais n'excédant pas 10 kg	2,6	A
8450 12 00	-- autres machines, avecessoreuse centrifuge incorporée	2,7	A
8450 19 00	-- autres	2,7	A
8450 20 00	- Machines d'une capacité unitaire exprimée en poids de linge sec excédant 10 kg	2,2	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
8450 90 00	- Parties	2,7	A
8451	Machines et appareils (autres que les machines du n° 8450) pour le lavage, le nettoyage, l'essorage, le séchage, le repassage, le pressage (y compris les presses à fixer), le blanchiment, la teinture, l'apprêt, le finissage, l'enduction ou l'imprégnation des fils, tissus ou ouvrages en matières textiles et machines pour le revêtement des tissus ou autres supports utilisés pour la fabrication de couvre-parquets tels que le linoléum; machines à enrouler, dérouler, plier, couper ou denteler les tissus		
8451 10 00	- Machines pour le nettoyage à sec	2,2	A
	- Machines à sécher		
8451 21 00	-- d'une capacité unitaire exprimée en poids de linge sec n'excédant pas 10 kg	2,2	A
8451 29 00	-- autres	2,2	A
8451 30 00	- Machines et presses à repasser, y compris les presses à fixer	2,2	A
8451 40 00	- Machines pour le lavage, le blanchiment ou la teinture	2,2	A
8451 50 00	- Machines à enrouler, dérouler, plier, couper ou denteler les tissus	2,2	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
8451 80	- autres machines et appareils		
8451 80 10	-- Machines pour le revêtement des tissus et autres supports en vue de la fabrication de couvre-parquets, tels que linoléum, etc.	2,2	A
8451 80 30	-- Machines pour l'apprêt ou le finissage	2,2	A
8451 80 80	-- autres	2,2	A
8451 90 00	- Parties	2,2	A
8452	Machines à coudre, autres que les machines à coudre les feuillets du n° 8440; meubles, embases et couvercles spécialement conçus pour machines à coudre; aiguilles pour machines à coudre		
8452 10	- Machines à coudre de type ménager		
	-- Machines à coudre, piquant uniquement le point de navette, dont la tête pèse au plus 16 kg sans moteur ou 17 kg avec moteur; têtes de machines à coudre, piquant uniquement le point de navette, pesant au plus 16 kg sans moteur ou 17 kg avec moteur		

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
8452 10 11	--- Machines à coudre d'une valeur unitaire (bâtis, tables ou meubles non compris) supérieure à 65 EUR	5,7	A
8452 10 19	--- autres	9,7	A
8452 10 90	-- autres machines à coudre et autres têtes pour machines à coudre	3,7	A
	- autres machines à coudre		
8452 21 00	-- Unités automatiques	3,7	A
8452 29 00	-- autres	3,7	A
8452 30 00	- Aiguilles pour machines à coudre	2,7	A
8452 90 00	- Meubles, embases et couvercles pour machines à coudre et leurs parties; autres parties de machines à coudre	2,7	A
8453	Machines et appareils pour la préparation, le tannage ou le travail des cuirs ou peaux ou pour la fabrication ou la réparation des chaussures ou autres ouvrages en cuir ou en peau, autres que les machines à coudre		
8453 10 00	- Machines et appareils pour la préparation, le tannage ou le travail des cuirs ou peaux	1,7	A
8453 20 00	- Machines et appareils pour la fabrication ou la réparation des chaussures	1,7	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
8453 80 00	- autres machines et appareils	1,7	A
8453 90 00	- Parties	1,7	A
8454	Convertisseurs, poches de coulée, lingotières et machines à couler (mouler) pour métallurgie, aciérie ou fonderie		
8454 10 00	- Convertisseurs	1,7	A
8454 20 00	- Lingotières et poches de coulée	1,7	A
8454 30	- Machines à couler (mouler)		
8454 30 10	-- Machines à couler sous pression	1,7	A
8454 30 90	-- autres	1,7	A
8454 90 00	- Parties	1,7	A
8455	Laminoirs à métaux et leurs cylindres		
8455 10 00	- Laminoirs à tubes	2,7	A
	- autres laminoirs		
8455 21 00	-- Laminoirs à chaud et laminoirs combinés à chaud et à froid	2,7	A
8455 22 00	-- Laminoirs à froid	2,7	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
8455 30	- Cylindres de laminoirs		
8455 30 10	-- en fonte	2,7	A
	-- en acier forgé		
8455 30 31	--- Cylindres de travail à chaud; cylindres d'appui à chaud et à froid	2,7	A
8455 30 39	--- Cylindres de travail à froid	2,7	A
8455 30 90	-- autres	2,7	A
8455 90 00	- autres parties	2,7	A
8456	Machines-outils travaillant par enlèvement de toute matière et opérant par laser ou autre faisceau de lumière ou de photons, par ultrasons, par électro-érosion, par procédés électrochimiques, par faisceaux d'électrons, par faisceaux ioniques ou par jet de plasma; machines à découper par jet d'eau		
	- opérant par laser ou autre faisceau de lumière ou de photons		
8456 11	-- opérant par laser		
8456 11 10	--- utilisées exclusivement ou principalement pour la fabrication de circuits imprimés, d'assemblages de circuits imprimés, de parties d'appareils du n° 8517 ou de parties de machines automatiques de traitement de l'information	0	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
8456 11 90	--- autres	4,5	A
8456 12	-- opérant par autre faisceau de lumière ou de photons		
8456 12 10	--- utilisées exclusivement ou principalement pour la fabrication de circuits imprimés, d'assemblages de circuits imprimés, de parties d'appareils du n° 8517 ou de parties de machines automatiques de traitement de l'information	0	A
8456 12 90	--- autres	4,5	A
8456 20 00	- opérant par ultrasons	3,5	A
8456 30	- opérant par électro-érosion		
	-- à commande numérique		
8456 30 11	--- par fil	3,5	A
8456 30 19	--- autres	3,5	A
8456 30 90	-- autres	3,5	A
8456 40 00	- opérant par jet de plasma	3,5	A
8456 50 00	- Machines à découper par jet d'eau	1,7	A
8456 90 00	- autres	3,5	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
8457	Centres d'usinage, machines à poste fixe et machines à stations multiples, pour le travail des métaux		
8457 10	- Centres d'usinage		
8457 10 10	-- horizontaux	2,7	A
8457 10 90	-- autres	2,7	A
8457 20 00	- Machines à poste fixe	2,7	A
8457 30	- Machines à stations multiples		
8457 30 10	-- à commande numérique	2,7	A
8457 30 90	-- autres	2,7	A
8458	Tours (y compris les centres de tournage) travaillant par enlèvement de métal		
	- Tours horizontaux		
8458 11	-- à commande numérique		
8458 11 20	--- Centres de tournage	2,7	A
	--- Tours automatiques		
8458 11 41	---- monobroche	2,7	A
8458 11 49	---- multibroches	2,7	A
8458 11 80	--- autres	2,7	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
8458 19 00	-- autres	2,7	A
	- autres tours		
8458 91	-- à commande numérique		
8458 91 20	--- Centres de tournage	2,7	A
8458 91 80	--- autres	2,7	A
8458 99 00	-- autres	2,7	A
8459	Machines (y compris les unités d'usinage à glissières) à percer, aléser, fraiser, fileter ou tarauder les métaux par enlèvement de matière, autres que les tours (y compris les centres de tournage) du n° 8458		
8459 10 00	- Unités d'usinage à glissières	2,7	A
	- autres machines à percer		
8459 21 00	-- à commande numérique	2,7	A
8459 29 00	-- autres	2,7	A
	- autres aléseuses-fraiseuses		
8459 31 00	-- à commande numérique	1,7	A
8459 39 00	-- autres	1,7	A
	- autres machines à aléser		

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
8459 41 00	-- à commande numérique	1,7	A
8459 49 00	-- autres	1,7	A
	- Machines à fraiser, à console		
8459 51 00	-- à commande numérique	2,7	A
8459 59 00	-- autres	2,7	A
	- autres machines à fraiser		
8459 61	-- à commande numérique		
8459 61 10	--- Machines à fraiser les outils	2,7	A
8459 61 90	--- autres	2,7	A
8459 69	-- autres		
8459 69 10	--- Machines à fraiser les outils	2,7	A
8459 69 90	--- autres	2,7	A
8459 70 00	- autres machines à fileter ou à tarauder	2,7	A
8460	Machines à ébarber, affûter, meuler, rectifier, roder, polir ou à faire d'autres opérations de finissage, travaillant des métaux ou des cermet à l'aide de meules, d'abrasifs ou de produits de polissage, autres que les machines à tailler ou à finir les engrenages du n° 8461		

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
	- Machines à rectifier les surfaces planes		
8460 12 00	-- à commande numérique	1,7	A
8460 19 00	-- autres	1,7	A
	- autres machines à rectifier		
8460 22 00	-- Machines à rectifier sans centre, à commande numérique	1,7	A
8460 23 00	-- autres machines à rectifier les surfaces cylindriques, à commande numérique	1,7	A
8460 24 00	-- autres, à commande numérique	1,7	A
8460 29	-- autres		
8460 29 10	--- pour surfaces cylindriques	2,7	A
8460 29 90	--- autres	2,7	A
	- Machines à affûter		
8460 31 00	-- à commande numérique	1,7	A
8460 39 00	-- autres	1,7	A
8460 40	- Machines à glacer ou à roder		
8460 40 10	-- à commande numérique	1,7	A
8460 40 90	-- autres	1,7	A
8460 90 00	- autres	1,7	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
8461	Machines à raboter, étaux-limeurs, machines à mortaiser, brocher, tailler les engrenages, finir les engrenages, scier, tronçonner et autres machines-outils travaillant par enlèvement de métal ou de cermets, non dénommées ni comprises ailleurs		
8461 20 00	- Étaux-limeurs et machines à mortaiser	1,7	A
8461 30	- Machines à brocher		
8461 30 10	-- à commande numérique	1,7	A
8461 30 90	-- autres	1,7	A
8461 40	- Machines à tailler ou à finir les engrenages		
	-- Machines à tailler les engrenages		
	--- à tailler les engrenages cylindriques		
8461 40 11	---- à commande numérique	2,7	A
8461 40 19	---- autres	2,7	A
	--- à tailler les autres engrenages		
8461 40 31	---- à commande numérique	1,7	A
8461 40 39	---- autres	1,7	A
	-- Machines à finir les engrenages		

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
	--- dont le positionnement dans un des axes peut être réglé à au moins 0,01 mm près		
8461 40 71	---- à commande numérique	2,7	A
8461 40 79	---- autres	2,7	A
8461 40 90	--- autres	1,7	A
8461 50	- Machines à scier ou à tronçonner		
	-- Machines à scier		
8461 50 11	--- à scie circulaire	1,7	A
8461 50 19	--- autres	1,7	A
8461 50 90	-- Machines à tronçonner	1,7	A
8461 90 00	- autres	2,7	A
8462	Machines (y compris les presses) à forger ou à estamper, moutons, marteaux-pilons et martinets pour le travail des métaux (à l'exclusion des laminoirs); machines (y compris les presses, les lignes de refendage et les lignes de découpe à longueur) à rouler, cintrer, plier, dresser, planer, cisailer, poinçonner, gruger ou à grignoter les métaux (à l'exclusion des bancs à étirer); presses pour le travail des métaux ou des carbures métalliques, autres que celles visées ci-dessus		

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
	- Machines pour le travail à chaud (y compris les presses) à forger par matriçage ou à forgeage libre ou à estamper, moutons, marteaux-pilons et martinets		
8462 11	-- Machines pour le forgeage à matrice fermée		
8462 11 10	--- à commande numérique	2,7	A
8462 11 90	--- autres	1,7	A
8462 19	-- autres		
8462 19 10	--- à commande numérique	2,7	A
8462 19 90	--- autres	1,7	A
	- Machines (y compris les presses plieuses) à rouler, cintrer, plier, dresser ou planer, pour produits plats		
8462 22	-- Machines de formage des profilés		
8462 22 10	--- à commande numérique	2,7	A
8462 22 90	--- autres	1,7	A
8462 23 00	-- Presses plieuses, à commande numérique	2,7	A
8462 24 00	-- Presses à panneaux, à commande numérique	2,7	A
8462 25 00	-- Machines à profiler à galets, à commande numérique	2,7	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
8462 26 00	-- Autres machines à rouler, cintrer, plier, dresser ou planer, à commande numérique	2,7	A
8462 29 00	-- autres	1,7	A
	- Lignes de refendage, lignes de découpe à longueur et autres machines (à l'exclusion des presses) à cisailler, autres que les machines combinées à poinçonner et à cisailler, pour produits plats		
8462 32	-- Lignes de refendage et lignes de découpe à longueur machines de formage des profilés		
8462 32 10	--- à commande numérique	2,7	A
8462 32 90	--- autres	1,7	A
8462 33 00	-- Machines à cisailler, à commande numérique	2,7	A
8462 39 00	-- autres	1,7	A
	- Machines (à l'exclusion des presses) à poinçonner, à gruger ou à grignoter, pour produits plats, y compris les machines combinées à poinçonner et à cisailler		
8462 42 00	-- à commande numérique	2,7	A
8462 49 00	-- autres	1,7	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
	- Machines pour travailler les tubes, tuyaux, profilés creux, profilés, et barres (à l'exclusion des presses)		
8462 51 00	-- à commande numérique	2,7	A
8462 59 00	-- autres	1,7	A
	- Presses à froid à métaux		
8462 61	-- Presses hydrauliques		
8462 61 10	--- à commande numérique	2,7	A
8462 61 90	--- autres	2,7	A
8462 62	-- Presses mécaniques		
8462 62 10	--- à commande numérique	2,7	A
8462 62 90	--- autres	1,7	A
8462 63	-- Servopresses		
8462 63 10	--- à commande numérique	2,7	A
8462 63 90	--- autres	1,7	A
8462 69	-- autres		
8462 69 10	--- à commande numérique	2,7	A
8462 69 90	--- autres	1,7	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
8462 90	- autres		
8462 90 10	-- à commande numérique	2,7	A
8462 90 90	-- autres	1,7	A
8463	Autres machines-outils pour le travail des métaux ou des cermets, travaillant sans enlèvement de matière		
8463 10	- Bancs à étirer les barres, tubes, profilés, fils ou similaires		
8463 10 10	-- Bancs à étirer les fils	2,7	A
8463 10 90	-- autres	2,7	A
8463 20 00	- Machines pour exécuter un filetage extérieur ou intérieur par roulage ou laminage	2,7	A
8463 30 00	- Machines pour le travail des métaux sous forme de fil	2,7	A
8463 90 00	- autres	2,7	A
8464	Machines-outils pour le travail de la pierre, des produits céramiques, du béton, de l'amiante-ciment ou de matières minérales similaires, ou pour le travail à froid du verre		
8464 10 00	- Machines à scier	2,2	A
8464 20	- Machines à meuler ou à polir		
	-- pour le travail du verre		

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
8464 20 11	--- des verres d'optique	2,2	A
8464 20 19	--- autres	2,2	A
8464 20 80	-- autres	2,2	A
8464 90 00	- autres	2,2	A
8465	Machines-outils (y compris les machines à clouer, agraffer, coller ou autrement assembler) pour le travail du bois, du liège, de l'os, du caoutchouc durci, des matières plastiques dures ou matières dures similaires		
8465 10	- Machines pouvant effectuer différents types d'opérations d'usinage, sans changement d'outils entre ces opérations		
8465 10 10	-- avec reprise manuelle de la pièce entre chaque opération	2,7	A
8465 10 90	-- sans reprise manuelle de la pièce entre chaque opération	2,7	A
8465 20 00	- Centres d'usinage	2,7	A
	- autres		
8465 91	-- Machines à scier		
8465 91 10	--- à ruban	2,7	A
8465 91 20	--- Scies circulaires	2,7	A
8465 91 90	--- autres	2,7	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
8465 92 00	-- Machines à dégauchir ou à raboter; machines à fraiser ou à moulurer	2,7	A
8465 93 00	-- Machines à meuler, à poncer ou à polir	2,7	A
8465 94 00	-- Machines à cintrer ou à assembler	2,7	A
8465 95 00	-- Machines à percer ou à mortaiser	2,7	A
8465 96 00	-- Machines à fendre, à trancher ou à dérouler	2,7	A
8465 99 00	-- autres	2,7	A
8466	Parties et accessoires reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinés aux machines des n ^{os} 8456 à 8465, y compris les porte-pièces et porte-outils, les filières à déclenchement automatique, les dispositifs diviseurs et autres dispositifs spéciaux se montant sur ces machines; porte-outils pour outils ou outillage à main, de tous types		
8466 10	- Porte-outils et filières à déclenchement automatique		
	-- Porte-outils		
8466 10 20	--- Mandrins, pinces et douilles	1,2	A
	--- autres		
8466 10 31	---- pour tours	1,2	A
8466 10 38	---- autres	1,2	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
8466 10 80	-- Filières à déclenchement automatique	1,2	A
8466 20	- Porte-pièces		
8466 20 20	-- Montages d'usinage et leurs ensembles de composants standard	1,2	A
	-- autres		
8466 20 91	--- pour tours	1,2	A
8466 20 98	--- autres	1,2	A
8466 30 00	- Dispositifs diviseurs et autres dispositifs spéciaux se montant sur les machines	1,2	A
	- autres		
8466 91	-- pour machines du n° 8464		
8466 91 20	--- coulés ou moulés en fonte, fer ou acier	1,2	A
8466 91 95	--- autres	1,2	A
8466 92	-- pour machines du n° 8465		
8466 92 20	--- coulés ou moulés en fonte, fer ou acier	1,2	A
8466 92 80	--- autres	1,2	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
8466 93	-- pour machines des n ^{os} 8456 à 8461		
8466 93 40	--- parties et accessoires de machines des sous-positions 8456 11 10, 8456 12 10, 8456 20, 8456 30, 8457 10, 8458 91, 8459 21 00, 8459 61 ou 8461 50 utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication de circuits imprimés, d'assemblages de circuits imprimés, de parties d'appareils du n° 8517 ou de parties de machines automatiques de traitement de l'information	0	A
	--- autres		
8466 93 50	---- pour machines de la sous-position 8456 50 00	1,7	A
8466 93 60	---- autres	1,2	A
8466 94 00	-- pour machines des n ^{os} 8462 ou 8463	1,2	A
8467	Outils pneumatiques, hydrauliques ou à moteur (électrique ou non électrique) incorporé, pour emploi à la main		
	- Pneumatiques		
8467 11	-- rotatifs (même à percussion)		
8467 11 10	--- pour le travail des métaux	1,7	A
8467 11 90	--- autres	1,7	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
8467 19 00	-- autres	1,7	A
	- à moteur électrique incorporé		
8467 21	-- Perceuses de tous genres, y compris les perforatrices rotatives		
8467 21 10	--- fonctionnant sans source d'énergie extérieure	2,7	A
	--- autres		
8467 21 91	---- électropneumatiques	2,7	A
8467 21 99	---- autres	2,7	A
8467 22	-- Scies et tronçonneuses		
8467 22 10	--- Tronçonneuses	2,7	A
8467 22 30	--- Scies circulaires	2,7	A
8467 22 90	--- autres	2,7	A
8467 29	-- autres		
8467 29 20	--- fonctionnant sans source d'énergie extérieure	2,7	A
	--- autres		
	---- Meuleuses et ponceuses		
8467 29 51	----- Meuleuses d'angle	2,7	A
8467 29 53	----- Ponceuses à bandes	2,7	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
8467 29 59	----- autres	2,7	A
8467 29 70	---- Rabots	2,7	A
8467 29 80	---- Cisailles à tailler les haies, ciseaux à pelouse et désherbeuses	2,7	A
8467 29 85	---- autres	2,7	A
	- autres outils		
8467 81 00	-- Tronçonneuses à chaîne	1,7	A
8467 89 00	-- autres	1,7	A
	- Parties		
8467 91 00	-- de tronçonneuses à chaîne	1,7	A
8467 92 00	-- d'outils pneumatiques	1,7	A
8467 99 00	-- autres	1,7	A
8468	Machines et appareils pour le brasage ou le soudage, même pouvant couper, autres que ceux du n° 8515; machines et appareils aux gaz pour la trempe superficielle		
8468 10 00	- Chalumeaux guidés à la main	2,2	A
8468 20 00	- autres machines et appareils aux gaz	2,2	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
8468 80 00	- autres machines et appareils	2,2	A
8468 90 00	- Parties	2,2	A
8470	Machines à calculer et machines de poche permettant d'enregistrer, de reproduire et d'afficher des informations, comportant une fonction de calcul; machines comptables, machines à affranchir, à établir les tickets et machines similaires, comportant un dispositif de calcul; caisses enregistreuses		
8470 10 00	- Calculatrices électroniques pouvant fonctionner sans source d'énergie électrique extérieure et machines de poche comportant une fonction de calcul permettant d'enregistrer, de reproduire et d'afficher des informations	0	A
	- autres machines à calculer électroniques		
8470 21 00	-- comportant un organe imprimant	0	A
8470 29 00	-- autres	0	A
8470 30 00	- autres machines à calculer	0	A
8470 50 00	- Caisses enregistreuses	0	A
8470 90 00	- autres	0	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
8471	Machines automatiques de traitement de l'information et leurs unités; lecteurs magnétiques ou optiques, machines de mise d'informations sur support sous forme codée et machines de traitement de ces informations, non dénommés ni compris ailleurs		
8471 30 00	- Machines automatiques de traitement de l'information, portatives, d'un poids n'excédant pas 10 kg, comportant au moins une unité centrale de traitement, un clavier et un écran	0	A
	- autres machines automatiques de traitement de l'information		
8471 41 00	-- comportant, sous une même enveloppe, au moins une unité centrale de traitement et, qu'elles soient ou non combinées, une unité d'entrée et une unité de sortie	0	A
8471 49 00	-- autres, se présentant sous forme de systèmes	0	A
8471 50 00	- Unités de traitement autres que celles des n ^{os} 8471 41 ou 8471 49, pouvant comporter, sous une même enveloppe, un ou deux des types d'unités suivants: unité de mémoire, unité d'entrée et unité de sortie	0	A
8471 60	- Unités d'entrée ou de sortie, pouvant comporter, sous la même enveloppe, des unités de mémoire		
8471 60 60	-- Claviers	0	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
8471 60 70	-- autres	0	A
8471 70	- Unités de mémoire		
8471 70 20	-- Unités de mémoire centrales	0	A
	-- autres		
	--- Unités de mémoire à disques		
8471 70 30	---- optiques, y compris les magnéto-optiques	0	A
	---- autres		
8471 70 50	----- Unités de mémoire à disques durs	0	A
8471 70 70	----- autres	0	A
8471 70 80	--- Unités de mémoire à bandes	0	A
8471 70 98	--- autres	0	A
8471 80 00	- autres unités de machines automatiques de traitement de l'information	0	A
8471 90 00	- autres	0	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
8472	Autres machines et appareils de bureau (duplicateurs hectographiques ou à stencils, machines à imprimer les adresses, distributeurs automatiques de billets de banque, machines à trier, à compter ou à encartoucher les pièces de monnaie, appareils à tailler les crayons, appareils à perforer ou àagrafer, par exemple)		
8472 10 00	- Duplicateurs	0	A
8472 30 00	- Machines pour le triage, le pliage, la mise sous enveloppe ou sous bande du courrier, machines à ouvrir, fermer ou sceller la correspondance et machines à apposer ou à oblitérer les timbres	2,2	A
8472 90	- autres		
8472 90 10	-- Machines à trier, à compter et à encartoucher les monnaies	0	A
8472 90 80	-- autres	0	A
8473	Parties et accessoires (autres que les coffrets, housses et similaires) reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinés aux machines ou appareils des n ^{os} 8470 à 8472		
	- Parties et accessoires des machines du n ^o 8470		

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
8473 21	-- des machines à calculer électroniques des n ^{os} 8470 10, 8470 21 ou 8470 29		
8473 21 10	--- Assemblages électroniques	0	A
8473 21 90	--- autres	0	A
8473 29	-- autres		
8473 29 10	--- Assemblages électroniques	0	A
8473 29 90	--- autres	0	A
8473 30	- Parties et accessoires des machines du n ^o 8471		
8473 30 20	-- Assemblages électroniques	0	A
8473 30 80	-- autres	0	A
8473 40	- Parties et accessoires des machines du n ^o 8472		
8473 40 10	-- Assemblages électroniques	0	A
8473 40 80	-- autres	0	A
8473 50	- Parties et accessoires qui peuvent être utilisés indifféremment avec les machines ou appareils de plusieurs des n ^{os} 8470 à 8472		
8473 50 20	-- Assemblages électroniques	0	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
8473 50 80	-- autres	0	A
8474	Machines et appareils à trier, cribler, séparer, laver, concasser, broyer, mélanger ou malaxer les terres, pierres, minerais ou autres matières minérales solides (y compris les poudres et les pâtes); machines à agglomérer, former ou mouler les combustibles minéraux solides, les pâtes céramiques, le ciment, le plâtre ou autres matières minérales en poudre ou en pâte; machines à former les moules de fonderie en sable		
8474 10 00	- Machines et appareils à trier, cribler, séparer ou laver	0	A
8474 20 00	- Machines et appareils à concasser, broyer ou pulvériser	0	A
	- Machines et appareils à mélanger ou à malaxer		
8474 31 00	-- Bétonnières et appareils à gâcher le ciment	0	A
8474 32 00	-- Machines à mélanger les matières minérales au bitume	0	A
8474 39 00	-- autres	0	A
8474 80	- autres machines et appareils		
8474 80 10	-- Machines à agglomérer, former ou mouler les pâtes céramiques	0	A
8474 80 90	-- autres	0	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
8474 90	- Parties		
8474 90 10	-- coulées ou moulées en fonte, fer ou acier	0	A
8474 90 90	-- autres	0	A
8475	Machines pour l'assemblage des lampes, tubes ou valves électriques ou électroniques ou des lampes pour la production de la lumière-éclair, qui comportent une enveloppe en verre; machines pour la fabrication ou le travail à chaud du verre ou des ouvrages en verre		
8475 10 00	- Machines pour l'assemblage des lampes, tubes ou valves électriques ou électroniques ou des lampes pour la production de la lumière-éclair, qui comportent une enveloppe en verre	1,7	A
	- Machines pour la fabrication ou le travail à chaud du verre ou des ouvrages en verre		
8475 21 00	-- Machines pour la fabrication des fibres optiques et de leurs ébauches	0	A
8475 29 00	-- autres	1,7	A
8475 90	- Parties		
8475 90 10	-- Parties des machines de la sous-position 8475 21 00	0	A
8475 90 90	-- autres	1,7	A
8476	Machines automatiques de vente de produits (timbres-poste, cigarettes, denrées alimentaires, boissons, par exemple), y compris les machines pour changer la monnaie		

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
	- Machines automatiques de vente de boissons		
8476 21 00	-- comportant un dispositif de chauffage ou de réfrigération	1,7	A
8476 29 00	-- autres	1,7	A
	- autres machines		
8476 81 00	-- comportant un dispositif de chauffage ou de réfrigération	1,7	A
8476 89	-- autres		
8476 89 10	--- Machines pour changer la monnaie	0	A
8476 89 90	--- autres	1,7	A
8476 90	- Parties		
8476 90 10	-- Parties de machines pour changer la monnaie	0	A
8476 90 90	-- autres	1,7	A
8477	Machines et appareils pour le travail du caoutchouc ou des matières plastiques ou pour la fabrication de produits en ces matières, non dénommés ni compris ailleurs dans le présent chapitre		
8477 10 00	- Machines à mouler par injection	1,7	A
8477 20 00	- Extrudeuses	1,7	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
8477 30 00	- Machines à mouler par soufflage	1,7	A
8477 40 00	- Machines à mouler sous vide et autres machines à thermoformer	1,7	A
	- autres machines et appareils à mouler ou à former		
8477 51 00	-- à mouler ou à rechaper les pneumatiques ou à mouler ou à former les chambres à air	1,7	A
8477 59	-- autres		
8477 59 10	--- Presses	1,7	A
8477 59 80	--- autres	1,7	A
8477 80	- autres machines et appareils		
	-- Machines pour la fabrication de produits spongieux ou alvéolaires		
8477 80 11	--- Machines pour la transformation des résines réactives	1,7	A
8477 80 19	--- autres	1,7	A
	-- autres		
8477 80 91	--- Machines à fragmenter	1,7	A
8477 80 93	--- Mélangeurs, malaxeurs et agitateurs	1,7	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
8477 80 95	--- Machines de découpage et machines à refendre	1,7	A
8477 80 99	--- autres	1,7	A
8477 90	- Parties		
8477 90 10	-- coulées ou moulées en fonte, fer ou acier	1,7	A
8477 90 80	-- autres	1,7	A
8478	Machines et appareils pour la préparation ou la transformation du tabac, non dénommés ni compris ailleurs dans le présent chapitre		
8478 10 00	- Machines et appareils	1,7	A
8478 90 00	- Parties	1,7	A
8479	Machines et appareils mécaniques ayant une fonction propre, non dénommés ni compris ailleurs dans le présent chapitre		
8479 10 00	- Machines et appareils pour les travaux publics, le bâtiment ou les travaux analogues	0	A
8479 20 00	- Machines et appareils pour l'extraction ou la préparation des huiles ou graisses végétales ou d'origine microbienne fixes ou animales	1,7	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
8479 30	- Presses pour la fabrication de panneaux de particules ou de fibres de bois ou d'autres matières ligneuses et autres machines et appareils pour le traitement du bois ou du liège		
8479 30 10	-- Presses	1,7	A
8479 30 90	-- autres	1,7	A
8479 40 00	- Machines de corderie ou de câblerie	1,7	A
8479 50 00	- Robots industriels, non dénommés ni compris ailleurs	1,7	A
8479 60 00	- Appareils à évaporation pour le rafraîchissement de l'air	1,7	A
	- Passerelles d'embarquement pour passagers		
8479 71 00	-- des types utilisés dans les aéroports	1,7	A
8479 79 00	-- autres	1,7	A
	- autres machines et appareils		
8479 81 00	-- pour le traitement des métaux, y compris les bobineuses pour enroulements électriques	1,7	A
8479 82 00	-- à mélanger, malaxer, concasser, broyer, cribler, tamiser, homogénéiser, émulsionner ou brasser	1,7	A
8479 83 00	-- Presses isostatiques à froid	1,7	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
8479 89	-- autres		
8479 89 30	--- Soutènement marchant hydraulique pour mines	1,7	A
8479 89 60	--- Appareillages dits de «graissage centralisé»	1,7	A
8479 89 70	--- Machines automatiques de placement de composants électroniques utilisées exclusivement ou principalement pour la fabrication d'assemblages de circuits imprimés	0	A
8479 89 97	--- autres	1,7	A
8479 90	- Parties		
8479 90 15	-- Parties des machines de la sous-position 8479 89 70	0	A
	-- autres		
8479 90 20	--- coulées ou moulées en fonte, fer ou acier	1,7	A
8479 90 70	--- autres	1,7	A
8480	Châssis de fonderie; plaques de fond pour moules; modèles pour moules; moules pour les métaux (autres que les lingotières), les carbures métalliques, le verre, les matières minérales, le caoutchouc ou les matières plastiques		
8480 10 00	- Châssis de fonderie	1,7	A
8480 20 00	- Plaques de fond pour moules	1,7	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
8480 30	- Modèles pour moules		
8480 30 10	-- en bois	1,7	A
8480 30 90	-- autres	2,7	A
	- Moules pour les métaux ou les carbures métalliques		
8480 41 00	-- pour le moulage par injection ou par compression	1,7	A
8480 49 00	-- autres	1,7	A
8480 50 00	- Moules pour le verre	1,7	A
8480 60 00	- Moules pour les matières minérales	1,7	A
	- Moules pour le caoutchouc ou les matières plastiques		
8480 71 00	-- pour le moulage par injection ou par compression	1,7	A
8480 79 00	-- autres	1,7	A
8481	Articles de robinetterie et organes similaires pour tuyauteries, chaudières, réservoirs, cuves ou contenants similaires, y compris les détendeurs et les vannes thermostatiques		
8481 10	- Détendeurs		
8481 10 05	-- combinés avec filtres ou lubrificateurs	2,2	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
	-- autres		
8481 10 19	--- en fonte ou en acier	2,2	A
8481 10 99	--- autres	2,2	A
8481 20	- Valves pour transmissions oléohydrauliques ou pneumatiques		
8481 20 10	-- Valves pour transmissions oléohydrauliques	2,2	A
8481 20 90	-- Valves pour transmissions pneumatiques	2,2	A
8481 30	- Clapets et soupapes de retenue		
8481 30 91	-- en fonte ou en acier	2,2	A
8481 30 99	-- autres	2,2	A
8481 40	- Soupapes de trop-plein ou de sûreté		
8481 40 10	-- en fonte ou en acier	2,2	A
8481 40 90	-- autres	2,2	A
8481 80	- autres articles de robinetterie et organes similaires		
	-- Robinetterie sanitaire		

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
8481 80 11	--- Mélangeurs, mitigeurs	2,2	A
8481 80 19	--- autres	2,2	A
	-- Robinetterie pour radiateurs de chauffage central		
8481 80 31	--- Robinets thermostatiques	2,2	A
8481 80 39	--- autres	2,2	A
8481 80 40	-- Valves pour pneumatiques et chambres à air	2,2	A
	-- autres		
	--- Vannes de régulation		
8481 80 51	---- de température	2,2	A
8481 80 59	---- autres	2,2	A
	--- autres		
	---- Robinets et vannes à passage direct		
8481 80 61	----- en fonte	2,2	A
8481 80 63	----- en acier	2,2	A
8481 80 69	----- autres	2,2	A
	---- Robinets à soupapes		

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
8481 80 71	----- en fonte	2,2	A
8481 80 73	----- en acier	2,2	A
8481 80 79	----- autres	2,2	A
8481 80 81	---- Robinets à tournant sphérique, conique ou cylindrique	2,2	A
8481 80 85	---- Robinets à papillon	2,2	A
8481 80 87	---- Robinets à membrane	2,2	A
8481 80 99	---- autres	2,2	A
8481 90 00	- Parties	2,2	A
8482	Roulements à billes, à galets, à rouleaux ou à aiguilles		
8482 10	- Roulements à billes		
8482 10 10	-- dont le plus grand diamètre extérieur n'excède pas 30 mm	8	A
8482 10 90	-- autres	8	A
8482 20 00	- Roulements à rouleaux coniques, y compris les assemblages de cônes et rouleaux coniques	8	A
8482 30 00	- Roulements à rouleaux en forme de tonneau	8	A
8482 40 00	- Roulements à aiguilles, y compris les assemblages de cages et de rouleaux à aiguilles	8	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
8482 50 00	- Roulements à rouleaux cylindriques, y compris les assemblages de cages et de rouleaux	8	A
8482 80 00	- autres, y compris les roulements combinés	8	A
	- Parties		
8482 91	-- Billes, galets, rouleaux et aiguilles		
8482 91 10	--- Rouleaux coniques	8	A
8482 91 90	--- autres	7,7	A
8482 99 00	-- autres	8	A
8483	Arbres de transmission (y compris les arbres à cames et les vilebrequins) et manivelles; paliers et coussinets; engrenages et roues de friction; broches filetées à billes ou à rouleaux; réducteurs, multiplicateurs et variateurs de vitesse, y compris les convertisseurs de couple; volants et poulies, y compris les poulies à moufles; embrayages et organes d'accouplement, y compris les joints d'articulation		
8483 10	- Arbres de transmission (y compris les arbres à cames et les vilebrequins) et manivelles		
	-- Manivelles et vilebrequins		
8483 10 21	--- coulés ou moulés en fonte, fer ou acier	4	A
8483 10 25	--- en acier forgé	4	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
8483 10 29	--- autres	4	A
8483 10 50	-- Arbres articulés	4	A
8483 10 95	-- autres	4	A
8483 20 00	- Paliers à roulements incorporés	6	A
8483 30	- Paliers, autres qu'à roulements incorporés; coussinets		
	-- Paliers		
8483 30 32	--- pour roulements de tous genres	5,7	A
8483 30 38	--- autres	3,4	A
8483 30 80	-- Coussinets	3,4	A
8483 40	- Engrenages et roues de friction, autres que les roues dentées et autres organes élémentaires de transmission présentés séparément; broches filetées à billes ou à rouleaux; réducteurs, multiplicateurs et variateurs de vitesse, y compris les convertisseurs de couple		
	-- Engrenages		
8483 40 21	--- à roues cylindriques	3,,7	A
8483 40 23	--- à roues coniques ou cylindroconiques	3,7	A
8483 40 25	--- à vis sans fin	3,7	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
8483 40 29	--- autres	3,7	A
8483 40 30	-- Broches filetées à billes ou à rouleaux	3,7	A
	-- Réducteurs, multiplicateurs et variateurs de vitesse		
8483 40 51	--- Réducteurs, multiplicateurs et boîtes de vitesses	3,7	A
8483 40 59	--- autres	3,7	A
8483 40 90	-- autres	3,7	A
8483 50	- Volants et poulies, y compris les poulies à moulins		
8483 50 20	-- coulés ou moulés en fonte, fer ou acier	2,7	A
8483 50 80	-- autres	2,7	A
8483 60	- Embrayages et organes d'accouplement, y compris les joints d'articulation		
8483 60 20	-- coulés ou moulés en fonte, fer ou acier	2,7	A
8483 60 80	-- autres	2,7	A
8483 90	- Roues dentées et autres organes élémentaires de transmission présentés séparément; parties		
8483 90 20	-- Parties de paliers pour roulements de tous genres	5,7	A
	-- autres		

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
8483 90 81	--- coulés ou moulés en fonte, fer ou acier	2,7	A
8483 90 89	--- autres	2,7	A
8484	Joints métalloplastiques; jeux ou assortiments de joints de composition différente présentés en pochettes, enveloppes ou emballages analogues; joints d'étanchéité mécaniques		
8484 10 00	- Joints métalloplastiques	1,7	A
8484 20 00	- Joints d'étanchéité mécaniques	1,7	A
8484 90 00	- autres	1,7	A
8485	Machines pour la fabrication additive		
8485 10 00	- Par dépôt métallique	2,7	A
8485 20 00	- Par dépôt de matières plastiques ou de caoutchouc	1,7	A
8485 30	- Par dépôt de plâtre, de ciment, de céramique ou de verre		
8485 30 10	-- Par dépôt de plâtre, de ciment ou de céramique	0	A
8485 30 90	-- autres	1,7	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
8485 80	- autres		
8485 80 10	-- Machines pour la fabrication additive par dépôt de sable, de ciment ou d'autres produits minéraux	0	A
8485 80 90	-- autres	1,7	A
8485 90	- Parties		
8485 90 10	-- Parties de machines des sous-positions 8485 30 10 ou 8485 80 10	0	A
8485 90 90	-- autres	1,7	A
8486	Machines et appareils utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication des lingots, des plaquettes ou des dispositifs à semi-conducteur, des circuits intégrés électroniques ou des dispositifs d'affichage à écran plat; machines et appareils visés à la note 11 C) du présent chapitre; parties et accessoires		
8486 10 00	- Machines et appareils pour la fabrication de lingots ou de plaquettes	0	A
8486 20 00	- Machines et appareils pour la fabrication de dispositifs à semi-conducteur ou des circuits intégrés électroniques	0	A
8486 30 00	- Machines et appareils pour la fabrication de dispositifs d'affichage à écran plat	0	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
8486 40 00	- Machines et appareils visés à la note 11 C) du présent chapitre	0	A
8486 90 00	- Parties et accessoires	0	A
8487	Parties de machines ou d'appareils, non dénommées ni comprises ailleurs dans le présent chapitre, ne comportant pas de connexions électriques, de parties isolées électriquement, de bobinages, de contacts ni d'autres caractéristiques électriques		
8487 10	- Hélices pour bateaux et leurs pales		
8487 10 10	-- en bronze	1,7	A
8487 10 90	-- autres	1,7	A
8487 90	- autres		
8487 90 40	-- en fonte	1,7	A
	-- en fer ou en acier		
8487 90 51	--- en acier coulé ou moulé	1,7	A
8487 90 57	--- en fer ou acier, forgé ou estampé	1,7	A
8487 90 59	--- autres	1,7	A
8487 90 90	-- autres	1,7	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
85	CHAPITRE 85 – MACHINES, APPAREILS ET MATÉRIELS ÉLECTRIQUES ET LEURS PARTIES; APPAREILS D'ENREGISTREMENT OU DE REPRODUCTION DU SON, APPAREILS D'ENREGISTREMENT OU DE REPRODUCTION DES IMAGES ET DU SON EN TÉLÉVISION, ET PARTIES ET ACCESSOIRES DE CES APPAREILS		
8501	Moteurs et machines génératrices, électriques, à l'exclusion des groupes électrogènes		
8501 10	- Moteurs d'une puissance n'excédant pas 37,5 W		
8501 10 10	-- Moteurs synchrones d'une puissance n'excédant pas 18 W	4,7	A
	-- autres		
8501 10 91	--- Moteurs universels	2,7	A
8501 10 93	--- Moteurs à courant alternatif	2,7	A
8501 10 99	--- Moteurs à courant continu	2,7	A
8501 20 00	- Moteurs universels d'une puissance excédant 37,5 W	2,7	A
	- Autres moteurs à courant continu; machines génératrices à courant continu, autres que les machines génératrices photovoltaïques		
8501 31 00	-- d'une puissance n'excédant pas 750 W	2,7	A
8501 32 00	-- d'une puissance excédant 750 W mais n'excédant pas 75 kW	2,7	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
8501 33 00	-- d'une puissance excédant 75 kW mais n'excédant pas 375 kW	2,7	A
8501 34 00	-- d'une puissance excédant 375 kW	2,7	A
8501 40	- autres moteurs à courant alternatif, monophasés		
8501 40 20	-- d'une puissance n'excédant pas 750 W	2,7	A
8501 40 80	-- d'une puissance excédant 750 W	2,7	A
	- autres moteurs à courant alternatif, polyphasés		
8501 51 00	-- d'une puissance n'excédant pas 750 W	2,7	A
8501 52	-- d'une puissance excédant 750 W mais n'excédant pas 75 kW		
8501 52 20	--- d'une puissance excédant 750 W mais n'excédant pas 7,5 kW	2,7	A
8501 52 30	--- d'une puissance excédant 7,5 kW mais n'excédant pas 37 kW	2,7	A
8501 52 90	--- d'une puissance excédant 37 kW mais n'excédant pas 75 kW	2,7	A
8501 53	-- d'une puissance excédant 75 kW		
8501 53 50	--- Moteurs de traction	2,7	A
	--- autres, d'une puissance		
8501 53 81	---- excédant 75 kW mais n'excédant pas 375 kW	2,7	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
8501 53 94	---- excédant 375 kW mais n'excédant pas 750 kW	2,7	A
8501 53 99	---- excédant 750 kW	2,7	A
	- Machines génératrices à courant alternatif (alternateurs), autres que les machines génératrices photovoltaïques		
8501 61	-- d'une puissance n'excédant pas 75 kVA		
8501 61 20	--- d'une puissance n'excédant pas 7,5 kVA	2,7	A
8501 61 80	--- d'une puissance excédant 7,5 kVA mais n'excédant pas 75 kVA	2,7	A
8501 62 00	-- d'une puissance excédant 75 kVA mais n'excédant pas 375 kVA	2,7	A
8501 63 00	-- d'une puissance excédant 375 kVA mais n'excédant pas 750 kVA	2,7	A
8501 64 00	-- d'une puissance excédant 750 kVA	2,7	A
	- Machines génératrices photovoltaïques à courant continu		
8501 71 00	-- d'une puissance n'excédant pas 50 W	2,7	A
8501 72 00	-- d'une puissance excédant 50 W	2,7	A
8501 80 00	- Machines génératrices photovoltaïques à courant alternatif	2,7	A
8502	Groupes électrogènes et convertisseurs rotatifs électriques		

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
	- Groupes électrogènes à moteur à piston à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel)		
8502 11	-- d'une puissance n'excédant pas 75 kVA		
8502 11 20	--- d'une puissance n'excédant pas 7,5 kVA	2,7	A
8502 11 80	--- d'une puissance excédant 7,5 kVA mais n'excédant pas 75 kVA	2,7	A
8502 12 00	-- d'une puissance excédant 75 kVA mais n'excédant pas 375 kVA	2,7	A
8502 13	-- d'une puissance excédant 375 kVA		
8502 13 20	--- d'une puissance excédant 375 kVA mais n'excédant pas 750 kVA	2,7	A
8502 13 40	--- d'une puissance excédant 750 kVA mais n'excédant pas 2 000 kVA	2,7	A
8502 13 80	--- d'une puissance excédant 2 000 kVA	2,7	A
8502 20	- Groupes électrogènes à moteur à piston à allumage par étincelles (moteurs à explosion)		
8502 20 20	-- d'une puissance n'excédant pas 7,5 kVA	2,7	A
8502 20 40	-- d'une puissance excédant 7,5 kVA mais n'excédant pas 375 kVA	2,7	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
8502 20 60	-- d'une puissance excédant 375 kVA mais n'excédant pas 750 kVA	2,7	A
8502 20 80	-- d'une puissance excédant 750 kVA	2,7	A
	- autres groupes électrogènes		
8502 31 00	-- à énergie éolienne	2,7	A
8502 39	-- autres		
8502 39 20	--- Turbogénératrices	2,7	A
8502 39 80	--- autres	2,7	A
8502 40 00	- Convertisseurs rotatifs électriques	2,7	A
8503 00	Parties reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinées aux machines des n ^{os} 8501 ou 8502		
8503 00 10	- Frettes amagnétiques	2,7	A
	- autres		
8503 00 91	-- coulées ou moulées en fonte, fer ou acier	2,7	A
8503 00 99	-- autres	2,7	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
8504	Transformateurs électriques, convertisseurs électriques statiques (redresseurs, par exemple), bobines de réactance et selfs		
8504 10	- Ballasts pour lampes ou tubes à décharge		
8504 10 20	-- Bobines de réactance, y compris celles avec condensateur accouplé	3,7	A
8504 10 80	-- autres	3,7	A
	- Transformateurs à diélectrique liquide		
8504 21 00	-- d'une puissance n'excédant pas 650 kVA	3,7	A
8504 22	-- d'une puissance excédant 650 kVA mais n'excédant pas 10 000 kVA		
8504 22 10	--- d'une puissance excédant 650 kVA mais n'excédant pas 1 600 kVA	3,7	A
8504 22 90	--- d'une puissance excédant 1 600 kVA mais n'excédant pas 10 000 kVA	3,7	A
8504 23 00	-- d'une puissance excédant 10 000 kVA	3,7	A
	- autres transformateurs		
8504 31	-- d'une puissance n'excédant pas 1 kVA		

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
	--- Transformateurs de mesure		
8504 31 21	---- pour la mesure des tensions	3,7	A
8504 31 29	---- autres	3,7	A
8504 31 80	--- autres	3,7	A
8504 32 00	-- d'une puissance excédant 1 kVA mais n'excédant pas 16 kVA	3,7	A
8504 33 00	-- d'une puissance excédant 16 kVA mais n'excédant pas 500 kVA	3,7	A
8504 34 00	-- d'une puissance excédant 500 kVA	3,7	A
8504 40	- Convertisseurs statiques		
8504 40 60	-- Chargeurs d'accumulateurs	0	A
	-- autres		
8504 40 83	--- Redresseurs	0	A
	--- Onduleurs		
8504 40 85	---- d'une puissance n'excédant pas 7,5 kVA	0	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
8504 40 86	---- d'une puissance excédant 7,5 kVA	0	A
8504 40 95	--- autres	0	A
8504 50 00	- autres bobines de réactance et autres selfs	0	A
8504 90	- Parties		
	-- de transformateurs, bobines de réactance et selfs		
8504 90 11	--- Noyaux en ferrite	0	A
8504 90 13	--- Tôles feuilletées et âmes en acier, qu'elles soient ou non enroulées ou empilées	0	A
8504 90 17	--- autres	0	A
8504 90 90	-- de convertisseurs statiques	0	A
8505	Électro-aimants; aimants permanents et articles destinés à devenir des aimants permanents après aimantation; plateaux, mandrins et dispositifs magnétiques ou électromagnétiques similaires de fixation; accouplements, embrayages, variateurs de vitesse et freins électromagnétiques; têtes de levage électromagnétiques		
	- Aimants permanents et articles destinés à devenir des aimants permanents après aimantation		

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
8505 11	-- en métal		
8505 11 10	--- contenant néodyme, praséodyme, dysprosium ou samarium	2,2	A
8505 11 90	--- autres	2,2	A
8505 19	-- autres		
8505 19 10	--- Aimants permanents en ferrite agglomérée	2,2	A
8505 19 90	--- autres	2,2	A
8505 20 00	- Accouplements, embrayages, variateurs de vitesse et freins électromagnétiques	2,2	A
8505 90	- autres, y compris les parties		
	-- Électro-aimants; plateaux, mandrins et dispositifs magnétiques ou électromagnétiques similaires de fixation		
8505 90 21	--- Électro-aimants des types utilisés exclusivement ou principalement pour les appareils de diagnostic par visualisation à résonance magnétique, autres que les électro-aimants de la position 9018	0	A
8505 90 29	--- autres	1,8	A
8505 90 50	-- Têtes de levage électromagnétiques	2,2	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
8505 90 90	-- Parties	1,8	A
8506	Piles et batteries de piles électriques		
8506 10	- au bioxyde de manganèse		
	-- alcalines		
8506 10 11	--- Piles cylindriques	4,7	A
8506 10 18	--- autres	4,7	A
	-- autres		
8506 10 91	--- Piles cylindriques	4,7	A
8506 10 98	--- autres	4,7	A
8506 30 00	- à l'oxyde de mercure	4,7	A
8506 40 00	- à l'oxyde d'argent	4,7	A
8506 50	- au lithium		
8506 50 10	-- Piles cylindriques	4,7	A
8506 50 30	-- Piles bouton	4,7	A
8506 50 90	-- autres	4,7	A
8506 60 00	- à l'air-zinc	4,7	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
8506 80	- autres piles et batteries de piles		
8506 80 05	-- Batteries sèches au zinc-carbure d'une tension de 5,5 V ou plus mais n'excédant pas 6,5 V	0	A
8506 80 80	-- autres	4,7	A
8506 90 00	- Parties	4,7	A
8507	Accumulateurs électriques, y compris leurs séparateurs, même de forme carrée ou rectangulaire		
8507 10	- au plomb, des types utilisés pour le démarrage des moteurs à piston		
8507 10 20	-- fonctionnant avec électrolyte liquide	3,7	A
8507 10 80	-- autres	3,7	A
8507 20	- autres accumulateurs au plomb		
8507 20 20	-- fonctionnant avec électrolyte liquide	3,7	A
8507 20 80	-- autres	3,7	A
8507 30	- au nickel-cadmium		
8507 30 20	-- hermétiquement fermés	2,6	A
8507 30 80	-- autres	2,6	A
8507 50 00	- au nickel-hydrure métallique	2,7	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
8507 60 00	- au lithium-ion	2,7	A
8507 80 00	- autres accumulateurs	2,7	A
8507 90	- Parties		
8507 90 30	-- Séparateurs	2,7	A
8507 90 80	-- autres	2,7	A
8508	Aspirateurs		
	- à moteur électrique incorporé		
8508 11 00	-- d'une puissance n'excédant pas 1 500 W et dont le volume du réservoir n'excède pas 20 l	2,2	A
8508 19 00	-- autres	1,7	A
8508 60 00	- autres aspirateurs	1,7	A
8508 70 00	- Parties	1,7	A
8509	Appareils électromécaniques à moteur électrique incorporé, à usage domestique, autres que les aspirateurs du n° 8508		
8509 40 00	- Broyeurs et mélangeurs pour aliments; presse-fruits et presse-légumes	2,2	A
8509 80 00	- autres appareils	2,2	A
8509 90 00	- Parties	2,2	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
8510	Rasoirs, tondeuses et appareils à épiler, à moteur électrique incorporé		
8510 10 00	- Rasoirs	2,2	A
8510 20 00	- Tondeuses	2,2	A
8510 30 00	- Appareils à épiler	2,2	A
8510 90 00	- Parties	2,2	A
8511	Appareils et dispositifs électriques d'allumage ou de démarrage pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression (magnétos, dynamos-magnétos, bobines d'allumage, bougies d'allumage ou de chauffage, démarreurs, par exemple); génératrices (dynamos, alternateurs, par exemple) et conjoncteurs-disjoncteurs utilisés avec ces moteurs		
8511 10 00	- Bougies d'allumage	3,2	A
8511 20 00	- Magnétos; dynamos-magnétos; volants magnétiques	3,2	A
8511 30 00	- Distributeurs; bobines d'allumage	3,2	A
8511 40 00	- Démarreurs, même fonctionnant comme génératrices	3,2	A
8511 50 00	- autres génératrices	3,2	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
8511 80 00	- autres appareils et dispositifs	3,2	A
8511 90 00	- Parties	3,2	A
8512	Appareils électriques d'éclairage ou de signalisation (à l'exclusion des articles du n° 8539), essuie-glaces, dégivreurs et dispositifs antibuée électriques, des types utilisés pour cycles ou automobiles		
8512 10 00	- Appareils d'éclairage ou de signalisation visuelle des types utilisés pour les bicyclettes	2,7	A
8512 20 00	- autres appareils d'éclairage ou de signalisation visuelle	2,7	A
8512 30	- Appareils de signalisation acoustique		
8512 30 10	-- Avertisseurs électriques pour la protection contre le vol des types utilisés pour véhicules automobiles	2,2	A
8512 30 90	-- autres	2,7	A
8512 40 00	- Essuie-glaces, dégivreurs et dispositifs antibuée	2,7	A
8512 90	- Parties		
8512 90 10	-- d'appareils de la sous-position 8512 30 10	2,2	A
8512 90 90	-- autres	2,7	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
8513	Lampes électriques portatives, conçues pour fonctionner au moyen de leur propre source d'énergie (à piles, à accumulateurs, électromagnétiques, par exemple), autres que les appareils d'éclairage du n° 8512		
8513 10 00	- Lampes	5,7	A
8513 90 00	- Parties	5,7	A
8514	Fours électriques industriels ou de laboratoires, y compris ceux fonctionnant par induction ou par pertes diélectriques; autres appareils industriels ou de laboratoires pour le traitement thermique des matières par induction ou par pertes diélectriques		
	- Fours à résistance (à chauffage indirect)		
8514 11 00	-- Presses isostatiques à chaud	2,2	A
8514 19	-- autres		
8514 19 10	--- Fours de boulangerie, de pâtisserie ou de biscuiterie	2,2	A
8514 19 80	--- autres	2,2	A
8514 20	- Fours fonctionnant par induction ou par pertes diélectriques		
8514 20 10	-- fonctionnant par induction	2,2	A
8514 20 80	-- fonctionnant par pertes diélectriques	2,2	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
	- autres fours		
8514 31	-- Fours à faisceau d'électrons		
8514 31 10	--- des types utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication de circuits imprimés ou d'assemblages de circuits imprimés	0	A
8514 31 90	--- autres	2,2	A
8514 32	-- Fours à plasma et fours à arc sous vide		
8514 32 10	--- des types utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication de circuits imprimés ou d'assemblages de circuits imprimés	0	A
8514 32 90	--- autres	2,2	A
8514 39	-- autres		
8514 39 10	--- des types utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication de circuits imprimés ou d'assemblages de circuits imprimés	0	A
8514 39 90	--- autres	2,2	A
8514 40 00	- autres appareils pour le traitement thermique des matières par induction ou par pertes diélectriques	2,2	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
8514 90	- Parties		
8514 90 30	-- d'autres fours des sous-positions 8514 31 10, 8514 32 10 ou 8514 39 10	0	A
8514 90 70	-- autres	2,2	A
8515	Machines et appareils pour le brasage ou le soudage (même pouvant couper), électriques (y compris ceux aux gaz chauffés électriquement) ou opérant par laser ou autres faisceaux de lumière ou de photons, par ultrasons, par faisceaux d'électrons, par impulsions magnétiques ou au jet de plasma; machines et appareils électriques pour la projection à chaud de métaux ou de cermets		
	- Machines et appareils pour le brasage fort ou tendre		
8515 11 00	-- Fers et pistolets à braser	2,7	A
8515 19	-- autres		
8515 19 10	--- Machines de soudage à la vague des types utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication d'assemblages de circuits imprimés	0	A
8515 19 90	--- autres	2,7	A
	- Machines et appareils pour le soudage des métaux par résistance		
8515 21 00	-- entièrement ou partiellement automatiques	2,7	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
8515 29 00	-- autres	2,7	A
	- Machines et appareils pour le soudage des métaux à l'arc ou au jet de plasma		
8515 31 00	-- entièrement ou partiellement automatiques	2,7	A
8515 39	-- autres		
	--- manuels, à électrodes enrobées, se composant de leurs dispositifs de soudage, et		
8515 39 13	---- d'un transformateur	2,7	A
8515 39 18	---- d'une génératrice ou d'un convertisseur rotatif ou d'un convertisseur statique	2,7	A
8515 39 90	--- autres	2,7	A
8515 80	- autres machines et appareils		
8515 80 10	-- pour le traitement des métaux	2,7	A
8515 80 90	-- autres	2,7	A
8515 90	- Parties		
8515 90 20	-- des machines de soudage à la vague de la sous-position 8515 19 10	0	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
8515 90 80	-- autres	2,7	A
8516	Chauffe-eau et thermoplongeurs électriques; appareils électriques pour le chauffage des locaux, du sol ou pour usages similaires; appareils électrothermiques pour la coiffure (sèche-cheveux, appareils à friser, chauffe-fers à friser, par exemple) ou pour sécher les mains; fers à repasser électriques; autres appareils électrothermiques pour usages domestiques; résistances chauffantes, autres que celles du n° 8545		
8516 10	- Chauffe-eau et thermoplongeurs électriques		
8516 10 11	-- instantanés	2,7	A
8516 10 80	-- autres	2,7	A
	- Appareils électriques pour le chauffage des locaux, du sol ou pour usages similaires		
8516 21 00	-- Radiateurs à accumulation	2,7	A
8516 29	-- autres		
8516 29 10	--- Radiateurs à circulation de liquide	2,7	A
8516 29 50	--- Radiateurs par convection	2,7	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
	--- autres		
8516 29 91	---- à ventilateur incorporé	2,7	A
8516 29 99	---- autres	2,7	A
	- Appareils électrothermiques pour la coiffure ou pour sécher les mains		
8516 31 00	-- Sèche-cheveux	2,7	A
8516 32 00	-- autres appareils pour la coiffure	2,7	A
8516 33 00	-- Appareils pour sécher les mains	2,7	A
8516 40 00	- Fers à repasser électriques	2,7	A
8516 50 00	- Fours à micro-ondes	5	A
8516 60	- autres fours; cuisinières, réchauds (y compris les tables de cuisson), grils et rôtissoires		
8516 60 10	-- Cuisinières	2,7	A
8516 60 50	-- Réchauds (y compris les tables de cuisson)	2,7	A
8516 60 70	-- Grils et rôtissoires	2,7	A
8516 60 80	-- Fours à encastrer	2,7	A
8516 60 90	-- autres	2,7	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
	- autres appareils électrothermiques		
8516 71 00	-- Appareils pour la préparation du café ou du thé	2,7	A
8516 72 00	-- Grille-pain	2,7	A
8516 79	-- autres		
8516 79 20	--- Friteuses	2,7	A
8516 79 70	--- autres	2,7	A
8516 80	- Résistances chauffantes		
8516 80 20	-- montées sur un support en matière isolante	2,7	A
8516 80 80	-- autres	2,7	A
8516 90 00	- Parties	2,7	A
8517	Postes téléphoniques d'usagers, y compris les téléphones intelligents et autres téléphones pour réseaux cellulaires et pour autres réseaux sans fil; autres appareils pour l'émission, la transmission ou la réception de la voix, d'images ou d'autres données, y compris les appareils pour la communication dans un réseau filaire ou sans fil (tel qu'un réseau local ou étendu), autres que ceux des n ^{os} 8443, 8525, 8527 ou 8528		

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
	- Postes téléphoniques d'utilisateurs, y compris les téléphones intelligents et autres téléphones pour réseaux cellulaires et pour autres réseaux sans fil		
8517 11 00	-- Postes téléphoniques d'utilisateurs par fil à combinés sans fil	0	A
8517 13 00	-- Téléphones intelligents	0	A
8517 14 00	-- Autres téléphones pour réseaux cellulaires ou autres réseaux sans fil	0	A
8517 18 00	-- autres	0	A
	- autres appareils pour l'émission, la transmission ou la réception de la voix, d'images ou d'autres données, y compris les appareils pour la communication dans un réseau filaire ou sans fil (tel qu'un réseau local ou étendu)		
8517 61 00	-- Stations de base	0	A
8517 62 00	-- Appareils pour la réception, la conversion et l'émission, la transmission ou la régénération de la voix, d'images ou d'autres données, y compris les appareils de commutation et de routage	0	A
8517 69	-- autres		
8517 69 10	--- Visiophones	0	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
8517 69 20	--- Interphones	0	A
8517 69 30	--- Appareils récepteurs pour la radiotéléphonie ou la radiotélégraphie	0	A
8517 69 90	--- autres	0	A
	- Parties		
8517 71 00	-- Antennes et réflecteurs d'antennes de tous types; parties reconnaissables comme étant utilisées conjointement avec ces articles	0	A
8517 79 00	-- autres	0	A
8518	Microphones et leurs supports; haut-parleurs, même montés dans leurs enceintes; casques d'écoute et écouteurs, même combinés avec un microphone, et ensembles ou assortiments constitués par un microphone et un ou plusieurs haut-parleurs; amplificateurs électriques d'audiofréquence; appareils électriques d'amplification du son		
8518 10 00	- Microphones et leurs supports	0	A
	- Haut-parleurs, même montés dans leurs enceintes		
8518 21 00	-- Haut-parleur unique monté dans son enceinte	0	A
8518 22 00	-- Haut-parleurs multiples montés dans la même enceinte	0	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
8518 29 00	-- autres	0	A
8518 30 00	- Casques d'écoute et écouteurs, même combinés avec un microphone, et ensembles ou assortiments constitués par un microphone et un ou plusieurs haut-parleurs	0	A
8518 40 00	- Amplificateurs électriques d'audiofréquence	0	A
8518 50 00	- Appareils électriques d'amplification du son	0	A
8518 90 00	- Parties	0	A
8519	Appareils d'enregistrement du son; appareils de reproduction du son; appareils d'enregistrement et de reproduction du son		
8519 20	- Appareils fonctionnant par l'introduction d'une pièce de monnaie, d'un billet de banque, d'une carte bancaire, d'un jeton ou par d'autres moyens de paiement		
8519 20 10	-- Électrophones commandés par l'introduction d'une pièce de monnaie ou d'un jeton	6	A
	-- autres		
8519 20 91	--- à système de lecture par faisceau laser	9,5	A
8519 20 99	--- autres	4,5	A
8519 30 00	- Platines tourne-disques	2	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
	- autres appareils		
8519 81 00	-- utilisant un support magnétique, optique ou à semi-conducteurs	0	A
8519 89 00	-- autres	0	A
8521	Appareils d'enregistrement ou de reproduction vidéophoniques, même incorporant un récepteur de signaux vidéophoniques		
8521 10	- à bandes magnétiques		
8521 10 20	-- d'une largeur n'excédant pas 1,3 cm et permettant l'enregistrement ou la reproduction à une vitesse de défilement n'excédant pas 50 mm par seconde	0	A
8521 10 95	-- autres	0	A
8521 90 00	- autres	1,7	A
8522	Parties et accessoires reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinés aux appareils des n ^{os} 8519 ou 8521		
8522 10 00	- Lecteurs phonographiques	4	A
8522 90 00	- autres	0	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
8523	Disques, bandes, dispositifs de stockage rémanent des données à base de semi-conducteurs, «cartes intelligentes» et autres supports pour l'enregistrement du son ou pour enregistrements analogues, mêmes enregistrés, y compris les matrices et moules galvaniques pour la fabrication des disques, à l'exclusion des produits du chapitre 37		
	- Supports magnétiques		
8523 21 00	-- Cartes munies d'une piste magnétique	0	A
8523 29	-- autres		
	--- Bandes magnétiques; disques magnétiques		
8523 29 15	---- non enregistrés	0	A
8523 29 19	---- autres	0	A
8523 29 90	--- autres	0	A
	- Supports optiques		
8523 41	-- non enregistrés		
8523 41 10	--- Disques pour systèmes de lecture par faisceau laser d'une capacité d'enregistrement n'excédant pas 900 méga octets, autres qu'effaçables	0	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
8523 41 30	--- Disques pour systèmes de lecture par faisceau laser d'une capacité d'enregistrement excédant 900 méga octets mais n'excédant pas 18 giga octets, autres qu'effaçables	0	A
8523 41 90	--- autres	0	A
8523 49	-- autres		
	--- Disques pour systèmes de lecture par faisceau laser		
8523 49 10	---- Disques numériques versatiles (DVD)	0	A
8523 49 20	---- autres	0	A
8523 49 90	--- autres	0	A
	- Supports à semi-conducteur		
8523 51	-- Dispositifs de stockage rémanent des données à base de semi-conducteurs		
8523 51 10	--- non enregistrés	0	A
8523 51 90	--- autres	0	A
8523 52 00	-- «Cartes intelligentes»	0	A
8523 59	-- autres		
8523 59 10	--- non enregistrés	0	A
8523 59 90	--- autres	0	A
8523 80	- autres		

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
8523 80 10	-- non enregistrés	0	A
8523 80 90	-- autres	0	A
8524	Modules d'affichage à écran plat, même comprenant des écrans tactiles		
	- Sans pilotes ni circuits de commande		
8524 11 00	-- À cristaux liquides	0	A
8524 12 00	-- À diodes émettrices de lumière organiques (OLED)	0	A
8524 19 00	-- autres	0	A
	- autres		
8524 91 00	-- À cristaux liquides	0	A
8524 92 00	-- À diodes émettrices de lumière organiques (OLED)	0	A
8524 99 00	-- autres	0	A
8525	Appareils d'émission pour la radiodiffusion ou la télévision, même incorporant un appareil de réception ou un appareil d'enregistrement ou de reproduction du son; caméras de télévision, appareils photographiques numériques et caméscopes		
8525 50 00	- Appareils d'émission	0	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
8525 60 00	- Appareils d'émission incorporant un appareil de réception	0	A
	- Caméras de télévision, appareils photographiques numériques et caméscopes		
8525 81 00	-- Ultrarapides, mentionnés dans la note 1 de sous-positions du présent chapitre	0	A
8525 82 00	-- autres, résistants aux rayonnements, mentionnés dans la note 2 de sous-positions du présent chapitre	0	A
8525 83 00	-- autres, à vision nocturne, mentionnés dans la note 3 de sous-positions du présent chapitre	0	A
8525 89 00	-- autres	0	A
8526	Appareils de radiodétection et de radiosondage (radar), appareils de radionavigation et appareils de radiotélécommande		
8526 10 00	- Appareils de radiodétection et de radiosondage (radar)	0	A
	- autres		
8526 91	-- Appareils de radionavigation		
8526 91 20	--- Récepteurs de radionavigation	0	A
8526 91 80	--- autres	0	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
8526 92 00	-- Appareils de radiotélécommande	0	A
8527	Appareils récepteurs pour la radiodiffusion, même combinés, sous une même enveloppe, à un appareil d'enregistrement ou de reproduction du son ou à un appareil d'horlogerie		
	- Appareils récepteurs de radiodiffusion pouvant fonctionner sans source d'énergie extérieure		
8527 12 00	-- Radiocassettes de poche	0	A
8527 13 00	-- autres appareils combinés à un appareil d'enregistrement ou de reproduction du son	0	A
8527 19 00	-- autres	0	A
	- Appareils récepteurs de radiodiffusion ne pouvant fonctionner qu'avec une source d'énergie extérieure, du type utilisé dans les véhicules automobiles		
8527 21	-- combinés à un appareil d'enregistrement ou de reproduction du son		
	--- capables de recevoir et de décoder des signaux RDS (système de décodage d'informations routières)		
8527 21 20	---- à système de lecture par faisceau laser	1,8	B7

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
	---- autres		
8527 21 52	----- à cassettes et à système de lecture analogique et numérique	1,8	B7
8527 21 59	----- autres	1,3	B7
	--- autres		
8527 21 70	---- à système de lecture par faisceau laser	14	B7
	---- autres		
8527 21 92	----- à cassettes et à système de lecture analogique et numérique	14	B7
8527 21 98	----- autres	10	B7
8527 29 00	-- autres	1,5	A
	- autres		
8527 91 00	-- combinés à un appareil d'enregistrement ou de reproduction du son	0	A
8527 92 00	-- non combinés à un appareil d'enregistrement ou de reproduction du son mais combinés à un appareil d'horlogerie	0	A
8527 99 00	-- autres	0	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
8528	Moniteurs et projecteurs, n'incorporant pas d'appareil de réception de télévision; appareils récepteurs de télévision, même incorporant un appareil récepteur de radiodiffusion ou un appareil d'enregistrement ou de reproduction du son ou des images		
	- Moniteurs à tube cathodique		
8528 42 00	-- aptes à être connectés directement à une machine automatique de traitement de l'information du n° 8471 et conçus pour être utilisés avec celle-ci	0	A
8528 49 00	-- autres	0	A
	- autres moniteurs		
8528 52	-- aptes à être connectés directement à une machine automatique de traitement de l'information du n° 8471 et conçus pour être utilisés avec celle-ci		
8528 52 10	--- des types utilisés exclusivement ou principalement dans un système automatique de traitement de l'information du n° 8471	0	A
	--- autres		
8528 52 91	---- avec un écran à cristaux liquides (LCD)	14	A
8528 52 99	---- autres	14	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
8528 59 00	-- autres	14	B7
	- Projecteurs		
8528 62 00	-- aptes à être connectés directement à une machine automatique de traitement de l'information du n° 8471 et conçus pour être utilisés avec celle-ci	0	A
8528 69	-- autres		
8528 69 20	--- en monochromes	2	A
8528 69 80	--- autres	14	A
	- Appareils récepteurs de télévision, même incorporant un appareil récepteur de radiodiffusion ou un appareil d'enregistrement ou de reproduction du son ou des images		
8528 71	-- non conçus pour incorporer un dispositif d'affichage ou un écran vidéo		
	--- Récepteurs de signaux vidéophoniques (<i>tuners</i>)		
8528 71 11	---- Assemblages électroniques destinés à être incorporés dans une machine automatique de traitement de l'information	0	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
8528 71 15	---- Appareils à microprocesseurs incorporant un modem d'accès à Internet et assurant une fonction d'échange d'informations interactif, également susceptibles de recevoir des signaux de télévision (appelés «modules séparés ayant une fonction de communication», y compris ceux incorporant un dispositif ayant une fonction d'enregistrement ou de reproduction, pour autant qu'ils gardent le caractère essentiel d'un module séparé ayant une fonction de communication)	0	A
8528 71 19	---- autres	1,8	A
	--- autres		
8528 71 91	---- Appareils à microprocesseurs incorporant un modem d'accès à Internet et assurant une fonction d'échange d'informations interactif, également susceptibles de recevoir des signaux de télévision (appelés «modules séparés ayant une fonction de communication», y compris ceux incorporant un dispositif ayant une fonction d'enregistrement ou de reproduction, pour autant qu'ils gardent le caractère essentiel d'un module séparé ayant une fonction de communication)	0	A
8528 71 99	---- autres	1,8	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
8528 72	-- autres, en couleurs		
8528 72 10	--- Téléprojecteurs	14	B7
8528 72 20	--- Appareils incorporant un appareil d'enregistrement ou de reproduction vidéophonique	14	B7
	--- autres		
8528 72 30	---- avec tube-image incorporé	14	B7
8528 72 40	---- avec un écran à cristaux liquides (LCD)	14	B7
8528 72 60	---- avec un écran à plasma (PDP)	14	B7
8528 72 80	---- autres	14	B7
8528 73 00	-- autres, en monochromes	2	A
8529	Parties reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinées aux appareils des n ^{os} 8524 à 8528		
8529 10	- Antennes et réflecteurs d'antennes de tous types; parties reconnaissables comme étant utilisées conjointement avec ces articles		
	-- Antennes		

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
8529 10 11	--- Antennes télescopiques et antennes fouets pour appareils portatifs et appareils à installer dans les véhicules automobiles	0	A
8529 10 30	--- Antennes d'extérieur pour récepteurs de radiodiffusion et de télévision	0	A
8529 10 65	--- Antennes d'intérieur pour récepteurs de radiodiffusion et de télévision, y compris celles à incorporer	0	A
8529 10 69	--- autres	0	A
8529 10 80	-- Filtres et séparateurs d'antennes	0	A
8529 10 95	-- autres	0	A
8529 90	- autres		
8529 90 15	-- Modules de diodes électroluminescentes organiques et panneaux de diodes électroluminescentes organiques destinés aux appareils des n ^{os} 8528 72 ou 8528 73	3	A
	-- autres		
8529 90 18	--- des articles des sous-positions 8524 11 00 et 8524 91 00	0	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
8529 90 20	--- d'appareils photographiques numériques relevant des sous-positions 8525 81 00, 8525 82 00, 8525 83 00 et 8525 89 00; d'appareils des sous-positions 8525 60 00, 8528 42 00, 8528 52 10 et 8528 62 00	0	A
	--- autres		
8529 90 40	---- Meubles, coffrets et boîtiers	0	A
8529 90 65	---- Assemblages électroniques	0,4	A
	---- autres		
8529 90 91	----- Unités de rétroéclairage à diodes électroluminescentes (DEL), qui sont des sources lumineuses constituées d'une ou de plusieurs DEL, d'un ou de plusieurs connecteurs et d'autres composants passifs, montées sur un circuit imprimé ou sur un substrat similaire, associées ou non à un composant optique ou à des diodes de protection et conçues pour le rétroéclairage de dispositifs d'affichage à cristaux liquides (LCD)	0	A
	----- autres		

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
8529 90 92	----- pour caméras de télévision des sous-positions 8525 81, 8525 82, 8525 83 et 8525 89 et appareils des n ^{os} 8527 et 8528	0,6	A
8529 90 97	----- autres	0,4	A
8530	Appareils électriques de signalisation (autres que pour la transmission de messages), de sécurité, de contrôle ou de commande pour voies ferrées ou similaires, voies routières ou fluviales, aires ou parcs de stationnement, installations portuaires ou aérodrômes (autres que ceux du n° 8608)		
8530 10 00	- Appareils pour voies ferrées ou similaires	1,7	A
8530 80 00	- autres appareils	1,7	A
8530 90 00	- Parties	1,7	A
8531	Appareils électriques de signalisation acoustique ou visuelle (sonneries, sirènes, tableaux annonceurs, appareils avertisseurs pour la protection contre le vol ou l'incendie, par exemple), autres que ceux des n ^{os} 8512 ou 8530		
8531 10	- Avertisseurs électriques pour la protection contre le vol ou l'incendie et appareils similaires		
8531 10 30	-- des types utilisés pour bâtiments	2,2	A
8531 10 95	-- autres	2,2	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
8531 20	- Panneaux indicateurs incorporant des dispositifs à cristaux liquides (LCD) ou à diodes émettrices de lumière (LED)		
8531 20 20	-- Lampes et tubes à diodes émettrices de lumière (LED)	0	A
	-- incorporant des dispositifs à cristaux liquides (LCD)		
8531 20 40	--- incorporant des dispositifs à cristaux liquides (LCD) à matrice active	0	A
8531 20 95	--- autres	0	A
8531 80	- autres appareils		
8531 80 40	-- Sonnettes, carillons, avertisseurs et dispositifs analogues	2,2	A
8531 80 70	-- autres	0	A
8531 90 00	- Parties	0	A
8532	Condensateurs électriques, fixes, variables ou ajustables		
8532 10 00	- Condensateurs fixes conçus pour les réseaux électriques de 50/60 Hz et capables d'absorber une puissance réactive égale ou supérieure à 0,5 kvar (condensateurs de puissance)	0	A
	- autres condensateurs fixes		

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
8532 21 00	-- au tantale	0	A
8532 22 00	-- électrolytiques à l'aluminium	0	A
8532 23 00	-- à diélectrique en céramique, à une seule couche	0	A
8532 24 00	-- à diélectrique en céramique, multicouches	0	A
8532 25 00	-- à diélectrique en papier ou en matières plastiques	0	A
8532 29 00	-- autres	0	A
8532 30 00	- Condensateurs variables ou ajustables	0	A
8532 90 00	- Parties	0	A
8533	Résistances électriques non chauffantes (y compris les rhéostats et les potentiomètres)		
8533 10 00	- Résistances fixes au carbone, agglomérées ou à couche	0	A
	- autres résistances fixes		
8533 21 00	-- pour une puissance n'excédant pas 20 W	0	A
8533 29 00	-- autres	0	A
	- Résistances variables (y compris les rhéostats et les potentiomètres) bobinées		

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
8533 31 00	-- pour une puissance n'excédant pas 20 W	0	A
8533 39 00	-- autres	0	A
8533 40	- autres résistances variables (y compris les rhéostats et les potentiomètres)		
8533 40 10	-- pour une puissance n'excédant pas 20 W	0	A
8533 40 90	-- autres	0	A
8533 90 00	- Parties	0	A
8534 00	Circuits imprimés		
	- ne comportant que des éléments conducteurs et des contacts		
8534 00 11	-- Circuits multicouches	0	A
8534 00 19	-- autres	0	A
8534 00 90	- comportant d'autres éléments passifs	0	A
8535	Appareillage pour la coupure, le sectionnement, la protection, le branchement, le raccordement ou la connexion des circuits électriques (interrupteurs, commutateurs, coupe-circuit, parafoudres, limiteurs de tension, parasurtenseurs, prises de courant et autres connecteurs, boîtes de jonction, par exemple), pour une tension excédant 1 000 V		

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
8535 10 00	- Fusibles et coupe-circuit à fusibles	2,7	A
	- Disjoncteurs		
8535 21 00	-- pour une tension inférieure à 72,5 kV	2,7	A
8535 29 00	-- autres	2,7	A
8535 30	- Sectionneurs et interrupteurs		
8535 30 10	-- pour une tension inférieure à 72,5 kV	2,7	A
8535 30 90	-- autres	2,7	A
8535 40 00	- Parafoudres, limiteurs de tension et parasurtenseurs	2,7	A
8535 90 00	- autres	2,7	A
8536	Appareillage pour la coupure, le sectionnement, la protection, le branchement, le raccordement ou la connexion des circuits électriques (interrupteurs, commutateurs, relais, coupe-circuit, parasurtenseurs, fiches et prises de courant, douilles pour lampes et autres connecteurs, boîtes de jonction, par exemple), pour une tension n'excédant pas 1 000 V; connecteurs pour fibres optiques, faisceaux ou câbles de fibres optiques		
8536 10	- Fusibles et coupe-circuit à fusibles		

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
8536 10 10	-- pour une intensité n'excédant pas 10 A	2,3	A
8536 10 50	-- pour une intensité excédant 10 A mais n'excédant pas 63 A	2,3	A
8536 10 90	-- pour une intensité excédant 63 A	2,3	A
8536 20	- Disjoncteurs		
8536 20 10	-- pour une intensité n'excédant pas 63 A	2,3	A
8536 20 90	-- pour une intensité excédant 63 A	2,3	A
8536 30	- autres appareils pour la protection des circuits électriques		
8536 30 10	-- pour une intensité n'excédant pas 16 A	0	A
8536 30 30	-- pour une intensité excédant 16 A mais n'excédant pas 125 A	0	A
8536 30 90	-- pour une intensité excédant 125 A	0	A
	- Relais		
8536 41	-- pour une tension n'excédant pas 60 V		
8536 41 10	--- pour une intensité n'excédant pas 2 A	2,3	A
8536 41 90	--- pour une intensité excédant 2 A	2,3	A
8536 49 00	-- autres	2,3	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
8536 50	- autres interrupteurs, sectionneurs et commutateurs		
8536 50 03	-- Interrupteurs électroniques à courant alternatif consistant en circuits d'entrée et de sortie à couplage optique (interrupteurs CA à thyristor isolé)	0	A
8536 50 05	-- Interrupteurs électroniques, y compris interrupteurs électroniques à protection thermique, composés d'un transistor et d'une puce logique (technologie <i>chip-on-chip</i>)	0	A
8536 50 07	-- Interrupteurs électromécaniques à action brusque pour un courant n'excédant pas 11 A	0	A
	-- autres		
	--- pour une tension n'excédant pas 60 V		
8536 50 11	---- à touche ou à bouton	0	A
8536 50 15	---- rotatifs	0	A
8536 50 19	---- autres	0	A
8536 50 80	--- autres	0	A
	- Douilles pour lampes, fiches et prises de courant		
8536 61	-- Douilles pour lampes		
8536 61 10	--- Douilles Edison	2,3	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
8536 61 90	--- autres	2,3	A
8536 69	-- autres		
8536 69 10	--- pour câbles coaxiaux	0	A
8536 69 30	--- pour circuits imprimés	0	A
8536 69 90	--- autres	2,3	A
8536 70 00	- Connecteurs pour fibres optiques, faisceaux ou câbles de fibres optiques	3	A
8536 90	- autres appareils		
8536 90 01	-- Éléments préfabriqués pour canalisations électriques	0	A
8536 90 10	-- Connexions et éléments de contact pour fils et câbles	0	A
8536 90 40	-- Brides de batteries des types utilisés pour véhicules automobiles des n ^{os} 8702, 8703, 8704 ou 8711	2,3	A
8536 90 95	-- autres	0	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
8537	Tableaux, panneaux, consoles, pupitres, armoires et autres supports comportant plusieurs appareils des n ^{os} 8535 ou 8536, pour la commande ou la distribution électrique, y compris ceux incorporant des instruments ou appareils du chapitre 90 ainsi que les appareils de commande numérique, autres que les appareils de commutation du n ^o 8517		
8537 10	- pour une tension n'excédant pas 1 000 V		
8537 10 10	-- Armoires de commande numérique incorporant une machine automatique de traitement de l'information	2,1	A
	-- autres		
8537 10 91	--- Appareils de commande à mémoire programmable	2,1	A
8537 10 95	--- Dispositifs de commande tactile (dénommés écrans tactiles) sans capacité d'affichage, destinés à être incorporés dans des appareils d'affichage et fonctionnant en détectant et en localisant la pression appliquée sur la surface d'affichage	0	A
8537 10 98	--- autres	2,1	A
8537 20	- pour une tension excédant 1 000 V		

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
8537 20 91	-- pour une tension excédant 1 000 V mais n'excédant pas 72,5 kV	2,1	A
8537 20 99	-- pour une tension excédant 72,5 kV	2,1	A
8538	Parties reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinées aux appareils des n ^{os} 8535, 8536 ou 8537		
8538 10 00	- Tableaux, panneaux, consoles, pupitres, armoires et autres supports du n° 8537, dépourvus de leurs appareils	0	A
8538 90	- autres		
	-- pour testeurs de disques (<i>wafers</i>) à semi-conducteur		
8538 90 11	--- Assemblages électroniques	3,2	A
8538 90 19	--- autres	1,7	A
	-- autres		
8538 90 91	--- Assemblages électroniques	3,2	A
8538 90 99	--- autres	1,7	A
8539	Lampes et tubes électriques à incandescence ou à décharge, y compris les articles dits «phares et projecteurs scellés» et les lampes et tubes à rayons ultraviolets ou infrarouges; lampes à arc; sources lumineuses à diodes émettrices de lumière (LED)		
8539 10 00	- Articles dits «phares et projecteurs scellés»	2,7	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
	- autres lampes et tubes à incandescence, à l'exclusion de ceux à rayons ultraviolets ou infrarouges		
8539 21	-- halogènes, au tungstène		
8539 21 30	--- des types utilisés pour motocycles ou autres véhicules automobiles	2,7	A
	--- autres, d'une tension		
8539 21 92	---- excédant 100 V	2,7	A
8539 21 98	---- n'excédant pas 100 V	2,7	A
8539 22	-- autres, d'une puissance n'excédant pas 200 W et d'une tension excédant 100 V		
8539 22 10	--- à réflecteurs	2,7	A
8539 22 90	--- autres	2,7	A
8539 29	-- autres		
8539 29 30	--- des types utilisés pour motocycles ou autres véhicules automobiles	2,7	A
	--- autres, d'une tension		
8539 29 92	---- excédant 100 V	2,7	A
8539 29 98	---- n'excédant pas 100 V	2,7	A
	- Lampes et tubes à décharge, autres qu'à rayons ultraviolets		

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
8539 31	-- fluorescents, à cathode chaude		
8539 31 10	--- à deux culots	2,7	A
8539 31 90	--- autres	2,7	A
8539 32	-- Lampes à vapeur de mercure ou de sodium; lampes à halogénure métallique		
8539 32 20	--- à vapeur de mercure ou de sodium	2,7	A
8539 32 90	--- à halogénure métallique	2,7	A
8539 39	-- autres		
8539 39 20	--- Lampes fluorescentes à cathode froide (CCFL) pour le rétroéclairage de dispositifs d'affichage à écran plat	0	A
8539 39 80	--- autres	2,7	A
	- Lampes et tubes à rayons ultraviolets ou infrarouges; lampes à arc		
8539 41 00	-- Lampes à arc	2,7	A
8539 49 00	-- autres	2,7	A
	- Sources lumineuses à diodes émettrices de lumière (LED)		
8539 51 00	-- Modules à diodes émettrices de lumière (LED)	2,7	A
8539 52 00	-- Lampes et tubes à diodes émettrices de lumière (LED)	3,7	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
8539 90	- Parties		
8539 90 10	-- Culots	2,7	A
8539 90 90	-- autres	2,7	A
8540	Lampes, tubes et valves électroniques à cathode chaude, à cathode froide ou à photocathode (lampes, tubes et valves à vide, à vapeur ou à gaz, tubes redresseurs à vapeur de mercure, tubes cathodiques, tubes et valves pour caméras de télévision, par exemple), autres que ceux du n° 8539		
	- Tubes cathodiques pour récepteurs de télévision, y compris les tubes pour moniteurs vidéo		
8540 11 00	-- en couleurs	14	A
8540 12 00	-- en monochromes	7,5	A
8540 20	- Tubes pour caméras de télévision; tubes convertisseurs ou intensificateurs d'images; autres tubes à photocathode		
8540 20 10	-- Tubes pour caméras de télévision	2,7	A
8540 20 80	-- autres	2,7	A
8540 40 00	- Tubes de visualisation des données graphiques en monochromes; tubes de visualisation des données graphiques, en couleurs avec un écran phosphorique d'espacement à points inférieur à 0,4 mm	2,6	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
8540 60 00	- autres tubes cathodiques	2,6	A
	- Tubes pour hyperfréquences (magnétrons, klystrons, tubes à ondes progressives, carcinotrons, par exemple), à l'exclusion des tubes commandés par grille		
8540 71 00	-- Magnétrons	2,7	A
8540 79 00	-- autres	2,7	A
	- autres lampes, tubes et valves		
8540 81 00	-- Tubes de réception ou d'amplification	2,7	A
8540 89 00	-- autres	2,7	A
	- Parties		
8540 91 00	-- de tubes cathodiques	2,7	A
8540 99 00	-- autres	2,7	A
8541	Dispositifs à semi-conducteur (par exemple, diodes, transistors, transducteurs à semiconducteur); dispositifs photosensibles à semi-conducteur, y compris les cellules photovoltaïques même assemblées en modules ou constituées en panneaux; diodes émettrices de lumière (LED), même assemblées avec d'autres diodes émettrices de lumière (LED); cristaux piézo-électriques montés		

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
8541 10 00	- Diodes, autres que les photodiodes et les diodes émettrices de lumière (LED)	0	A
	- Transistors, autres que les phototransistors		
8541 21 00	-- à pouvoir de dissipation inférieur à 1 W	0	A
8541 29 00	-- autres	0	A
8541 30 00	- Thyristors, diacs et triacs, autres que les dispositifs photosensibles	0	A
	- Dispositifs photosensibles à semi-conducteur, y compris les cellules photovoltaïques même assemblées en modules ou constituées en panneaux; diodes émettrices de lumière (LED)		
8541 41 00	-- Diodes émettrices de lumière (LED)	0	A
8541 42 00	-- Cellules photovoltaïques non assemblées en modules ni constituées en panneaux	0	A
8541 43 00	-- Cellules photovoltaïques assemblées en modules ou constituées en panneaux	0	A
8541 49 00	-- autres	0	A
	- autres dispositifs à semi-conducteur		

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
8541 51 00	-- Transducteurs à semiconducteur	0	A
8541 59 00	-- autres	0	A
8541 60 00	- Cristaux piézo-électriques montés	0	A
8541 90 00	- Parties	0	A
8542	Circuits intégrés électroniques		
	- Circuits intégrés électroniques		
8542 31	-- Processeurs et contrôleurs, même combinés avec des mémoires, des convertisseurs, des circuits logiques, des amplificateurs, des horloges, des circuits de synchronisation ou d'autres circuits		
	--- Marchandises mentionnées dans la note 12 b) 3) et 4) du présent chapitre		
8542 31 11	---- Circuits intégrés à composants multiples	0	A
8542 31 19	---- autres	0	A
8542 31 90	--- autres	0	A
8542 32	-- Mémoires		
	--- Marchandises mentionnées dans la note 12 b) 3) et 4) du présent chapitre		
8542 32 11	---- Circuits intégrés à composants multiples	0	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
8542 32 19	---- autres	0	A
	--- autres		
	---- Mémoires dynamiques à lecture-écriture à accès aléatoire (<i>D-RAMs</i>)		
8542 32 31	----- dont la capacité de mémorisation n'excède pas 512 Mbits	0	A
8542 32 39	----- dont la capacité de mémorisation excède 512 Mbits	0	A
8542 32 45	---- Mémoires statiques à lecture-écriture à accès aléatoire (<i>S-RAMs</i>), y compris les antémémoires à lecture-écriture à accès aléatoire (<i>cache-RAMs</i>)	0	A
8542 32 55	---- Mémoires à lecture exclusivement, programmables, effaçables aux rayons ultraviolets (<i>EPROMs</i>)	0	A
	---- Mémoires à lecture exclusivement, effaçables électriquement, programmables (<i>EPROMs</i>), y compris les <i>flash EPROMs</i>		
	----- <i>Flash EPROMs</i>		
8542 32 61	----- dont la capacité de mémorisation n'excède pas 512 Mbits	0	A
8542 32 69	----- dont la capacité de mémorisation excède 512 Mbits	0	A
8542 32 75	----- autres	0	A
8542 32 90	---- autres mémoires	0	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
8542 33	-- Amplificateurs		
8542 33 10	--- Circuits intégrés à composants multiples	0	A
8542 33 90	--- autres	0	A
8542 39	-- autres		
	--- Marchandises mentionnées dans la note 12 b) 3) et 4) du présent chapitre		
8542 39 11	---- Circuits intégrés à composants multiples	0	A
8542 39 19	---- autres	0	A
8542 39 90	--- autres	0	A
8542 90 00	- Parties	0	A
8543	Machines et appareils électriques ayant une fonction propre, non dénommés ni compris ailleurs dans le présent chapitre		
8543 10 00	- Accélérateurs de particules	4	A
8543 20 00	- Générateurs de signaux	0	A
8543 30	- Machines et appareils de galvanoplastie, électrolyse ou électrophorèse		

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
8543 30 40	-- Machines de galvanoplastie et d'électrolyse des types utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication de circuits imprimés	0	A
8543 30 70	-- autres	3,7	A
8543 40 00	- Cigarettes électroniques et dispositifs de vaporisation électriques personnels similaires	3,7	A
8543 70	- autres machines et appareils		
8543 70 01	-- Articles spécifiquement conçus pour être raccordés à des appareils ou instruments télégraphiques ou téléphoniques ou à des réseaux télégraphiques ou téléphoniques	0	A
8543 70 02	-- Amplificateurs hyperfréquence	0	A
8543 70 03	-- Commandes sans fil de consoles de jeux vidéo utilisant la transmission infrarouge	0	A
8543 70 04	-- Enregistreurs numériques de données de vol	0	A
8543 70 05	-- Lecteurs électroniques portatifs à piles servant à l'enregistrement et à la reproduction de textes, d'images fixes et de fichiers audio	0	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
8543 70 06	-- Appareils de traitement de signaux numériques pouvant être connectés à un réseau filaire ou sans fil pour le mixage du son	0	A
8543 70 07	-- Dispositifs éducatifs électroniques interactifs portatifs principalement conçus pour les enfants	0	A
8543 70 08	-- Machines de nettoyage au plasma qui éliminent les contaminants organiques des échantillons et supports d'échantillons pour la microscopie électronique	0	A
8543 70 09	-- Dispositifs de commande tactile (dénommés écrans tactiles) sans capacité d'affichage, destinés à être incorporés dans des appareils d'affichage et fonctionnant en détectant et en localisant la pression appliquée sur la surface d'affichage	0	A
8543 70 10	-- Machines électriques avec fonctions de traduction ou de dictionnaire	0	A
8543 70 30	-- Amplificateurs d'antennes	3,7	A
8543 70 50	-- Bancs et ciels solaires et appareils similaires pour le bronzage	3,7	A
8543 70 60	-- Électrificateurs de clôtures	3,7	A
8543 70 90	-- autres	3,7	A
8543 90 00	- Parties	0	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
8544	Fils, câbles (y compris les câbles coaxiaux) et autres conducteurs isolés pour l'électricité (même laqués ou oxydés anodiquement), munis ou non de pièces de connexion; câbles de fibres optiques, constitués de fibres gainées individuellement, même comportant des conducteurs électriques ou munis de pièces de connexion		
	- Fils pour bobinages		
8544 11	-- en cuivre		
8544 11 10	--- émaillés ou laqués	3,7	A
8544 11 90	--- autres	3,7	A
8544 19 00	-- autres	3,7	A
8544 20 00	- Câbles coaxiaux et autres conducteurs électriques coaxiaux	3,7	A
8544 30 00	- Jeux de fils pour bougies d'allumage et autres jeux de fils des types utilisés dans les moyens de transport	3,7	A
	- autres conducteurs électriques, pour tensions n'excédant pas 1 000 V		
8544 42	-- munis de pièces de connexion		
8544 42 10	--- des types utilisés pour les télécommunications	0	A
8544 42 90	--- autres	3,3	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
8544 49	-- autres		
8544 49 20	--- des types utilisés pour les télécommunications, pour tensions n'excédant pas 80 V	0	A
	--- autres		
8544 49 91	---- Fils et câbles, d'un diamètre de brin excédant 0,51 mm	3,7	A
	---- autres		
8544 49 93	----- pour tensions n'excédant pas 80 V	3,7	A
8544 49 95	----- pour tensions excédant 80 V mais inférieures à 1 000 V	3,7	A
8544 49 99	----- pour une tension de 1 000 V	3,7	A
8544 60	- autres conducteurs électriques, pour tensions excédant 1 000 V		
8544 60 10	-- avec conducteur en cuivre	3,7	A
8544 60 90	-- avec autres conducteurs	3,7	A
8544 70 00	- Câbles de fibres optiques	0	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
8545	Électrodes en charbon, balais en charbon, charbons pour lampes ou pour piles et autres articles en graphite ou en autre carbone, avec ou sans métal, pour usages électriques		
	- Électrodes		
8545 11 00	-- des types utilisés pour fours	2,7	A
8545 19 00	-- autres	2,7	A
8545 20 00	- Balais	2,7	A
8545 90	- autres		
8545 90 10	-- Résistances chauffantes	1,7	A
8545 90 90	-- autres	2,7	A
8546	Isolateurs en toutes matières pour l'électricité		
8546 10 00	- en verre	3,7	A
8546 20 00	- en céramique	4,7	A
8546 90	- autres		
8546 90 10	-- en matières plastiques	3,7	A
8546 90 90	-- autres	3,7	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
8547	Pièces isolantes, entièrement en matières isolantes ou comportant de simples pièces métalliques d'assemblage (douilles à pas de vis, par exemple) noyées dans la masse, pour machines, appareils ou installations électriques, autres que les isolateurs du n° 8546; tubes isolateurs et leurs pièces de raccordement, en métaux communs, isolés intérieurement		
8547 10 00	- Pièces isolantes en céramique	4,7	A
8547 20 00	- Pièces isolantes en matières plastiques	3,7	A
8547 90 00	- autres	3,7	A
8548 00	Parties électriques de machines ou d'appareils, non dénommées ni comprises ailleurs dans le présent chapitre		
8548 00 20	- Mémoires sous formes multicombinatoires, telles que, par exemple, les piles (<i>stack</i>) <i>D-RAM</i> et modules	0	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
8548 00 30	- Unités de rétroéclairage à diodes électroluminescentes (DEL), qui sont des sources lumineuses constituées d'une ou de plusieurs DEL, d'un ou de plusieurs connecteurs et d'autres composants passifs, montées sur un circuit imprimé ou sur un substrat similaire, associées ou non à un composant optique ou à des diodes de protection et conçues pour le rétroéclairage de dispositifs d'affichage à cristaux liquides (LCD)	0	A
8548 00 90	- autres	2,7	A
8549	Déchets et débris électriques et électroniques		
	- Déchets et débris de piles, de batteries de piles et d'accumulateurs électriques; piles et batteries de piles électriques hors d'usage et accumulateurs électriques hors d'usage		
8549 11	-- Déchets et débris d'accumulateurs au plomb et à l'acide; accumulateurs au plomb et à l'acide hors d'usage		
8549 11 10	--- Accumulateurs au plomb et à l'acide hors d'usage	2,6	A
8549 11 90	--- Déchets et débris d'accumulateurs au plomb et à l'acide	0	A
8549 12	-- autres, contenant du plomb, du cadmium ou du mercure		
8549 12 10	--- Piles et batteries de piles électriques hors d'usage	4,7	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
8549 12 20	--- Accumulateurs électriques hors d'usage	2,6	A
8549 12 90	--- autres	0	A
8549 13	-- Triés par type de composant chimique et ne contenant ni plomb, ni cadmium ni mercure		
8549 13 10	--- Piles et batteries de piles électriques hors d'usage	4,7	A
8549 13 20	--- Accumulateurs électriques hors d'usage	2,6	A
8549 13 90	--- autres	0	A
8549 14	-- en vrac et ne contenant ni plomb, ni cadmium ni mercure		
8549 14 10	--- Piles et batteries de piles électriques hors d'usage	4,7	A
8549 14 20	--- Accumulateurs électriques hors d'usage	2,6	A
8549 14 90	--- autres	0	A
8549 19	-- autres		
8549 19 10	--- Piles et batteries de piles électriques hors d'usage	4,7	A
8549 19 20	--- Accumulateurs électriques hors d'usage	2,6	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
8549 19 90	--- autres	0	A
	- Des types utilisés principalement pour la récupération des métaux précieux		
8549 21 00	-- Contenant des piles et batteries de piles électriques, des accumulateurs électriques, des interrupteurs au mercure, du verre de tubes cathodiques et autres verres activés, ou des composants électriques ou électroniques contenant du cadmium, du mercure, du plomb ou des polychlorobiphényles (PCB)	0	A
8549 29 00	-- autres	0	A
	- autres assemblages électriques et électroniques et les cartes de circuits imprimés		
8549 31 00	-- Contenant des piles et batteries de piles électriques, des accumulateurs électriques, des interrupteurs au mercure, du verre de tubes cathodiques et autres verres activés, ou des composants électriques ou électroniques contenant du cadmium, du mercure, du plomb ou des polychlorobiphényles (PCB)	0	A
8549 39 00	-- autres	0	A
	- autres		

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
8549 91 00	-- Contenant des piles et batteries de piles électriques, des accumulateurs électriques, des interrupteurs au mercure, du verre de tubes cathodiques et autres verres activés, ou des composants électriques ou électroniques contenant du cadmium, du mercure, du plomb ou des polychlorobiphényles (PCB)	0	A
8549 99 00	-- autres	0	A
XVII	SECTION XVII – MATÉRIEL DE TRANSPORT		
86	CHAPITRE 86 – VÉHICULES ET MATÉRIEL POUR VOIES FERRÉES OU SIMILAIRES ET LEURS PARTIES; APPAREILS MÉCANIQUES (Y COMPRIS ÉLECTROMÉCANIQUES) DE SIGNALISATION POUR VOIES DE COMMUNICATIONS		
8601	Locomotives et locotracteurs, à source extérieure d'électricité ou à accumulateurs électriques		
8601 10 00	- à source extérieure d'électricité	1,7	A
8601 20 00	- à accumulateurs électriques	1,7	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
8602	Autres locomotives et locotracteurs; tenders		
8602 10 00	- Locomotives diesel-électriques	1,7	A
8602 90 00	- autres	1,7	A
8603	Automotrices et autorails, autres que ceux du n° 8604		
8603 10 00	- à source extérieure d'électricité	1,7	A
8603 90 00	- autres	1,7	A
8604 00 00	Véhicules pour l'entretien ou le service des voies ferrées ou similaires, même autopropulsés (wagons-ateliers, wagons-grues, wagons équipés de bourreuses à ballast, aligneuses pour voies, voitures d'essais et draisines, par exemple)	1,7	A
8605 00 00	Voitures à voyageurs, fourgons à bagages, voitures postales et autres voitures spéciales, pour voies ferrées ou similaires (à l'exclusion des voitures du n° 8604)	1,7	A
8606	Wagons pour le transport sur rail de marchandises		

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
8606 10 00	- Wagons-citernes et similaires	1,7	A
8606 30 00	- Wagons à déchargement automatique, autres que ceux du n° 8606 10	1,7	A
	- autres		
8606 91	-- couverts et fermés		
8606 91 10	--- spécialement conçus pour le transport des produits à forte radioactivité (<i>Euratom</i>)	1,7	A
8606 91 80	--- autres	1,7	A
8606 92 00	-- ouverts, à parois non amovibles d'une hauteur excédant 60 cm (tombereaux)	1,7	A
8606 99 00	-- autres	1,7	A
8607	Parties de véhicules pour voies ferrées ou similaires		
	- Bogies, bissels, essieux et roues, et leurs parties		
8607 11 00	-- Bogies et bissels de traction	1,7	A
8607 12 00	-- autres bogies et bissels	1,7	A
8607 19	-- autres, y compris les parties		

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
8607 19 10	--- Essieux, montés ou non; roues et leurs parties	2,7	A
8607 19 90	--- Parties de bogies, bissels et similaires	1,7	A
	- Freins et leurs parties		
8607 21	-- Freins à air comprimé et leurs parties		
8607 21 10	--- coulés ou moulés en fonte, fer ou acier	1,7	A
8607 21 90	--- autres	1,7	A
8607 29 00	-- autres	1,7	A
8607 30 00	- Crochets et autres systèmes d'attelage, tampons de choc, et leurs parties	1,7	A
	- autres		
8607 91	-- de locomotives ou de locotracteurs		
8607 91 10	--- Boîtes d'essieux et leurs parties	3,7	A
8607 91 90	--- autres	1,7	A
8607 99	-- autres		
8607 99 10	--- Boîtes d'essieux et leurs parties	3,7	A
8607 99 80	--- autres	1,7	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
8608 00 00	Matériel fixe de voies ferrées ou similaires; appareils mécaniques (y compris électromécaniques) de signalisation, de sécurité, de contrôle ou de commande pour voies ferrées ou similaires, routières ou fluviales, aires ou parcs de stationnement, installations portuaires ou aérodromes; leurs parties	1,7	A
8609 00	Cadres et conteneurs (y compris les conteneurs-citernes et les conteneurs-réservoirs) spécialement conçus et équipés pour un ou plusieurs modes de transport		
8609 00 10	- Conteneurs munis de blindage en plomb de protection contre les radiations, pour le transport des matières radioactives (<i>Euratom</i>)	0	A
8609 00 90	- autres	0	A
87	CHAPITRE 87 – VOITURES AUTOMOBILES, TRACTEURS, CYCLES ET AUTRES VÉHICULES TERRESTRES, LEURS PARTIES ET ACCESSOIRES		
8701	Tracteurs (à l'exclusion des chariots-tracteurs du n° 8709)		
8701 10 00	- Tracteurs à essieu simple	3	A
	- Tracteurs routiers pour semi-remorques		

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
8701 21	-- uniquement à moteur à piston à allumage par compression (diesel ou semi-diesel)		
8701 21 10	--- neufs	16	A
8701 21 90	--- usagés	16	A
8701 22	-- équipés à la fois, pour la propulsion, d'un moteur à piston à allumage par compression (diesel ou semi-diesel) et d'un moteur électrique		
8701 22 10	--- neufs	16	A
8701 22 90	--- usagés	16	A
8701 23	-- équipés à la fois, pour la propulsion, d'un moteur à piston à allumage par étincelles et d'un moteur électrique		
8701 23 10	--- neufs	16	A
8701 23 90	--- usagés	16	A
8701 24	-- uniquement à moteur électrique pour la propulsion		
8701 24 10	--- neufs	16	A
8701 24 90	--- usagés	16	A
8701 29 00	-- autres	16	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
8701 30 00	- Tracteurs à chenilles	0	A
	- autres, d'une puissance de moteur		
8701 91	-- n'excédant pas 18 kW		
8701 91 10	--- Tracteurs agricoles et tracteurs forestiers, à roues	0	A
8701 91 90	--- autres	7	A
8701 92	-- excédant 18 kW mais n'excédant pas 37 kW		
8701 92 10	--- Tracteurs agricoles et tracteurs forestiers, à roues	0	A
8701 92 90	--- autres	7	A
8701 93	-- excédant 37 kW mais n'excédant pas 75 kW		
8701 93 10	--- Tracteurs agricoles et tracteurs forestiers, à roues	0	A
8701 93 90	--- autres	7	A
8701 94	-- excédant 75 kW mais n'excédant pas 130 kW		
8701 94 10	--- Tracteurs agricoles et tracteurs forestiers, à roues	0	A
8701 94 90	--- autres	7	A
8701 95	-- excédant 130 kW		

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
8701 95 10	--- Tracteurs agricoles et tracteurs forestiers, à roues	0	A
8701 95 90	--- autres	7	A
8702	Véhicules automobiles pour le transport de dix personnes ou plus, chauffeur inclus		
8702 10	- uniquement à moteur à piston à allumage par compression (diesel ou semi-diesel)		
	-- d'une cylindrée excédant 2 500 cm ³		
8702 10 11	--- neufs	16	A
8702 10 19	--- usagés	16	A
	-- d'une cylindrée n'excédant pas 2 500 cm ³		
8702 10 91	--- neufs	10	A
8702 10 99	--- usagés	10	A
8702 20	- équipés à la fois, pour la propulsion, d'un moteur à piston à allumage par compression (diesel ou semi-diesel) et d'un moteur électrique		
8702 20 10	-- d'une cylindrée excédant 2 500 cm ³	16	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
8702 20 90	-- d'une cylindrée n'excédant pas 2 500 cm ³	10	A
8702 30	- équipés à la fois, pour la propulsion, d'un moteur à piston à allumage par étincelles et d'un moteur électrique		
8702 30 10	-- d'une cylindrée excédant 2 800 cm ³	16	B5
8702 30 90	-- d'une cylindrée n'excédant pas 2 800 cm ³	10	A
8702 40 00	- uniquement à moteur électrique pour la propulsion	10	A
8702 90	- autres		
	-- à moteur à piston à allumage par étincelles		
	--- d'une cylindrée excédant 2 800 cm ³		
8702 90 11	---- neufs	16	A
8702 90 19	---- usagés	16	A
	--- d'une cylindrée n'excédant pas 2 800 cm ³		
8702 90 31	---- neufs	10	A
8702 90 39	---- usagés	10	A
8702 90 90	-- autres	10	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
8703	Voitures de tourisme et autres véhicules automobiles principalement conçus pour le transport de personnes (autres que ceux du n° 8702), y compris les voitures du type «break» et les voitures de course		
8703 10	- Véhicules spécialement conçus pour se déplacer sur la neige; véhicules spéciaux pour le transport de personnes sur les terrains de golf et véhicules similaires		
8703 10 11	-- Véhicules spécialement conçus pour se déplacer sur la neige, à moteur à piston à allumage par compression (diesel ou semi-diesel) ou à moteur à piston à allumage par étincelles	5	A
8703 10 18	-- autres	10	A
	- autres véhicules, uniquement à moteur à piston à allumage par étincelles		
8703 21	-- d'une cylindrée n'excédant pas 1 000 cm ³		
8703 21 10	--- neufs	10	B5
8703 21 90	--- usagés	10	B5
8703 22	-- d'une cylindrée excédant 1 000 cm ³ mais n'excédant pas 1 500 cm ³		

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
8703 22 10	--- neufs	10	B5
8703 22 90	--- usagés	10	B5
8703 23	-- d'une cylindrée excédant 1 500 cm ³ mais n'excédant pas 3 000 cm ³		
	--- neufs		
8703 23 11	---- Caravanes automotrices	10	B5
8703 23 19	---- autres	10	B5
8703 23 90	--- usagés	10	B5
8703 24	-- d'une cylindrée excédant 3 000 cm ³		
8703 24 10	--- neufs	10	B5
8703 24 90	--- usagés	10	B5
	- autres véhicules, uniquement à moteur à piston à allumage par compression (diesel ou semi-diesel)		
8703 31	-- d'une cylindrée n'excédant pas 1 500 cm ³		
8703 31 10	--- neufs	10	B5
8703 31 90	--- usagés	10	B5

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
8703 32	-- d'une cylindrée excédant 1 500 cm ³ mais n'excédant pas 2 500 cm ³		
	--- neufs		
8703 32 11	---- Caravanes automotrices	10	B5
8703 32 19	---- autres	10	B5
8703 32 90	--- usagés	10	B5
8703 33	-- d'une cylindrée excédant 2 500 cm ³		
	--- neufs		
8703 33 11	---- Caravanes automotrices	10	B5
8703 33 19	---- autres	10	B5
8703 33 90	--- usagés	10	B5
8703 40	- autres véhicules, équipés à la fois, pour la propulsion, d'un moteur à piston à allumage par étincelles et d'un moteur électrique, autres que ceux pouvant être chargés en se branchant à une source externe d'alimentation électrique		
8703 40 10	-- neufs	10	B5

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
8703 40 90	-- usagés	10	B5
8703 50 00	- autres véhicules, équipés à la fois, pour la propulsion, d'un moteur à piston à allumage par compression (diesel ou semi-diesel) et d'un moteur électrique, autres que ceux pouvant être chargés en se branchant à une source externe d'alimentation électrique	10	B5
8703 60	- autres véhicules, équipés à la fois, pour la propulsion, d'un moteur à piston à allumage par étincelles et d'un moteur électrique, pouvant être chargés en se branchant à une source externe d'alimentation électrique		
8703 60 10	-- neufs	10	B5
8703 60 90	-- usagés	10	B5
8703 70 00	- autres véhicules, équipés à la fois, pour la propulsion, d'un moteur à piston à allumage par compression (diesel ou semi-diesel) et d'un moteur électrique, pouvant être chargés en se branchant à une source externe d'alimentation électrique	10	B5
8703 80	- autres véhicules, équipés uniquement d'un moteur électrique pour la propulsion		
8703 80 10	-- neufs	10	B5
8703 80 90	-- usagés	10	B5

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
8703 90 00	- autres	10	B5
8704	Véhicules automobiles pour le transport de marchandises		
8704 10	- Tombereaux automoteurs conçus pour être utilisés en dehors du réseau routier		
8704 10 10	-- à moteur à piston à allumage par compression (diesel ou semi-diesel) ou par étincelles	0	A
8704 10 90	-- autres	0	A
	- Autres, uniquement à moteur à piston à allumage par compression (diesel ou semi-diesel)		
8704 21	-- d'un poids en charge maximal n'excédant pas 5 tonnes		
8704 21 10	--- spécialement conçus pour le transport des produits à forte radioactivité (<i>Euratom</i>)	3,5	A
	--- autres		
	---- à moteur d'une cylindrée excédant 2 500 cm ³		
8704 21 31	----- neufs	22	A
8704 21 39	----- usagés	22	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
	---- à moteur d'une cylindrée n'excédant pas 2 500 cm ³		
8704 21 91	----- neufs	10	A
8704 21 99	----- usagés	10	A
8704 22	-- d'un poids en charge maximal excédant 5 tonnes mais n'excédant pas 20 tonnes		
8704 22 10	--- spécialement conçus pour le transport des produits à forte radioactivité (<i>Euratom</i>)	3,5	A
	--- autres		
8704 22 91	---- neufs	22	A
8704 22 99	---- usagés	22	A
8704 23	-- d'un poids en charge maximal excédant 20 tonnes		
8704 23 10	--- spécialement conçus pour le transport des produits à forte radioactivité (<i>Euratom</i>)	3,5	A
	--- autres		
8704 23 91	---- neufs	22	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
8704 23 99	---- usagés	22	A
	- Autres, uniquement à moteur à piston à allumage par étincelles		
8704 31	-- d'un poids en charge maximal n'excédant pas 5 tonnes		
8704 31 10	--- spécialement conçus pour le transport des produits à forte radioactivité (<i>Euratom</i>)	3,5	A
	--- autres		
	---- à moteur d'une cylindrée excédant 2 800 cm ³		
8704 31 31	----- neufs	22	A
8704 31 39	----- usagés	22	A
	---- à moteur d'une cylindrée n'excédant pas 2 800 cm ³		
8704 31 91	----- neufs	10	A
8704 31 99	----- usagés	10	A
8704 32	-- d'un poids en charge maximal excédant 5 tonnes		

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
8704 32 10	--- spécialement conçus pour le transport des produits à forte radioactivité (<i>Euratom</i>)	3,5	A
	--- autres		
8704 32 91	---- neufs	22	A
8704 32 99	---- usagés	22	A
	- Autres, équipés à la fois, pour la propulsion, d'un moteur à piston à allumage par compression (diesel ou semi-diesel) et d'un moteur électrique		
8704 41	-- d'un poids en charge maximal n'excédant pas 5 tonnes		
8704 41 10	--- spécialement conçus pour le transport des produits à forte radioactivité (<i>Euratom</i>)	3,5	A
	--- autres		
	---- à moteur d'une cylindrée excédant 2 500 cm ³		
8704 41 31	----- neufs	22	A
8704 41 39	----- usagés	22	A
	---- à moteur d'une cylindrée n'excédant pas 2 500 cm ³		

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
8704 41 91	----- neufs	10	A
8704 41 99	----- usagés	10	A
8704 42	-- d'un poids en charge maximal excédant 5 tonnes mais n'excédant pas 20 tonnes		
8704 42 10	--- spécialement conçus pour le transport des produits à forte radioactivité (<i>Euratom</i>)	3,5	A
	--- autres		
8704 42 91	---- neufs	22	A
8704 42 99	---- usagés	22	A
8704 43	-- d'un poids en charge maximal excédant 20 tonnes		
8704 43 10	--- spécialement conçus pour le transport des produits à forte radioactivité (<i>Euratom</i>)	3,5	A
	--- autres		
8704 43 91	---- neufs	22	A
8704 43 99	---- usagés	22	A
	- Autres, équipés à la fois, pour la propulsion, d'un moteur à piston à allumage par étincelles et d'un moteur électrique		

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
8704 51	-- d'un poids en charge maximal n'excédant pas 5 tonnes		
8704 51 10	--- spécialement conçus pour le transport des produits à forte radioactivité (<i>Euratom</i>)	3,5	A
	--- autres		
	---- à moteur d'une cylindrée excédant 2 800 cm ³		
8704 51 31	----- neufs	22	A
8704 51 39	----- usagés	22	A
	---- à moteur d'une cylindrée n'excédant pas 2 800 cm ³		
8704 51 91	----- neufs	10	A
8704 51 99	----- usagés	10	A
8704 52	-- d'un poids en charge maximal excédant 5 tonnes		
8704 52 10	--- spécialement conçus pour le transport des produits à forte radioactivité (<i>Euratom</i>)	3,5	A
	--- autres		
8704 52 91	---- neufs	22	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
8704 52 99	---- usagés	22	A
8704 60 00	- Autres, uniquement à moteur électrique pour la propulsion	10	A
8704 90 00	- autres	10	A
8705	Véhicules automobiles à usages spéciaux, autres que ceux principalement conçus pour le transport de personnes ou de marchandises (dépanneuses, camions-grues, voitures de lutte contre l'incendie, camions-bétonnières, voitures balayeuses, voitures épanduses, voitures-ateliers, voitures radiologiques, par exemple)		
8705 10 00	- Camions-grues	3,7	A
8705 20 00	- Derricks automobiles pour le sondage ou le forage	3,7	A
8705 30 00	- Voitures de lutte contre l'incendie	3,7	A
8705 40 00	- Camions-bétonnières	3,7	A
8705 90	- autres		
8705 90 30	-- Voitures-pompes à béton	3,7	A
8705 90 80	-- autres	3,7	A
8706 00	Châssis des véhicules automobiles des n ^{os} 8701 à 8705, équipés de leur moteur		

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
	- Châssis des tracteurs du n° 8701; châssis des véhicules automobiles des n°s 8702, 8703 ou 8704 avec moteur à piston à allumage par compression (diesel ou semi-diesel), d'une cylindrée excédant 2 500 cm ³ ou avec moteur à piston à allumage par étincelles d'une cylindrée excédant 2 800 cm ³		
8706 00 11	-- de véhicules automobiles du n° 8702 ou de véhicules automobiles du n° 8704	19	B5
8706 00 19	-- autres	6	A
	- autres		
8706 00 91	-- de véhicules automobiles du n° 8703	4,5	A
8706 00 99	-- autres	10	A
8707	Carrosseries des véhicules automobiles des n°s 8701 à 8705, y compris les cabines		
8707 10	- des véhicules du n° 8703		
8707 10 10	-- destinés à l'industrie du montage	4,5	A
8707 10 90	-- autres	4,5	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
8707 90	- autres		
8707 90 10	-- destinés à l'industrie du montage: des motoculteurs du n° 8701 10, des véhicules automobiles du n° 8704 à moteur à piston à allumage par compression (diesel ou semi-diesel), d'une cylindrée n'excédant pas 2 500 cm ³ ou avec moteur à piston à allumage par étincelles d'une cylindrée n'excédant pas 2 800 cm ³ , des véhicules automobiles du n° 8705	4,5	A
8707 90 90	-- autres	4,5	A
8708	Parties et accessoires des véhicules automobiles des n°s 8701 à 8705		
8708 10	- Pare-chocs et leurs parties		
8708 10 10	-- destinés à l'industrie du montage: des véhicules automobiles du n° 8703, des véhicules automobiles du n° 8704 à moteur à piston à allumage par compression (diesel ou semi-diesel), d'une cylindrée n'excédant pas 2 500 cm ³ ou avec moteur à piston à allumage par étincelles d'une cylindrée n'excédant pas 2 800 cm ³ , des véhicules automobiles du n° 8705	3	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
8708 10 90	-- autres	4,5	A
	- autres parties et accessoires de carrosseries (y compris les cabines)		
8708 21	-- Ceintures de sécurité		
8708 21 10	--- destinés à l'industrie du montage: des véhicules automobiles du n° 8703, des véhicules automobiles du n° 8704 à moteur à piston à allumage par compression (diesel ou semi-diesel), d'une cylindrée n'excédant pas 2 500 cm ³ ou avec moteur à piston à allumage par étincelles d'une cylindrée n'excédant pas 2 800 cm ³ , des véhicules automobiles du n° 8705	3	A
8708 21 90	--- autres	4,5	A
8708 22	-- Pare-brises, vitres arrières et autres glaces visées à la note 1 de sous-positions du présent chapitre		

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
8708 22 10	--- destinés à l'industrie du montage: des motoculteurs du n° 8701 10, des véhicules automobiles du n° 8703, des véhicules automobiles du n° 8704 à moteur à piston à allumage par compression (diesel ou semi-diesel), d'une cylindrée n'excédant pas 2 500 cm ³ ou avec moteur à piston à allumage par étincelles d'une cylindrée n'excédant pas 2 800 cm ³ , des véhicules automobiles du n° 8705	3	A
8708 22 90	--- autres	4,5	A
8708 29	-- autres		
8708 29 10	--- destinés à l'industrie du montage: des motoculteurs du n° 8701 10, des véhicules automobiles du n° 8703, des véhicules automobiles du n° 8704 à moteur à piston à allumage par compression (diesel ou semi-diesel), d'une cylindrée n'excédant pas 2 500 cm ³ ou avec moteur à piston à allumage par étincelles d'une cylindrée n'excédant pas 2 800 cm ³ , des véhicules automobiles du n° 8705	3	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
8708 29 90	--- autres	4,5	A
8708 30	- Freins et servo-freins; leurs parties		
8708 30 10	-- destinés à l'industrie du montage: des motoculteurs du n° 8701 10, des véhicules automobiles du n° 8703, des véhicules automobiles du n° 8704 à moteur à piston à allumage par compression (diesel ou semi-diesel), d'une cylindrée n'excédant pas 2 500 cm ³ ou avec moteur à piston à allumage par étincelles d'une cylindrée n'excédant pas 2 800 cm ³ , des véhicules automobiles du n° 8705	3	A
	-- autres		
8708 30 91	--- pour freins à disques	4,5	A
8708 30 99	--- autres	4,5	A
8708 40	- Boîtes de vitesses et leurs parties		

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
8708 40 20	-- destinées à l'industrie du montage: des motoculteurs du n° 8701 10, des véhicules automobiles du n° 8703, des véhicules automobiles du n° 8704 à moteur à piston à allumage par compression (diesel ou semi-diesel), d'une cylindrée n'excédant pas 2 500 cm ³ ou avec moteur à piston à allumage par étincelles d'une cylindrée n'excédant pas 2 800 cm ³ , des véhicules automobiles du n° 8705	3	A
	-- autres		
8708 40 50	--- Réducteurs, multiplicateurs et boîtes de vitesses	4,5	A
	--- Parties		
8708 40 91	---- en aciers estampés	4,5	A
8708 40 99	---- autres	3,5	A
8708 50	- Ponts avec différentiel, même pourvus d'autres organes de transmission, et essieux porteurs; leurs parties		

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
8708 50 20	-- destinés à l'industrie du montage: des véhicules automobiles du n° 8703, des véhicules automobiles du n° 8704 à moteur à piston à allumage par compression (diesel ou semi-diesel), d'une cylindrée n'excédant pas 2 500 cm ³ ou avec moteur à piston à allumage par étincelles d'une cylindrée n'excédant pas 2 800 cm ³ , des véhicules automobiles du n° 8705	3	A
	-- autres		
8708 50 35	--- Ponts avec différentiel, même pourvus d'autres organes de transmission, et essieux porteurs	4,5	A
	--- Parties		
8708 50 55	---- en aciers estampés	4,5	A
	---- autres		
8708 50 91	----- pour essieux porteurs	4,5	A
8708 50 99	----- autres	3,5	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
8708 70	- Roues, leurs parties et accessoires		
8708 70 10	-- destinés à l'industrie du montage: des motoculteurs du n° 8701 10, des véhicules automobiles du n° 8703, des véhicules automobiles du n° 8704 à moteur à piston à allumage par compression (diesel ou semi-diesel), d'une cylindrée n'excédant pas 2 500 cm ³ ou avec moteur à piston à allumage par étincelles d'une cylindrée n'excédant pas 2 800 cm ³ , des véhicules automobiles du n° 8705	3	A
	-- autres		
8708 70 50	--- Roues en aluminium; parties et accessoires de roues, en aluminium	4,5	A
8708 70 91	--- Parties de roues coulées d'une seule pièce en forme d'étoile, en fonte, fer ou acier	3	A
8708 70 99	--- autres	4,5	A
8708 80	- Systèmes de suspension et leurs parties (y compris les amortisseurs de suspension)		

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
8708 80 20	-- destinés à l'industrie du montage: des véhicules automobiles du n° 8703, des véhicules automobiles du n° 8704 à moteur à piston à allumage par compression (diesel ou semi-diesel), d'une cylindrée n'excédant pas 2 500 cm ³ ou avec moteur à piston à allumage par étincelles d'une cylindrée n'excédant pas 2 800 cm ³ , des véhicules automobiles du n° 8705	3	A
	-- autres		
8708 80 35	--- Amortisseurs de suspension	4,5	A
8708 80 55	--- Barres stabilisatrices; barres de torsion	3,5	A
	--- autres		
8708 80 91	---- en aciers estampés	4,5	A
8708 80 99	---- autres	3,5	A
	- autres parties et accessoires		
8708 91	-- Radiateurs et leurs parties		

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
8708 91 20	--- destinés à l'industrie du montage: des motoculteurs du n° 8701 10, des véhicules automobiles du n° 8703, des véhicules automobiles du n° 8704 à moteur à piston à allumage par compression (diesel ou semi-diesel), d'une cylindrée n'excédant pas 2 500 cm ³ ou avec moteur à piston à allumage par étincelles d'une cylindrée n'excédant pas 2 800 cm ³ , des véhicules automobiles du n° 8705	3	A
	--- autres		
8708 91 35	---- Radiateurs	4,5	A
	---- Parties		
8708 91 91	----- en aciers estampés	4,5	A
8708 91 99	----- autres	3,5	A
8708 92	-- Silencieux et tuyaux d'échappement; leurs parties		

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
8708 92 20	--- destinés à l'industrie du montage: des motoculteurs du n° 8701 10, des véhicules automobiles du n° 8703, des véhicules automobiles du n° 8704 à moteur à piston à allumage par compression (diesel ou semi-diesel), d'une cylindrée n'excédant pas 2 500 cm ³ ou avec moteur à piston à allumage par étincelles d'une cylindrée n'excédant pas 2 800 cm ³ , des véhicules automobiles du n° 8705	3	A
	--- autres		
8708 92 35	---- Silencieux et tuyaux d'échappement	4,5	A
	---- Parties		
8708 92 91	----- en aciers estampés	4,5	A
8708 92 99	----- autres	3,5	A
8708 93	-- Embrayages et leurs parties		

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
8708 93 10	--- destinés à l'industrie du montage: des motoculteurs du n° 8701 10, des véhicules automobiles du n° 8703, des véhicules automobiles du n° 8704 à moteur à piston à allumage par compression (diesel ou semi-diesel), d'une cylindrée n'excédant pas 2 500 cm ³ ou avec moteur à piston à allumage par étincelles d'une cylindrée n'excédant pas 2 800 cm ³ , des véhicules automobiles du n° 8705	3	A
8708 93 90	--- autres	4,5	A
8708 94	-- Volants, colonnes et boîtiers de direction; leurs parties		
8708 94 20	--- destinés à l'industrie du montage: des véhicules automobiles du n° 8703, des véhicules automobiles du n° 8704 à moteur à piston à allumage par compression (diesel ou semi-diesel), d'une cylindrée n'excédant pas 2 500 cm ³ ou avec moteur à piston à allumage par étincelles d'une cylindrée n'excédant pas 2 800 cm ³ , des véhicules automobiles du n° 8705	3	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
	--- autres		
8708 94 35	---- Volants, colonnes et boîtiers de direction	4,5	A
	---- Parties		
8708 94 91	----- en aciers estampés	4,5	A
8708 94 99	----- autres	3,5	A
8708 95	-- Coussins gonflables de sécurité avec système de gonflage (airbags); leurs parties		
8708 95 10	--- destinés à l'industrie du montage: des motoculteurs du n° 8701 10, des véhicules automobiles du n° 8703, des véhicules automobiles du n° 8704 à moteur à piston à allumage par compression (diesel ou semi-diesel), d'une cylindrée n'excédant pas 2 500 cm ³ ou avec moteur à piston à allumage par étincelles d'une cylindrée n'excédant pas 2 800 cm ³ , des véhicules automobiles du n° 8705	3	A
	--- autres		
8708 95 91	---- en aciers estampés	4,5	A
8708 95 99	---- autres	3,5	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
8708 99	-- autres		
8708 99 10	--- destinés à l'industrie du montage: des motoculteurs du n° 8701 10, des véhicules automobiles du n° 8703, des véhicules automobiles du n° 8704 à moteur à piston à allumage par compression (diesel ou semi-diesel), d'une cylindrée n'excédant pas 2 500 cm ³ ou avec moteur à piston à allumage par étincelles d'une cylindrée n'excédant pas 2 800 cm ³ , des véhicules automobiles du n° 8705	3	A
	--- autres		
8708 99 93	---- en aciers estampés	4,5	A
8708 99 97	---- autres	3,5	A
8709	Chariots automobiles non munis d'un dispositif de levage, des types utilisés dans les usines, les entrepôts, les ports ou les aéroports pour le transport des marchandises sur de courtes distances; chariots-tracteurs des types utilisés dans les gares; leurs parties		

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
	- Chariots		
8709 11	-- électriques		
8709 11 10	--- spécialement conçus pour le transport des produits à forte radioactivité (<i>Euratom</i>)	2	A
8709 11 90	--- autres	4	A
8709 19	-- autres		
8709 19 10	--- spécialement conçus pour le transport des produits à forte radioactivité (<i>Euratom</i>)	2	A
8709 19 90	--- autres	4	A
8709 90 00	- Parties	3,5	A
8710 00 00	Chars et automobiles blindées de combat, armés ou non; leurs parties	1,7	A
8711	Motocycles (y compris les cyclomoteurs) et cycles équipés d'un moteur auxiliaire, avec ou sans side-cars; side-cars		
8711 10 00	- à moteur à piston, d'une cylindrée n'excédant pas 50 cm ³	8	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
8711 20	- à moteur à piston, d'une cylindrée excédant 50 cm ³ mais n'excédant pas 250 cm ³		
8711 20 10	-- Scooters	8	A
	-- autres, d'une cylindrée		
8711 20 92	--- excédant 50 cm ³ mais n'excédant pas 125 cm ³	8	A
8711 20 98	--- excédant 125 cm ³ mais n'excédant pas 250 cm ³	8	A
8711 30	- à moteur à piston, d'une cylindrée excédant 250 cm ³ mais n'excédant pas 500 cm ³		
8711 30 10	-- d'une cylindrée excédant 250 cm ³ mais n'excédant pas 380 cm ³	6	A
8711 30 90	-- d'une cylindrée excédant 380 cm ³ mais n'excédant pas 500 cm ³	6	A
8711 40 00	- à moteur à piston, d'une cylindrée excédant 500 cm ³ mais n'excédant pas 800 cm ³	6	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
8711 50 00	- à moteur à piston alternatif, d'une cylindrée excédant 800 cm ³	6	A
8711 60	- à moteur électrique pour la propulsion		
8711 60 10	-- Bicyclettes, tricycles et quadricycles, à pédalage assisté, équipés d'un moteur auxiliaire électrique d'une puissance nominale continue n'excédant pas 250 W	6	A
8711 60 90	-- autres	6	A
8711 90 00	- autres	6	A
8712 00	Bicyclettes et autres cycles (y compris les triporteurs), sans moteur		
8712 00 30	- Bicyclettes avec roulements à billes	14	B5
8712 00 70	- autres	15	B5
8713	Fauteuils roulants et autres véhicules pour invalides, même avec moteur ou autre mécanisme de propulsion		
8713 10 00	- sans mécanisme de propulsion	0	A
8713 90 00	- autres	0	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
8714	Parties et accessoires des véhicules des n ^{os} 8711 à 8713		
8714 10	- de motocycles (y compris les cyclomoteurs)		
8714 10 10	-- Freins et leurs parties	3,7	A
8714 10 20	-- Boîtes de vitesses et leurs parties	3,7	A
8714 10 30	-- Roues, leurs parties et accessoires	3,7	A
8714 10 40	-- Silencieux et tuyaux d'échappement; leurs parties	3,7	A
8714 10 50	-- Embrayages et leurs parties	3,7	A
8714 10 90	-- autres	3,7	A
8714 20 00	- de fauteuils roulants ou d'autres véhicules pour invalides	0	A
	- autres		
8714 91	-- Cadres et fourches, et leurs parties		
8714 91 10	--- Cadres	4,7	A
8714 91 30	--- Fourches avant	4,7	A
8714 91 90	--- Parties	4,7	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
8714 92	-- Jantes et rayons		
8714 92 10	--- Jantes	4,7	A
8714 92 90	--- Rayons	4,7	A
8714 93 00	-- Moyeux (autres que les moyeux à frein) et pignons de roues libres	4,7	A
8714 94	-- Freins, y compris les moyeux à frein, et leurs parties		
8714 94 20	--- Freins	4,7	A
8714 94 90	--- Parties	4,7	A
8714 95 00	-- Selles	4,7	A
8714 96	-- Pédales et pédaliers, et leurs parties		
8714 96 10	--- Pédales	4,7	A
8714 96 30	--- Pédaliers	4,7	A
8714 96 90	--- Parties	4,7	A
8714 99	-- autres		

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
8714 99 10	--- Guidons	4,7	A
8714 99 30	--- Porte-bagages	4,7	A
8714 99 50	--- Dérailleurs	4,7	A
8714 99 90	--- autres; parties	4,7	A
8715 00	Landaus, poussettes et voitures similaires pour le transport des enfants, et leurs parties		
8715 00 10	- Landaus, poussettes et voitures similaires	2,7	A
8715 00 90	- Parties	2,7	A
8716	Remorques et semi-remorques pour tous véhicules; autres véhicules non automobiles; leurs parties		
8716 10	- Remorques et semi-remorques pour l'habitation ou le camping, du type caravane		
8716 10 92	-- d'un poids n'excédant pas 1 600 kg	2,7	A
8716 10 98	-- d'un poids excédant 1 600 kg	2,7	A
8716 20 00	- Remorques et semi-remorques autochargeuses ou autodéchargeuses, pour usages agricoles	2,7	A
	- autres remorques et semi-remorques pour le transport des marchandises		

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
8716 31 00	-- Citernes	2,7	A
8716 39	-- autres		
8716 39 10	--- spécialement conçues pour le transport des produits à forte radioactivité (<i>Euratom</i>)	2,7	A
	--- autres		
	---- neuves		
8716 39 30	----- Semi-remorques	2,7	A
8716 39 50	----- autres	2,7	A
8716 39 80	---- usagées	2,7	A
8716 40 00	- autres remorques et semi-remorques	2,7	A
8716 80 00	- autres véhicules	1,7	A
8716 90	- Parties		
8716 90 10	-- Châssis	1,7	A
8716 90 30	-- Carrosseries	1,7	A
8716 90 50	-- Essieux	1,7	A
8716 90 90	-- autres parties	1,7	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
88	CHAPITRE 88 – NAVIGATION AÉRIENNE OU SPATIALE		
8801 00	Ballons et dirigeables; planeurs, ailes volantes et autres véhicules aériens, non conçus pour la propulsion à moteur		
8801 00 10	- Ballons et dirigeables; planeurs et ailes volantes	3,7	A
8801 00 90	- autres	2,7	A
8802	Autres véhicules aériens (hélicoptères, avions, par exemple), à l'exception des véhicules aériens sans pilote du n° 8806; véhicules spatiaux (y compris les satellites) et leurs véhicules lanceurs et véhicules sous-orbitaux		
	- Hélicoptères		
8802 11 00	-- d'un poids à vide n'excédant pas 2 000 kg	7,5	A
8802 12 00	-- d'un poids à vide excédant 2 000 kg	2,7	A
8802 20 00	- Avions et autres véhicules aériens, d'un poids à vide n'excédant pas 2 000 kg	7,7	A
8802 30 00	- Avions et autres véhicules aériens, d'un poids à vide excédant 2 000 kg mais n'excédant pas 15 000 kg	2,7	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
8802 40 00	- Avions et autres véhicules aériens, d'un poids à vide excédant 15 000 kg	2,7	A
8802 60	- Véhicules spatiaux (y compris les satellites) et leurs véhicules lanceurs et véhicules sous-orbitaux		
	-- Véhicules spatiaux (y compris les satellites)		
8802 60 11	--- Satellites de télécommunications	0	A
8802 60 19	--- autres	4,2	A
8802 60 90	-- Véhicules lanceurs et véhicules sous-orbitaux	4,2	A
8804 00 00	Parachutes (y compris les parachutes dirigeables et les parapentes) et rotochutes; leurs parties et accessoires	2,7	A
8805	Appareils et dispositifs pour le lancement de véhicules aériens; appareils et dispositifs pour l'appontage de véhicules aériens et appareils et dispositifs similaires; appareils au sol d'entraînement au vol; leurs parties		
8805 10	- Appareils et dispositifs pour le lancement de véhicules aériens et leurs parties; appareils et dispositifs pour l'appontage de véhicules aériens et appareils et dispositifs similaires, et leurs parties		
8805 10 10	-- Appareils et dispositifs pour le lancement de véhicules aériens et leurs parties	2,7	A
8805 10 90	-- autres	1,7	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
	- Appareils au sol d'entraînement au vol et leurs parties		
8805 21 00	-- Simulateurs de combat aérien et leurs parties	0	A
8805 29 00	-- autres	0	A
8806	Véhicules aériens sans pilote		
8806 10	- Conçus pour le transport de passagers		
8806 10 10	-- d'un poids à vide n'excédant pas 2 000 kg	7,5	A
8806 10 90	-- d'un poids à vide excédant 2 000 kg	2,7	A
	- Autres, conçus uniquement pour être téléguidés		
8806 21	-- D'un poids maximal au décollage n'excédant pas 250 g		
8806 21 10	--- Multi-rotors équipés d'appareils relevant de la sous-position 8525 89 intégrés de façon permanente et destinés à capturer et enregistrer des images fixes et vidéo	0	A
8806 21 90	--- autres	7,5	A
8806 22	-- D'un poids maximal au décollage excédant 250 g mais n'excédant pas 7 kg		

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
8806 22 10	--- Multi-rotors équipés d'appareils relevant de la sous-position 8525 89 intégrés de façon permanente et destinés à capturer et enregistrer des images fixes et vidéo	0	A
8806 22 90	--- autres	7,5	A
8806 23 00	-- D'un poids maximal au décollage excédant 7 kg mais n'excédant pas 25 kg	7,5	A
8806 24 00	-- D'un poids maximal au décollage excédant 25 kg mais n'excédant pas 150 kg	7,5	A
8806 29	-- autres		
8806 29 10	--- d'un poids à vide n'excédant pas 2 000 kg	7,5	A
8806 29 20	--- d'un poids à vide excédant 2 000 kg	2,7	A
	- autres		
8806 91 00	-- D'un poids maximal au décollage n'excédant pas 250 g	7,5	A
8806 92 00	-- D'un poids maximal au décollage excédant 250 g mais n'excédant pas 7 kg	7,5	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
8806 93 00	-- D'un poids maximal au décollage excédant 7 kg mais n'excédant pas 25 kg	7,5	A
8806 94 00	-- D'un poids maximal au décollage excédant 25 kg mais n'excédant pas 150 kg	7,5	A
8806 99	-- autres		
8806 99 10	--- d'un poids à vide n'excédant pas 2 000 kg	7,5	A
8806 99 20	--- d'un poids à vide excédant 2 000 kg	2,7	A
8807	Parties des appareils des n ^{os} 8801, 8802 ou 8806		
8807 10 00	- Hélices et rotors, et leurs parties	2,7	A
8807 20 00	- Trains d'atterrissage et leur parties	2,7	A
8807 30 00	- autres parties d'avions, d'hélicoptères ou de véhicules aériens sans pilote	2,7	A
8807 90	- autres		
8807 90 10	-- de cerfs-volants	1,7	A
	-- de véhicules spatiaux (y compris les satellites)		
8807 90 21	--- de satellites de télécommunications	0	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
8807 90 29	--- autres	1,7	A
8807 90 30	-- de véhicules lanceurs et véhicules sous-orbitaux	1,7	A
8807 90 90	-- autres	2,7	A
89	CHAPITRE 89 – NAVIGATION MARITIME OU FLUVIALE		
8901	Paquebots, bateaux de croisières, transbordeurs, cargos, péniches et bateaux similaires pour le transport de personnes ou de marchandises		
8901 10	- Paquebots, bateaux de croisières et bateaux similaires principalement conçus pour le transport de personnes; transbordeurs		
8901 10 10	-- pour la navigation maritime	0	A
8901 10 90	-- autres	1,7	A
8901 20	- Bateaux-citernes		
8901 20 10	-- pour la navigation maritime	0	A
8901 20 90	-- autres	1,7	A
8901 30	- Bateaux frigorifiques autres que ceux du n° 8901 20		
8901 30 10	-- pour la navigation maritime	0	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
8901 30 90	-- autres	1,7	A
8901 90	- autres bateaux pour le transport de marchandises et autres bateaux conçus à la fois pour le transport de personnes et de marchandises		
8901 90 10	-- pour la navigation maritime	0	A
8901 90 90	-- autres	1,7	A
8902 00	Bateaux de pêche; navires-usines et autres bateaux pour le traitement ou la mise en conserve des produits de la pêche		
8902 00 10	- pour la navigation maritime	0	A
8902 00 90	- autres	1,7	A
8903	Yachts et autres bateaux et embarcations de plaisance ou de sport; bateaux à rames et canoës		
	- Bateaux gonflables, même à coque rigide		
8903 11 00	-- Comportant un moteur ou conçus pour comporter un moteur, d'un poids à vide sans moteur n'excédant pas 100 kg	2,7	A
8903 12 00	-- Non conçus pour être utilisés avec un moteur et d'un poids à vide n'excédant pas 100 kg	2,7	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
8903 19 00	-- autres	1,7	A
	- Bateaux à voile, autres que gonflables, même avec moteur auxiliaire		
8903 21 00	-- D'une longueur n'excédant pas 7,5 m	1,7	A
8903 22	-- D'une longueur excédant 7,5 m mais n'excédant pas 24 m		
8903 22 10	--- pour la navigation maritime	0	A
8903 22 90	--- autres	1,7	A
8903 23	-- D'une longueur excédant 24 m		
8903 23 10	--- pour la navigation maritime	0	A
8903 23 90	--- autres	1,7	A
	- Bateaux à moteur, autres que gonflables, ne comportant pas de moteur hors-bord		
8903 31 00	-- D'une longueur n'excédant pas 7,5 m	1,7	A
8903 32	-- D'une longueur excédant 7,5 m mais n'excédant pas 24 m		
8903 32 10	--- pour la navigation maritime	0	A
8903 32 90	--- autres	1,7	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
8903 33	-- D'une longueur excédant 24 m		
8903 33 10	--- pour la navigation maritime	0	A
8903 33 90	--- autres	1,7	A
	- autres		
8903 93	-- D'une longueur n'excédant pas 7,5 m		
8903 93 10	--- d'un poids unitaire n'excédant pas 100 kg	2,7	A
8903 93 90	--- autres	1,7	A
8903 99	-- autres		
8903 99 10	--- d'un poids unitaire n'excédant pas 100 kg	2,7	A
8903 99 99	--- autres	1,7	A
8904 00	Remorqueurs et bateaux-pousseurs		
8904 00 10	- Remorqueurs	0	A
	- Bateaux-pousseurs		
8904 00 91	-- pour la navigation maritime	0	A
8904 00 99	-- autres	1,7	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
8905	Bateaux-phares, bateaux-pompes, bateaux-dragueurs, pontons-grues et autres bateaux pour lesquels la navigation n'est qu'accessoire par rapport à la fonction principale; docks flottants; plates-formes de forage ou d'exploitation, flottantes ou submersibles		
8905 10	- Bateaux-dragueurs		
8905 10 10	-- pour la navigation maritime	0	A
8905 10 90	-- autres	1,7	A
8905 20 00	- Plates-formes de forage ou d'exploitation, flottantes ou submersibles	0	A
8905 90	- autres		
8905 90 10	-- pour la navigation maritime	0	A
8905 90 90	-- autres	1,7	A
8906	Autres bateaux, y compris les navires de guerre et les bateaux de sauvetage autres qu'à rames		
8906 10 00	- Navires de guerre	0	A
8906 90	- autres		
8906 90 10	-- pour la navigation maritime	0	A
	-- autres		

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
8906 90 91	--- d'un poids unitaire n'excédant pas 100 kg	2,7	A
8906 90 99	--- autres	1,7	A
8907	Autres engins flottants (radeaux, réservoirs, caissons, coffres d'amarrage, bouées et balises, par exemple)		
8907 10 00	- Radeaux gonflables	2,7	A
8907 90 00	- autres	2,7	A
8908 00 00	Bateaux et autres engins flottants à dépecer	0	A
XVIII	SECTION XVIII – INSTRUMENTS ET APPAREILS D'OPTIQUE, DE PHOTOGRAPHIE OU DE CINÉMATOGRAPHIE, DE MESURE, DE CONTRÔLE OU DE PRÉCISION; INSTRUMENTS ET APPAREILS MÉDICO-CHIRURGICAUX; HORLOGERIE; INSTRUMENTS DE MUSIQUE; PARTIES ET ACCESSOIRES DE CES INSTRUMENTS OU APPAREILS		

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
90	CHAPITRE 90 – INSTRUMENTS ET APPAREILS D’OPTIQUE, DE PHOTOGRAPHIE OU DE CINÉMATOGRAPHIE, DE MESURE, DE CONTRÔLE OU DE PRÉCISION; INSTRUMENTS ET APPAREILS MÉDICO-CHIRURGICAUX; PARTIES ET ACCESSOIRES DE CES INSTRUMENTS OU APPAREILS		
9001	Fibres optiques et faisceaux de fibres optiques; câbles de fibres optiques autres que ceux du n° 8544; matières polarisantes en feuilles ou en plaques; lentilles (y compris les verres de contact), prismes, miroirs et autres éléments d’optique en toutes matières, non montés, autres que ceux en verre non travaillé optiquement		
9001 10	- Fibres optiques, faisceaux et câbles de fibres optiques		
9001 10 10	-- Câbles conducteurs d’images	2,9	A
9001 10 90	-- autres	2,9	A
9001 20 00	- Matières polarisantes en feuilles ou en plaques	0	A
9001 30 00	- Verres de contact	2,9	A
9001 40	- Verres de lunetterie en verre		
9001 40 20	-- non correcteurs	2,9	A
	-- correcteurs		

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
	--- complètement ouvrés sur les deux faces		
9001 40 41	---- unifocaux	2,9	A
9001 40 49	---- autres	2,9	A
9001 40 80	--- autres	2,9	A
9001 50	- Verres de lunetterie en autres matières		
9001 50 20	-- non correcteurs	2,9	A
	-- correcteurs		
	--- complètement ouvrés sur les deux faces		
9001 50 41	---- unifocaux	2,9	A
9001 50 49	---- autres	2,9	A
9001 50 80	--- autres	2,9	A
9001 90 00	- autres	0	A
9002	Lentilles, prismes, miroirs et autres éléments d'optique en toutes matières, montés, pour instruments ou appareils, autres que ceux en verre non travaillé optiquement		

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
	- Objectifs		
9002 11 00	-- pour appareils de prise de vues, pour projecteurs ou pour appareils photographiques ou cinématographiques d'agrandissement ou de réduction	6,7	A
9002 19 00	-- autres	0	A
9002 20 00	- Filtres	0	A
9002 90 00	- autres	0,8	A
9003	Montures de lunettes ou d'articles similaires, et leurs parties		
	- Montures		
9003 11 00	-- en matières plastiques	2,2	A
9003 19 00	-- en autres matières	2,2	A
9003 90 00	- Parties	2,2	A
9004	Lunettes (correctrices, protectrices ou autres) et articles similaires		
9004 10	- Lunettes solaires		
9004 10 10	-- avec verres travaillés optiquement	2,9	A
	-- autres		

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
9004 10 91	--- avec verres en matières plastiques	2,9	A
9004 10 99	--- autres	2,9	A
9004 90	- autres		
9004 90 10	-- avec verres en matières plastiques	2,9	A
9004 90 90	-- autres	2,9	A
9005	Jumelles, longues-vues, lunettes astronomiques, télescopes optiques, et leurs bâtis; autres instruments d'astronomie et leurs bâtis, à l'exclusion des appareils de radio-astronomie		
9005 10 00	- Jumelles	4,2	A
9005 80 00	- autres instruments	4,2	A
9005 90 00	- Parties et accessoires (y compris les bâtis)	4,2	A
9006	Appareils photographiques; appareils et dispositifs, y compris les lampes et tubes, pour la production de la lumière-éclair en photographie, à l'exclusion des lampes et tubes à décharge du n° 8539		

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
9006 30 00	- Appareils photographiques spécialement conçus pour la photographie sous-marine ou aérienne, pour l'examen médical d'organes internes ou pour les laboratoires de médecine légale ou d'identité judiciaire	4,2	A
9006 40 00	- Appareils photographiques à développement et tirage instantanés	3,2	A
	- autres appareils photographiques		
9006 53	-- pour pellicules en rouleaux d'une largeur de 35 mm		
9006 53 10	--- Appareils photographiques jetables	4,2	A
9006 53 80	--- autres	4,2	A
9006 59 00	-- autres	4,2	A
	- Appareils et dispositifs, y compris les lampes et tubes, pour la production de la lumière-éclair en photographie		
9006 61 00	-- Appareils à tube à décharge pour la production de la lumière-éclair (dits «flashes électroniques»)	3,2	A
9006 69 00	-- autres	3,2	A
	- Parties et accessoires		
9006 91 00	-- d'appareils photographiques	3,7	A
9006 99 00	-- autres	3,2	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
9007	Caméras et projecteurs cinématographiques, même incorporant des appareils d'enregistrement ou de reproduction du son		
9007 10 00	- Caméras	3,7	A
9007 20 00	- Projecteurs	3,7	A
	- Parties et accessoires		
9007 91 00	-- de caméras	3,7	A
9007 92 00	-- de projecteurs	3,7	A
9008	Projecteurs d'images fixes; appareils photographiques d'agrandissement ou de réduction		
9008 50 00	- Projecteurs et appareils d'agrandissement ou de réduction	3,7	A
9008 90 00	- Parties et accessoires	3,7	A
9010	Appareils et matériel pour laboratoires photographiques ou cinématographiques, non dénommés ni compris ailleurs dans le présent chapitre; négatoscopes; écrans pour projections		

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
9010 10 00	- Appareils et matériel pour le développement automatique des pellicules photographiques, des films cinématographiques ou du papier photographique en rouleaux ou pour l'impression automatique des pellicules développées sur des rouleaux de papier photographique	2,7	A
9010 50 00	- autres appareils et matériel pour laboratoires photographiques ou cinématographiques; négatoscopes	0	A
9010 60 00	- Écrans pour projections	0	A
9010 90	- Parties et accessoires		
9010 90 20	-- des appareils et matériel relevant des sous-positions 9010 50 00 ou 9010 60 00	0	A
9010 90 80	-- autres	2,7	A
9011	Microscopes optiques, y compris les microscopes pour la photomicrographie, la cinéphotomicrographie ou la microprojection		
9011 10 00	- Microscopes stéréoscopiques	0	A
9011 20	- autres microscopes, pour la photomicrographie, la cinéphotomicrographie ou la microprojection		

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
9011 20 10	-- Microscopes pour la photomicrographie munis d'équipements spécifiquement conçus pour la manipulation et le transport de disques (<i>wafers</i>) à semi-conducteur ou de réticules	0	A
9011 20 90	-- autres	6,7	A
9011 80 00	- autres microscopes	0	A
9011 90 00	- Parties et accessoires	0	A
9012	Microscopes autres qu'optiques; diffractographes		
9012 10 00	- Microscopes autres qu'optiques; diffractographes	0	A
9012 90 00	- Parties et accessoires	0	A
9013	Lasers, autres que les diodes laser; autres appareils et instruments d'optique, non dénommés ni compris ailleurs dans le présent chapitre		
9013 10	- Lunettes de visée pour armes; périscopes; lunettes pour machines, appareils ou instruments du présent chapitre ou de la section XVI		

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
9013 10 10	-- Lunettes pour machines, appareils ou instruments du présent chapitre ou de la section XVI	0	A
9013 10 90	-- autres	4,7	A
9013 20 00	- Lasers, autres que les diodes laser	0	A
9013 80 00	- autres dispositifs, appareils et instruments	4,7	A
9013 90	- Parties et accessoires		
9013 90 05	-- de lunettes de visée pour armes et de périscopes	4,7	A
9013 90 80	-- autres	0	A
9014	Boussoles, y compris les compas de navigation; autres instruments et appareils de navigation		
9014 10 00	- Boussoles, y compris les compas de navigation	0	A
9014 20	- Instruments et appareils pour la navigation aérienne ou spatiale (autres que les boussoles)		
9014 20 20	-- Centrales inertielles	0	A
9014 20 80	-- autres	0	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
9014 80 00	- autres instruments et appareils	0	A
9014 90 00	- Parties et accessoires	0	A
9015	Instruments et appareils de géodésie, de topographie, d'arpentage, de nivellement, de photogrammétrie, d'hydrographie, d'océanographie, d'hydrologie, de météorologie ou de géophysique, à l'exclusion des boussoles; télémètres		
9015 10 00	- Télémètres	0	A
9015 20 00	- Théodolites et tachéomètres	0	A
9015 30	- Niveaux		
9015 30 10	-- électroniques	3,7	A
9015 30 90	-- autres	2,7	A
9015 40 00	- Instruments et appareils de photogrammétrie	0	A
9015 80	- autres instruments et appareils		
9015 80 20	-- de météorologie, d'hydrologie et de géophysique	0	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
9015 80 40	-- de géodésie, de topographie, d'arpentage, de nivellement et d'hydrographie	0	A
9015 80 80	-- autres	0	A
9015 90 00	- Parties et accessoires	0	A
9016 00	Balances sensibles à un poids de 5 cg ou moins, avec ou sans poids		
9016 00 10	- Balances	3,7	A
9016 00 90	- Parties et accessoires	3,7	A
9017	Instruments de dessin, de traçage ou de calcul (machines à dessiner, pantographes, rapporteurs, étuis de mathématiques, règles et cercles à calcul, par exemple); instruments de mesure de longueurs, pour emploi à la main (mètres, micromètres, pieds à coulisse et calibres, par exemple), non dénommés ni compris ailleurs dans le présent chapitre		
9017 10	- Tables et machines à dessiner, même automatiques		
9017 10 10	-- Traceurs	0	A
9017 10 90	-- autres	2,7	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
9017 20	- autres instruments de dessin, de traçage ou de calcul		
9017 20 05	-- Traceurs	0	A
9017 20 10	-- autres instruments de dessin	2,7	A
9017 20 39	-- Instruments de traçage	2,7	A
9017 20 90	-- Instruments de calcul	2,7	A
9017 30 00	- Micromètres, pieds à coulisse, calibres et jauges	2,7	A
9017 80	- autres instruments		
9017 80 10	-- Mètres et règles divisées	2,7	A
9017 80 90	-- autres	2,7	A
9017 90 00	- Parties et accessoires	2,7	A
9018	Instruments et appareils pour la médecine, la chirurgie, l'art dentaire ou l'art vétérinaire, y compris les appareils de scintigraphie et autres appareils électromédicaux ainsi que les appareils pour tests visuels		

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
	- Appareils d'électrodiagnostic (y compris les appareils d'exploration fonctionnelle ou de surveillance de paramètres physiologiques)		
9018 11 00	-- Électrocardiographes	0	A
9018 12 00	-- Appareils de diagnostic par balayage ultrasonique (<i>scanners</i>)	0	A
9018 13 00	-- Appareils de diagnostic par visualisation à résonance magnétique	0	A
9018 14 00	-- Appareils de scintigraphie	0	A
9018 19	-- autres		
9018 19 10	--- Appareils de surveillance simultanée de deux ou plusieurs paramètres physiologiques	0	A
9018 19 90	--- autres	0	A
9018 20 00	- Appareils à rayons ultraviolets ou infrarouges	0	A
	- Seringues, aiguilles, cathéters, canules et instruments similaires		
9018 31	-- Seringues, avec ou sans aiguilles		
9018 31 10	--- en matières plastiques	0	A
9018 31 90	--- autres	0	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
9018 32	-- Aiguilles tubulaires en métal et aiguilles à sutures		
9018 32 10	--- Aiguilles tubulaires en métal	0	A
9018 32 90	--- Aiguilles à sutures	0	A
9018 39 00	-- autres	0	A
	- autres instruments et appareils, pour l'art dentaire		
9018 41 00	-- Tours dentaires, même combinés sur une base commune avec d'autres équipements dentaires	0	A
9018 49	-- autres		
9018 49 10	--- Meulettes, disques, fraises et brosses, pour tours dentaires	0	A
9018 49 90	--- autres	0	A
9018 50	- autres instruments et appareils d'ophtalmologie		
9018 50 10	-- non optiques	0	A
9018 50 90	-- optiques	0	A
9018 90	- autres instruments et appareils		

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
9018 90 10	-- Instruments et appareils pour la mesure de la pression artérielle	0	A
9018 90 20	-- Endoscopes	0	A
9018 90 30	-- Reins artificiels	0	A
9018 90 40	-- Appareils de diathermie	0	A
9018 90 50	-- Appareils de transfusion et de perfusion	0	A
9018 90 60	-- Instruments et appareils d'anesthésie	0	A
9018 90 75	-- Appareils pour la stimulation nerveuse	0	A
9018 90 84	-- autres	0	A
9019	Appareils de mécanothérapie; appareils de massage; appareils de psychotechnie; appareils d'ozonothérapie, d'oxygénothérapie, d'aérosolthérapie, appareils respiratoires de réanimation et autres appareils de thérapie respiratoire		
9019 10	- Appareils de mécanothérapie; appareils de massage; appareils de psychotechnie		
9019 10 10	-- Vibromasseurs électriques	0	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
9019 10 90	-- autres	0	A
9019 20	- Appareils d'ozonothérapie, d'oxygénothérapie, d'aérosolthérapie, appareils respiratoires de réanimation et autres appareils de thérapie respiratoire		
9019 20 10	-- Appareils de ventilation mécanique, capables d'assurer une ventilation invasive	0	A
9019 20 20	-- Appareils de ventilation mécanique, non invasive	0	A
9019 20 90	-- Autres, y compris les parties et accessoires	0	A
9020 00	Autres appareils respiratoires et masques à gaz, à l'exclusion des masques de protection dépourvus de mécanisme et d'élément filtrant amovible		
9020 00 10	- Masques à gaz	1,7	A
9020 00 90	- Autres, y compris les parties et accessoires	1,7	A
9021	Articles et appareils d'orthopédie, y compris les ceintures et bandages médico-chirurgicaux et les béquilles; attelles, gouttières et autres articles et appareils pour fractures; articles et appareils de prothèse; appareils pour faciliter l'audition aux sourds et autres appareils à tenir à la main, à porter sur la personne ou à implanter dans l'organisme, afin de compenser une déficience ou une infirmité		

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
9021 10	- Articles et appareils d'orthopédie ou pour fractures		
9021 10 10	-- Articles et appareils d'orthopédie	0	A
9021 10 90	-- Articles et appareils pour fractures	0	A
	- Articles et appareils de prothèse dentaire		
9021 21	-- Dents artificielles		
9021 21 10	--- en matières plastiques	0	A
9021 21 90	--- en autres matières	0	A
9021 29 00	-- autres	0	A
	- autres articles et appareils de prothèse		
9021 31 00	-- Prothèses articulaires	0	A
9021 39	-- autres		
9021 39 10	--- Prothèses oculaires	0	A
9021 39 90	--- autres	0	A
9021 40 00	- Appareils pour faciliter l'audition aux sourds, à l'exclusion des parties et accessoires	0	A
9021 50 00	- Stimulateurs cardiaques, à l'exclusion des parties et accessoires	0	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
9021 90	- autres		
9021 90 10	-- Parties et accessoires d'appareils pour faciliter l'audition aux sourds	0	A
9021 90 90	-- autres	0	A
9022	Appareils à rayons X et appareils utilisant les radiations alpha, bêta gamma ou d'autres radiations ionisantes, même à usage médical, chirurgical, dentaire ou vétérinaire, y compris les appareils de radiophotographie ou de radiothérapie, les tubes à rayons X et autres dispositifs générateurs de rayons X, les générateurs de tension, les pupitres de commande, les écrans, les tables, fauteuils et supports similaires d'examen ou de traitement		
	- Appareils à rayons X, même à usage médical, chirurgical, dentaire ou vétérinaire, y compris les appareils de radiophotographie ou de radiothérapie		
9022 12 00	-- Appareils de tomographie pilotés par une machine automatique de traitement de l'information	0	A
9022 13 00	-- autres, pour l'art dentaire	0	A
9022 14 00	-- autres, pour usages médicaux, chirurgicaux ou vétérinaires	0	A
9022 19 00	-- pour autres usages	0	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
	- Appareils utilisant les radiations alpha, bêta gamma ou d'autres radiations ionisantes, même à usage médical, chirurgical, dentaire ou vétérinaire, y compris les appareils de radiophotographie ou de radiothérapie		
9022 21 00	-- à usage médical, chirurgical, dentaire ou vétérinaire	0	A
9022 29 00	-- pour autres usages	0	A
9022 30 00	- Tubes à rayons X	0	A
9022 90	- autres, y compris les parties et accessoires		
9022 90 20	-- parties et accessoires d'appareils à rayons X	0	A
9022 90 80	-- autres	2,1	A
9023 00	Instruments, appareils et modèles conçus pour la démonstration (dans l'enseignement ou les expositions, par exemple), non susceptibles d'autres emplois		
9023 00 10	- pour l'enseignement de la physique, de la chimie ou de la technique	0	A
9023 00 80	- autres	0	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
9024	Machines et appareils d'essais de dureté, de traction, de compression, d'élasticité ou d'autres propriétés mécaniques des matériaux (métaux, bois, textiles, papier, matières plastiques, par exemple)		
9024 10	- Machines et appareils d'essais des métaux		
9024 10 20	-- universels et pour essais de traction	0	A
9024 10 40	-- d'essais de dureté	0	A
9024 10 80	-- autres	0	A
9024 80 00	- autres machines et appareils	0	A
9024 90 00	- Parties et accessoires	0	A
9025	Densimètres, aréomètres, pèse-liquides et instruments flottants similaires, thermomètres, pyromètres, baromètres, hygromètres et psychromètres, enregistreurs ou non, même combinés entre eux		
	- Thermomètres et pyromètres, non combinés à d'autres instruments		
9025 11	-- à liquide, à lecture directe		
9025 11 20	--- médicaux ou vétérinaires	0	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
9025 11 80	--- autres	2,8	A
9025 19 00	-- autres	0	A
9025 80	- autres instruments		
9025 80 20	-- Baromètres, non combinés à d'autres instruments	2,1	A
	-- autres		
9025 80 40	--- électroniques	3,2	A
9025 80 80	--- autres	2,1	A
9025 90 00	- Parties et accessoires	0	A
9026	Instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle du débit, du niveau, de la pression ou d'autres caractéristiques variables des liquides ou des gaz (débitmètres, indicateurs de niveau, manomètres, compteurs de chaleur, par exemple), à l'exclusion des instruments et appareils des n ^{os} 9014, 9015, 9028 ou 9032		
9026 10	- pour la mesure ou le contrôle du débit ou du niveau des liquides		
	-- électroniques		
9026 10 21	--- Débitmètres	0	A
9026 10 29	--- autres	0	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
	-- autres		
9026 10 81	--- Débitmètres	0	A
9026 10 89	--- autres	0	A
9026 20	- pour la mesure ou le contrôle de la pression		
9026 20 20	-- électroniques	0	A
	-- autres		
9026 20 40	--- Manomètres à spire ou à membrane manométrique métallique	0	A
9026 20 80	--- autres	0	A
9026 80	- autres instruments et appareils		
9026 80 20	-- électroniques	0	A
9026 80 80	-- autres	0	A
9026 90 00	- Parties et accessoires	0	A
9027	Instruments et appareils pour analyses physiques ou chimiques (polarimètres, réfractomètres, spectromètres, analyseurs de gaz ou de fumées, par exemple); instruments et appareils pour essais de viscosité, de porosité, de dilatation, de tension superficielle ou similaires ou pour mesures calorimétriques, acoustiques ou photométriques (y compris les indicateurs de temps de pose); microtomes		

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
9027 10	- Analyseurs de gaz ou de fumées		
9027 10 10	-- électroniques	0	A
9027 10 90	-- autres	0	A
9027 20 00	- Chromatographes et appareils d'électrophorèse	0	A
9027 30 00	- Spectromètres, spectrophotomètres et spectrographes utilisant les rayonnements optiques (UV, visibles, IR)	0	A
9027 50 00	- autres instruments et appareils utilisant les rayonnements optiques (UV, visibles, IR)	0	A
	- autres instruments et appareils		
9027 81 00	-- Spectromètres de masse	0	A
9027 89	-- autres		
9027 89 10	--- Posemètres	0	A
9027 89 30	--- pH mètres, rH mètres et autres appareils pour mesurer la conductivité	0	A
9027 89 90	--- autres	0	A
9027 90 00	- Microtomes; parties et accessoires	0	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
9028	Compteurs de gaz, de liquides ou d'électricité, y compris les compteurs pour leur étalonnage		
9028 10 00	- Compteurs de gaz	2,1	A
9028 20 00	- Compteurs de liquides	2,1	A
9028 30	- Compteurs d'électricité		
	-- pour courant alternatif		
9028 30 11	--- monophasé	0	A
9028 30 19	--- polyphasé	0	A
9028 30 90	-- autres	0	A
9028 90	- Parties et accessoires		
9028 90 10	-- de compteurs d'électricité	0	A
9028 90 90	-- autres	0	A
9029	Autres compteurs (compteurs de tours, compteurs de production, taximètres, totalisateurs de chemin parcouru, podomètres, par exemple); indicateurs de vitesse et tachymètres, autres que ceux des n ^{os} 9014 ou 9015; stroboscopes		

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
9029 10 00	- Compteurs de tours ou de production, taximètres, totalisateurs de chemin parcouru, podomètres et compteurs similaires	1,9	A
9029 20	- Indicateurs de vitesse et tachymètres; stroboscopes		
	-- Indicateurs de vitesse et tachymètres		
9029 20 31	--- Indicateurs de vitesse pour véhicules terrestres	2,6	A
9029 20 38	--- autres	2,6	A
9029 20 90	-- Stroboscopes	2,6	A
9029 90 00	- Parties et accessoires	2,2	A
9030	Oscilloscopes, analyseurs de spectre et autres instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle de grandeurs électriques; instruments et appareils pour la mesure ou la détection des radiations alpha, bêta, gamma, X, cosmiques ou autres radiations ionisantes		
9030 10 00	- Instruments et appareils pour la mesure ou la détection des radiations ionisantes	0	A
9030 20 00	- Oscilloscopes et oscillographes	0	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
	- autres instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle de la tension, de l'intensité, de la résistance ou de la puissance (autres que ceux pour la mesure ou le contrôle des disques ou des dispositifs à semi-conducteur)		
9030 31 00	-- Multimètres, sans dispositif enregistreur	0	A
9030 32 00	-- Multimètres, avec dispositif enregistreur	0	A
9030 33	-- autres, sans dispositif enregistreur		
9030 33 20	--- instruments pour la mesure de la résistance	2,1	A
9030 33 70	--- autres	0	A
9030 39 00	-- autres, avec dispositif enregistreur	0	A
9030 40 00	- autres instruments et appareils, spécialement conçus pour les techniques de la télécommunication (hypsomètres, kerdomètres, distorsiomètres, psophomètres, par exemple)	0	A
	- autres instruments et appareils		
9030 82 00	-- pour la mesure ou le contrôle des disques ou des dispositifs à semi-conducteur (y compris les circuits intégrés)	0	A
9030 84 00	-- autres, avec dispositif enregistreur	0	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
9030 89 00	-- autres	0	A
9030 90 00	- Parties et accessoires	0	A
9031	Instruments, appareils et machines de mesure ou de contrôle, non dénommés ni compris ailleurs dans le présent chapitre; projecteurs de profils		
9031 10 00	- Machines à équilibrer les pièces mécaniques	0	A
9031 20 00	- Bancs d'essai	2,8	A
	- autres instruments et appareils optiques		
9031 41 00	-- pour le contrôle des disques ou des dispositifs à semi-conducteur (y compris les circuits intégrés) ou pour le contrôle des masques photographiques ou des réticules utilisés dans la fabrication de dispositifs à semi-conducteur (y compris les circuits intégrés)	0	A
9031 49	-- autres		
9031 49 10	--- Projecteurs de profils	0	A
9031 49 90	--- autres	0	A
9031 80	- autres instruments, appareils et machines		
9031 80 20	-- pour la mesure ou le contrôle de grandeurs géométriques	0	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
9031 80 80	-- autres	0	A
9031 90 00	- Parties et accessoires	0	A
9032	Instruments et appareils pour la régulation ou le contrôle automatiques		
9032 10	- Thermostats		
9032 10 20	-- électroniques	2,8	A
9032 10 80	-- autres	2,1	A
9032 20 00	- Manostats (pressostats)	0	A
	- autres instruments et appareils		
9032 81 00	-- hydrauliques ou pneumatiques	0	A
9032 89 00	-- autres	2,8	A
9032 90 00	- Parties et accessoires	2,8	A
9033 00	Parties et accessoires non dénommés ni compris ailleurs dans le présent chapitre, pour machines, appareils, instruments ou articles du chapitre 90		

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
9033 00 10	- Unités de rétroéclairage à diodes électroluminescentes (DEL), qui sont des sources lumineuses constituées d'une ou de plusieurs DEL, d'un ou de plusieurs connecteurs et d'autres composants passifs, montées sur un circuit imprimé ou sur un substrat similaire, associées ou non à un composant optique ou à des diodes de protection et conçues pour le rétroéclairage de dispositifs d'affichage à cristaux liquides (LCD)	0	A
9033 00 90	- autres	3,7	A
91	CHAPITRE 91 – HORLOGERIE		
9101	Montres-bracelets, montres de poche et montres similaires (y compris les compteurs de temps des mêmes types), avec boîte en métaux précieux ou en plaqués ou doublés de métaux précieux		
	- Montres-bracelets, fonctionnant électriquement, même incorporant un compteur de temps		
9101 11 00	-- à affichage mécanique seulement	4,5 MIN 0,3 EUR/p/st MAX 0,8 EUR/p/st	A
9101 19 00	-- autres	4,5 MIN 0,3 EUR/p/st MAX 0,8 EUR/p/st	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
	- autres montres-bracelets, même incorporant un compteur de temps		
9101 21 00	-- à remontage automatique	4,5 MIN 0,3 EUR/p/st MAX 0,8 EUR/p/st	A
9101 29 00	-- autres	4,5 MIN 0,3 EUR/p/st MAX 0,8 EUR/p/st	A
	- autres		
9101 91 00	-- fonctionnant électriquement	4,5 MIN 0,3 EUR/p/st MAX 0,8 EUR/p/st	A
9101 99 00	-- autres	4,5 MIN 0,3 EUR/p/st MAX 0,8 EUR/p/st	A
9102	Montres-bracelets, montres de poche et montres similaires (y compris les compteurs de temps des mêmes types), autres que celles du n° 9101		
	- Montres-bracelets, fonctionnant électriquement, même incorporant un compteur de temps		
9102 11 00	-- à affichage mécanique seulement	4,5 MIN 0,3 EUR/p/st MAX 0,8 EUR/p/st	A
9102 12 00	-- à affichage optoélectronique seulement	4,5 MIN 0,3 EUR/p/st MAX 0,8 EUR/p/st	A
9102 19 00	-- autres	4,5 MIN 0,3 EUR/p/st MAX 0,8 EUR/p/st	A
	- autres montres-bracelets, même incorporant un compteur de temps		

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
9102 21 00	-- à remontage automatique	4,5 MIN 0,3 EUR/p/st MAX 0,8 EUR/p/st	A
9102 29 00	-- autres	4,5 MIN 0,3 EUR/p/st MAX 0,8 EUR/p/st	A
	- autres		
9102 91 00	-- fonctionnant électriquement	4,5 MIN 0,3 EUR/p/st MAX 0,8 EUR/p/st	A
9102 99 00	-- autres	4,5 MIN 0,3 EUR/p/st MAX 0,8 EUR/p/st	A
9103	Réveils et pendulettes, à mouvement de montre		
9103 10 00	- fonctionnant électriquement	4,7	A
9103 90 00	- autres	4,7	A
9104 00 00	Montres de tableaux de bord et montres similaires, pour automobiles, véhicules aériens, bateaux ou autres véhicules	3,7	A
9105	Réveils, pendules, horloges et appareils d'horlogerie similaires, à mouvement autre que de montre		
	- Réveils		
9105 11 00	-- fonctionnant électriquement	4,7	A
9105 19 00	-- autres	3,7	A
	- Pendules et horloges, murales		
9105 21 00	-- fonctionnant électriquement	4,7	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
9105 29 00	-- autres	3,7	A
	- autres		
9105 91 00	-- fonctionnant électriquement	4,7	A
9105 99 00	-- autres	3,7	A
9106	Appareils de contrôle du temps et compteurs de temps, à mouvement d'horlogerie ou à moteur synchrone (horloges de pointage, horodateurs, horocompteurs, par exemple)		
9106 10 00	- Horloges de pointage; horodateurs et horocompteurs	4,7	A
9106 90 00	- autres	4,7	A
9107 00 00	Interrupteurs horaires et autres appareils permettant de déclencher un mécanisme à temps donné, munis d'un mouvement d'horlogerie ou d'un moteur synchrone	4,7	A
9108	Mouvements de montres, complets et assemblés		
	- fonctionnant électriquement		
9108 11 00	-- à affichage mécanique seulement ou avec un dispositif qui permette d'incorporer un affichage mécanique	4,7	A
9108 12 00	-- à affichage optoélectronique seulement	4,7	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
9108 19 00	-- autres	4,7	A
9108 20 00	- à remontage automatique	5 MIN 0,17 EUR/p/st	A
9108 90 00	- autres	5 MIN 0,17 EUR/p/st	A
9109	Mouvements d'horlogerie, complets et assemblés, autres que de montres		
9109 10 00	- fonctionnant électriquement	4,7	A
9109 90 00	- autres	4,7	A
9110	Mouvements d'horlogerie complets, non assemblés ou partiellement assemblés (chablons); mouvements d'horlogerie incomplets, assemblés; ébauches de mouvements d'horlogerie		
	- de montres		
9110 11	-- Mouvements complets, non assemblés ou partiellement assemblés (chablons)		
9110 11 10	--- à balancier-spiral	5 MIN 0,17 EUR/p/st	A
9110 11 90	--- autres	4,7	A
9110 12 00	-- Mouvements incomplets, assemblés	3,7	A
9110 19 00	-- Ébauches	4,7	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
9110 90 00	- autres	3,7	A
9111	Boîtes de montres des n ^{os} 9101 ou 9102 et leurs parties		
9111 10 00	- Boîtes en métaux précieux ou en plaqués ou doublés de métaux précieux	0,5 EUR/p/st MIN 2,7 MAX 4,6	A
9111 20 00	- Boîtes en métaux communs, même dorés ou argentés	0,5 EUR/p/st MIN 2,7 MAX 4,6	A
9111 80 00	- autres boîtes	0,5 EUR/p/st MIN 2,7 MAX 4,6	A
9111 90 00	- Parties	0,5 EUR/p/st MIN 2,7 MAX 4,6	A
9112	Cages et cabinets d'appareils d'horlogerie et leurs parties		
9112 20 00	- Cages et cabinets	2,7	A
9112 90 00	- Parties	2,7	A
9113	Bracelets de montres et leurs parties		
9113 10	- en métaux précieux ou en plaqués ou doublés de métaux précieux		
9113 10 10	-- en métaux précieux	2,7	A
9113 10 90	-- en plaqués ou doublés de métaux précieux	3,7	A
9113 20 00	- en métaux communs, même dorés ou argentés	6	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
9113 90 00	- autres	6	A
9114	Autres fournitures d'horlogerie		
9114 30 00	- Cadrans	2,7	A
9114 40 00	- Platines et ponts	2,7	A
9114 90	- autres		
9114 90 10	-- Ressorts, y compris les spiraux	3,7	A
9114 90 90	-- autres	2,7	A
92	CHAPITRE 92 – INSTRUMENTS DE MUSIQUE; PARTIES ET ACCESSOIRES DE CES INSTRUMENTS		
9201	Pianos, même automatiques; clavecins et autres instruments à cordes à clavier		
9201 10	- Pianos droits		
9201 10 10	-- neufs	4	A
9201 10 90	-- usagés	4	A
9201 20 00	- Pianos à queue	4	A
9201 90 00	- autres	4	A
9202	Autres instruments de musique à cordes (guitares, violons, harpes, par exemple)		

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
9202 10	- à cordes frottées à l'aide d'un archet		
9202 10 10	-- Violons	3,2	A
9202 10 90	-- autres	3,2	A
9202 90	- autres		
9202 90 30	-- Guitares	3,2	A
9202 90 80	-- autres	3,2	A
9205	Instruments de musique à vent (orgues à tuyaux et à clavier, accordéons, clarinettes, trompettes, cornemuses, par exemple), autres que les orchestrions et les orgues de Barbarie		
9205 10 00	- Instruments dits «cuivres»	3,2	A
9205 90	- autres		
9205 90 10	-- Accordéons et instruments similaires	3,7	A
9205 90 30	-- Harmonicas à bouche	3,7	A
9205 90 50	-- Orgues à tuyaux et à clavier; harmoniums et instruments similaires à clavier et à anches libres métalliques	3,2	A
9205 90 90	-- autres	3,2	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
9206 00 00	Instruments de musique à percussion (tambours, caisses, xylophones, cymbales, castagnettes, maracas, par exemple)	3,2	A
9207	Instruments de musique dont le son est produit ou doit être amplifié par des moyens électriques (orgues, guitares, accordéons, par exemple)		
9207 10	- Instruments à clavier, autres que les accordéons		
9207 10 10	-- Orgues	3,2	A
9207 10 30	-- Pianos numériques	3,2	A
9207 10 50	-- Synthétiseurs	3,2	A
9207 10 80	-- autres	3,2	A
9207 90	- autres		
9207 90 10	-- Guitares	3,7	A
9207 90 90	-- autres	3,7	A
9208	Boîtes à musique, orchestrions, orgues de Barbarie, oiseaux chanteurs, scies musicales et autres instruments de musique non repris dans une autre position du présent chapitre; appeaux de tous types, sifflets, cornes d'appel et autres instruments d'appel ou de signalisation à bouche		

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
9208 10 00	- Boîtes à musique	2,7	A
9208 90 00	- autres	3,2	A
9209	Parties (mécanismes de boîtes à musique, par exemple) et accessoires (cartes, disques et rouleaux pour appareils à jouer mécaniquement, par exemple) d'instruments de musique; métronomes et diapasons de tous types		
9209 30 00	- Cordes harmoniques	2,7	A
	- autres		
9209 91 00	-- Parties et accessoires de pianos	2,7	A
9209 92 00	-- Parties et accessoires des instruments de musique du n° 9202	2,7	A
9209 94 00	-- Parties et accessoires des instruments de musique du n° 9207	2,7	A
9209 99	-- autres		
9209 99 20	--- Parties et accessoires des instruments de musique du n° 9205	2,7	A
	--- autres		
9209 99 40	---- Métronomes et diapasons	3,2	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
9209 99 50	---- Mécanismes de boîtes à musique	1,7	A
9209 99 70	---- autres	2,7	A
XIX	SECTION XIX – ARMES, MUNITIONS ET LEURS PARTIES ET ACCESSOIRES		
93	CHAPITRE 93 – ARMES, MUNITIONS ET LEURS PARTIES ET ACCESSOIRES		
9301	Armes de guerre, autres que les revolvers, pistolets et armes blanches du n° 9307		
9301 10 00	- Pièces d’artillerie (canons, obusiers et mortiers, par exemple)	0	A
9301 20 00	- Tubes lance-missiles; lance-flammes; lance-grenades; lance- torpilles et lanceurs similaires	0	A
9301 90 00	- autres	0	A
9302 00 00	Revolvers et pistolets, autres que ceux des n ^{os} 9303 ou 9304	2,7	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
9303	Autres armes à feu et engins similaires utilisant la déflagration de la poudre (fusils et carabines de chasse, armes à feu ne pouvant être chargées que par le canon, pistolets lance-fusées et autres engins conçus uniquement pour lancer des fusées de signalisation, pistolets et revolvers pour le tir à blanc, pistolets d'abattage à cheville, canons lance-amarres, par exemple)		
9303 10 00	- Armes à feu ne pouvant être chargées que par le canon	3,2	A
9303 20	- autres fusils et carabines de chasse ou de tir sportif comportant au moins un canon lisse		
9303 20 10	-- à un canon lisse	3,2	A
9303 20 95	-- autres	3,2	A
9303 30 00	- autres fusils et carabines de chasse ou de tir sportif	3,2	A
9303 90 00	- autres	3,2	A
9304 00 00	Autres armes (fusils, carabines et pistolets à ressort, à air comprimé ou à gaz, matraques, par exemple), à l'exclusion de celles du n° 9307	3,2	A
9305	Parties et accessoires des articles des n°s 9301 à 9304		
9305 10 00	- de revolvers ou pistolets	3,2	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
9305 20 00	- de fusils ou carabines du n° 9303	2,7	A
	- autres		
9305 91 00	-- des armes de guerre du n° 9301	0	A
9305 99 00	-- autres	2,7	A
9306	Bombes, grenades, torpilles, mines, missiles, cartouches et autres munitions et projectiles, et leurs parties, y compris les chevrotines, plombs de chasse et bourres pour cartouches		
	- Cartouches pour fusils ou carabines à canon lisse et leurs parties; plombs pour carabines à air comprimé		
9306 21 00	-- Cartouches	2,7	A
9306 29 00	-- autres	2,7	A
9306 30	- autres cartouches et leurs parties		
9306 30 10	-- pour revolvers et pistolets du n° 9302 ou pour pistolets-mitrailleurs du n° 9301	2,7	A
	-- autres		

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
9306 30 30	--- pour armes de guerre	1,7	A
9306 30 90	--- autres	2,7	A
9306 90	- autres		
9306 90 10	-- de guerre	1,7	A
9306 90 90	-- autres	2,7	A
9307 00 00	Sabres, épées, baïonnettes, lances et autres armes blanches, leurs parties et leurs fourreaux	1,7	A
XX	SECTION XX – MARCHANDISES ET PRODUITS DIVERS		
94	CHAPITRE 94 – MEUBLES; MOBILIER MÉDICO-CHIRURGICAL; ARTICLES DE LITERIE ET SIMILAIRES; LUMINAIRES ET APPAREILS D'ÉCLAIRAGE NON DÉNOMMÉS NI COMPRIS AILLEURS; LAMPES-RÉCLAMES, ENSEIGNES LUMINEUSES, PLAQUES INDICATRICES LUMINEUSES ET ARTICLES SIMILAIRES; CONSTRUCTIONS PRÉFABRIQUÉES		
9401	Sièges (à l'exclusion de ceux du n° 9402), même transformables en lits, et leurs parties		

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
9401 10 00	- Sièges des types utilisés pour véhicules aériens	0	A
9401 20 00	- Sièges des types utilisés pour véhicules automobiles	3,7	A
	- Sièges pivotants, ajustables en hauteur		
9401 31 00	-- en bois	0	A
9401 39 00	-- autres	0	A
	- Sièges autres que le matériel de camping ou de jardin, transformables en lits		
9401 41 00	-- en bois	0	A
9401 49 00	-- autres	0	A
	- Sièges en rotin, en osier, en bambou ou en matières similaires		
9401 52 00	-- en bambou	5,6	A
9401 53 00	-- en rotin	5,6	A
9401 59 00	-- autres	5,6	A
	- autres sièges, avec bâti en bois		
9401 61 00	-- rembourrés	0	A
9401 69 00	-- autres	0	A
	- autres sièges, avec bâti en métal		

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
9401 71 00	-- rembourrés	0	A
9401 79 00	-- autres	0	A
9401 80 00	- autres sièges	0	A
	- Parties		
9401 91	-- en bois		
9401 91 10	--- de sièges des types utilisés pour véhicules aériens	1,7	A
9401 91 90	--- autres	2,7	A
9401 99	-- autres		
9401 99 10	--- de sièges des types utilisés pour véhicules aériens	1,7	A
9401 99 90	--- autres	2,7	A
9402	Mobilier pour la médecine, la chirurgie, l'art dentaire ou l'art vétérinaire (tables d'opérations, tables d'examen, lits à mécanisme pour usages cliniques, fauteuils de dentistes, par exemple); fauteuils pour salons de coiffure et fauteuils similaires, avec dispositif à la fois d'orientation et d'élévation; parties de ces articles		
9402 10 00	- Fauteuils de dentistes, fauteuils pour salons de coiffure et fauteuils similaires, et leurs parties	0	A
9402 90 00	- autres	0	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
9403	Autres meubles et leurs parties		
9403 10	- Meubles en métal des types utilisés dans les bureaux		
	-- d'une hauteur n'excédant pas 80 cm		
9403 10 51	--- Bureaux	0	A
9403 10 58	--- autres	0	A
	-- d'une hauteur excédant 80 cm		
9403 10 91	--- Armoires à portes, à volets ou à clapets	0	A
9403 10 93	--- Armoires à tiroirs, classeurs et fichiers	0	A
9403 10 98	--- autres	0	A
9403 20	- autres meubles en métal		
9403 20 20	-- Lits	0	A
9403 20 80	-- autres	0	A
9403 30	- Meubles en bois des types utilisés dans les bureaux		
	-- d'une hauteur n'excédant pas 80 cm		
9403 30 11	--- Bureaux	0	A
9403 30 19	--- autres	0	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
	-- d'une hauteur excédant 80 cm		
9403 30 91	--- Armoires, classeurs et fichiers	0	A
9403 30 99	--- autres	0	A
9403 40	- Meubles en bois des types utilisés dans les cuisines		
9403 40 10	-- Éléments de cuisines	2,7	A
9403 40 90	-- autres	2,7	A
9403 50 00	- Meubles en bois des types utilisés dans les chambres à coucher	0	A
9403 60	- autres meubles en bois		
9403 60 10	-- Meubles en bois des types utilisés dans les salles à manger et de séjour	0	A
9403 60 30	-- Meubles en bois des types utilisés dans les magasins	0	A
9403 60 90	-- autres meubles en bois	0	A
9403 70 00	- Meubles en matières plastiques	0	A
	- Meubles en autres matières, y compris le rotin, l'osier, le bambou ou les matières similaires		
9403 82 00	-- en bambou	5,6	A
9403 83 00	-- en rotin	5,6	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
9403 89 00	-- autres	5,6	A
	- Parties		
9403 91 00	-- en bois	2,7	A
9403 99	-- autres		
9403 99 10	--- en métal	2,7	A
9403 99 90	--- en autres matières	2,7	A
9404	Sommiers; articles de literie et articles similaires (matelas, couvre-pieds, édredons, coussins, poufs, oreillers, par exemple), comportant des ressorts ou bien rembourrés ou garnis intérieurement de toutes matières, y compris ceux en caoutchouc alvéolaire ou en matières plastiques alvéolaires, recouverts ou non		
9404 10 00	- Sommiers	3,7	A
	- Matelas		
9404 21	-- en caoutchouc alvéolaire ou en matières plastiques alvéolaires, recouverts ou non		
9404 21 10	--- en caoutchouc	3,7	A
9404 21 90	--- en matières plastiques	3,7	A
9404 29	-- en autres matières		
9404 29 10	--- à ressorts métalliques	3,7	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
9404 29 90	--- autres	3,7	A
9404 30 00	- Sacs de couchage	3,7	A
9404 40	- Couvre-pieds, couvre-lits, édredons et couettes		
9404 40 10	-- rembourrés de plumes ou de duvet	3,7	A
9404 40 90	-- autres	3,7	A
9404 90	- autres		
9404 90 10	-- rembourrés de plumes ou de duvet	3,7	A
9404 90 90	-- autres	3,7	A
9405	Luminaires et appareils d'éclairage (y compris les projecteurs) et leurs parties, non dénommés ni compris ailleurs; lampes-réclames, enseignes lumineuses, plaques indicatrices lumineuses et articles similaires, possédant une source d'éclairage fixée à demeure, et leurs parties non dénommées ni comprises ailleurs		
	- Lustres et autres luminaires électriques à suspendre ou à fixer au plafond ou au mur, à l'exclusion de ceux des types utilisés pour l'éclairage des espaces et voies publiques		

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
9405 11	-- Conçus pour être utilisés uniquement avec des sources lumineuses à diodes émettrices de lumière (LED)		
9405 11 40	--- en matières plastiques ou en matières céramiques	4,7	A
9405 11 50	--- en verre	3,7	A
9405 11 90	--- en autres matières	2,7	A
9405 19	-- autres		
9405 19 40	--- en matières plastiques ou en matières céramiques	4,7	A
9405 19 50	--- en verre	3,7	A
9405 19 90	--- en autres matières	2,7	A
	- Lampes de table, lampes de bureau, lampes de chevet et lampadaires d'intérieur, électriques		
9405 21	-- Conçus pour être utilisés uniquement avec des sources lumineuses à diodes émettrices de lumière (LED)		
9405 21 40	--- en matières plastiques ou en matières céramiques	4,7	A
9405 21 50	--- en verre	3,7	A
9405 21 90	--- en autres matières	2,7	A
9405 29	-- autres		
9405 29 40	--- en matières plastiques ou en matières céramiques	4,7	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
9405 29 50	--- en verre	3,7	A
9405 29 90	--- en autres matières	2,7	A
	- Guirlandes électriques des types utilisés pour les arbres de Noël		
9405 31 00	-- Conçus pour être utilisés uniquement avec des sources lumineuses à diodes émettrices de lumière (LED)	3,7	A
9405 39 00	-- autres	3,7	A
	- Autres luminaires et appareils d'éclairage électriques		
9405 41	-- Photovoltaïques, conçus pour être utilisés uniquement avec des sources lumineuses à diodes émettrices de lumière (LED)		
9405 41 10	--- Projecteurs	3,7	A
	--- autres		
9405 41 31	---- en matières plastiques	4,7	A
9405 41 39	---- autres	2,7	A
9405 42	-- Autres, conçus pour être utilisés uniquement avec des sources lumineuses à diodes émettrices de lumière (LED)		
9405 42 10	--- Projecteurs	3,7	A
	--- autres		
9405 42 31	---- en matières plastiques	4,7	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
9405 42 39	---- autres	2,7	A
9405 49	-- autres		
9405 49 10	--- Projecteurs	3,7	A
	--- autres		
9405 49 40	---- en matières plastiques	4,7	A
9405 49 90	---- en autres matières	2,7	A
9405 50 00	- Luminaires et appareils d'éclairage non électriques	2,7	A
	- Lampes-réclames, enseignes lumineuses, plaques indicatrices lumineuses et articles similaires		
9405 61	-- Conçus pour être utilisés uniquement avec des sources lumineuses à diodes émettrices de lumière (LED)		
9405 61 20	--- en matières plastiques	4,7	A
9405 61 80	--- en autres matières	2,7	A
9405 69	-- autres		
9405 69 20	--- en matières plastiques	4,7	A
9405 69 80	--- en autres matières	2,7	A
	- Parties		
9405 91	-- en verre		

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
9405 91 10	--- Articles pour l'équipement des appareils d'éclairage électriques (à l'exclusion des projecteurs)	5,7	A
9405 91 90	--- autres	3,7	A
9405 92 00	-- en matières plastiques	4,7	A
9405 99 00	-- autres	2,7	A
9406	Constructions préfabriquées		
9406 10 00	- en bois	2,7	A
9406 20 00	- Unités de construction modulaires en acier	2,7	A
9406 90	- autres		
9406 90 10	-- Résidences mobiles	2,7	A
	-- autres		
	--- en fer ou en acier		
9406 90 31	---- Serres	2,7	A
9406 90 38	---- autres	2,7	A
9406 90 90	--- en autres matières	2,7	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
95	CHAPITRE 95 – JOUETS, JEUX, ARTICLES POUR DIVERTISSEMENTS OU POUR SPORTS; LEURS PARTIES ET ACCESSOIRES		
9503 00	Tricycles, trottinettes, autos à pédales et jouets à roues similaires; landaus et poussettes pour poupées; poupées; autres jouets; modèles réduits et modèles similaires pour le divertissement, animés ou non; puzzles de tout genre		
9503 00 10	- Tricycles, trottinettes, autos à pédales et jouets à roues similaires; landaus et poussettes pour poupées	0	A
	- Poupées représentant uniquement l'être humain et leurs parties et accessoires		
9503 00 21	-- Poupées	4,7	A
9503 00 29	-- Parties et accessoires	0	A
9503 00 30	- Trains électriques, y compris les rails, les signaux et autres accessoires; modèles réduits, animés ou non, à assembler	0	A
	- autres assortiments et jouets de construction		
9503 00 35	-- en matière plastique	4,7	A
9503 00 39	-- en autres matières	0	A
	- Jouets représentant des animaux ou des créatures non humaines		

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
9503 00 41	-- rembourrés	4,7	A
9503 00 49	-- autres	0	A
9503 00 55	- Instruments et appareils de musique-jouets	0	A
	- Puzzles		
9503 00 61	-- en bois	0	A
9503 00 69	-- autres	4,7	A
9503 00 70	- autres jouets, présentés en assortiments ou en panoplies	4,7	A
	- autres jouets et modèles, à moteur		
9503 00 75	-- en matière plastique	4,7	A
9503 00 79	-- en autres matières	0	A
	- autres		
9503 00 81	-- Armes-jouets	0	A
9503 00 85	-- Modèles miniatures obtenus par moulage, en métal	4,7	A
9503 00 87	-- Dispositifs éducatifs électroniques interactifs portatifs principalement conçus pour les enfants	0	A
	-- autres		
9503 00 95	--- en matière plastique	4,7	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
9503 00 99	--- autres	0	A
9504	Consoles et machines de jeux vidéo, jeux de société, y compris les jeux à moteur ou à mouvement, les billards, les tables spéciales pour jeux de casino, les jeux de quilles automatiques (bowlings, par exemple), les jeux fonctionnant par l'introduction d'une pièce de monnaie, d'un billet de banque, d'une carte bancaire, d'un jeton ou par tout autre moyen de paiement		
9504 20 00	- Billards de tout genre et leurs accessoires	0	A
9504 30	- Autres jeux fonctionnant par l'introduction d'une pièce de monnaie, d'un billet de banque, d'une carte bancaire, d'un jeton ou par tout autre moyen de paiement, à l'exclusion des jeux de quilles automatiques (bowlings)		
9504 30 10	-- Jeux avec écran	0	A
9504 30 20	-- autres jeux	0	A
9504 30 90	-- Parties	0	A
9504 40 00	- Cartes à jouer	2,7	A
9504 50 00	- Consoles et machines de jeux vidéo, autres que celles du n° 9504 30	0	A
9504 90	- autres		
9504 90 10	-- Circuits électriques de voitures automobiles présentant les caractéristiques de jeux de compétition	0	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
9504 90 80	-- autres	0	A
9505	Articles pour fêtes, carnaval ou autres divertissements, y compris les articles de magie et articles-surprises		
9505 10	- Articles pour fêtes de Noël		
9505 10 10	-- en verre	0	A
9505 10 90	-- en autres matières	2,7	A
9505 90 00	- autres	2,7	A
9506	Articles et matériel pour la culture physique, la gymnastique, l'athlétisme, les autres sports (y compris le tennis de table) ou les jeux de plein air, non dénommés ni compris ailleurs dans le présent chapitre; piscines et pataugeoires		
	- Skis de neige et autre matériel pour la pratique du ski de neige		
9506 11	-- Skis		
9506 11 10	--- Skis de fond	3,7	A
	--- Skis alpins		
9506 11 21	---- Monoskis et surfs des neiges	3,7	A
9506 11 29	---- autres	3,7	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
9506 11 80	--- autres skis	3,7	A
9506 12 00	-- Fixations pour skis	3,7	A
9506 19 00	-- autres	2,7	A
	- Skis nautiques, aquaplanes, planches à voile et autre matériel pour la pratique des sports nautiques		
9506 21 00	-- Planches à voile	2,7	A
9506 29 00	-- autres	2,7	A
	- Clubs de golf et autre matériel pour le golf		
9506 31 00	-- Clubs complets	2,7	A
9506 32 00	-- Balles	2,7	A
9506 39	-- autres		
9506 39 10	--- Parties de clubs	2,7	A
9506 39 90	--- autres	2,7	A
9506 40 00	- Articles et matériel pour le tennis de table	2,7	A
	- Raquettes de tennis, de badminton ou similaires, même non cordées		
9506 51 00	-- Raquettes de tennis, même non cordées	4,7	A
9506 59 00	-- autres	2,7	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
	- Ballons et balles, autres que les balles de golf ou de tennis de table		
9506 61 00	-- Balles de tennis	2,7	A
9506 62 00	-- gonflables	2,7	A
9506 69	-- autres		
9506 69 10	--- Balles de cricket ou de polo	0	A
9506 69 90	--- autres	2,7	A
9506 70	- Patins à glace et patins à roulettes, y compris les chaussures auxquelles sont fixés des patins		
9506 70 10	-- Patins à glace	0	A
9506 70 30	-- Patins à roulettes	2,7	A
9506 70 90	-- Parties et accessoires	2,7	A
	- autres		
9506 91	-- Articles et matériel pour la culture physique, la gymnastique ou l'athlétisme		
9506 91 10	--- Appareils d'exercices à système d'effort modulable	2,7	A
9506 91 90	--- autres	2,7	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
9506 99	-- autres		
9506 99 10	--- Articles de cricket ou de polo autres que les balles	0	A
9506 99 90	--- autres	2,7	A
9507	Cannes à pêche, hameçons et autres articles pour la pêche à la ligne; épuisettes pour tous usages; leurres (autres que ceux des n ^{os} 9208 ou 9705) et articles de chasse similaires		
9507 10 00	- Cannes à pêche	3,7	A
9507 20	- Hameçons, même montés sur avançons		
9507 20 10	-- Hameçons non montés	1,7	A
9507 20 90	-- autres	3,7	A
9507 30 00	- Moulinets pour la pêche	3,7	A
9507 90 00	- autres	3,7	A
9508	Cirques ambulants et ménageries ambulantes; manèges pour parcs de loisirs et attractions de parcs aquatiques; attractions foraines, y compris les stands de tir; théâtres ambulants		
9508 10 00	- Cirques ambulants et ménageries ambulantes	1,7	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
	- Manèges pour parcs de loisirs et attractions de parcs aquatiques		
9508 21 00	-- Montagnes russes	1,7	A
9508 22 00	-- Carrousels, balançoires et manèges	1,7	A
9508 23 00	-- Autos tamponneuses	1,7	A
9508 24 00	-- Simulateurs de mouvements et cinémas dynamiques	1,7	A
9508 25 00	-- Manèges aquatiques	1,7	A
9508 26 00	-- Attractions de parcs aquatiques	1,7	A
9508 29 00	-- autres	1,7	A
9508 30 00	- Attractions foraines	1,7	A
9508 40 00	- Théâtres ambulants	1,7	A
96	CHAPITRE 96 – OUVRAGES DIVERS		
9601	Ivoire, os, écaille de tortue, corne, bois d'animaux, corail, nacre et autres matières animales à tailler, travaillés, et ouvrages en ces matières (y compris les ouvrages obtenus par moulage)		
9601 10 00	- Ivoire travaillé et ouvrages en ivoire	2,7	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
9601 90 00	- autres	0	A
9602 00 00	Matières végétales ou minérales à tailler, travaillées, et ouvrages en ces matières; ouvrages moulés ou taillés en cire, en paraffine, en stéarine, en gommes ou résines naturelles, en pâtes à modeler, et autres ouvrages moulés ou taillés, non dénommés ni compris ailleurs; gélatine non durcie travaillée, autre que celle du n° 3503, et ouvrages en gélatine non durcie	2,2	A
9603	Balais et brosses, même constituant des parties de machines, d'appareils ou de véhicules, balais mécaniques pour emploi à la main, autres qu'à moteur, pinceaux et plumeaux; têtes préparées pour articles de broserie; tampons et rouleaux à peindre; raclettes en caoutchouc ou en matières souples analogues		
9603 10 00	- Balais et balayettes consistant en brindilles ou autres matières végétales en bottes liées, emmanchés ou non	3,7	A
	- Brosses à dents, brosses et pinceaux à barbe, à cheveux, à cils ou à ongles et autres brosses pour la toilette des personnes, y compris ceux constituant des parties d'appareils		

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
9603 21 00	-- Broses à dents, y compris les broses à dentiers	3,7	A
9603 29	-- autres		
9603 29 30	--- Broses à cheveux	3,7	A
9603 29 80	--- autres	3,7	A
9603 30	- Pinceaux et broses pour artistes, pinceaux à écrire et pinceaux similaires pour l'application des produits cosmétiques		
9603 30 10	-- Pinceaux et broses pour artistes, pinceaux à écrire	3,7	A
9603 30 90	-- Pinceaux pour l'application des produits cosmétiques	3,7	A
9603 40	- Broses et pinceaux à peindre, à badigeonner, à vernir ou similaires (autres que les pinceaux du n° 9603 30); tampons et rouleaux à peindre		
9603 40 10	-- Broses et pinceaux à peindre, à badigeonner, à vernir ou similaires	3,7	A
9603 40 90	-- Tampons et rouleaux à peindre	3,7	A
9603 50 00	- autres broses constituant des parties de machines, d'appareils ou de véhicules	2,7	A
9603 90	- autres		

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
9603 90 10	-- Balais mécaniques pour emploi à la main, autres qu'à moteur	2,7	A
	-- autres		
9603 90 91	--- Broses et balais-brosses pour l'entretien des surfaces ou pour le ménage, y compris les broses à vêtements ou à chaussures; articles de broserie pour la toilette des animaux	3,7	A
9603 90 99	--- autres	3,7	A
9604 00 00	Tamis et cribles, à main	3,7	A
9605 00 00	Assortiments de voyage pour la toilette des personnes, la couture ou le nettoyage des chaussures ou des vêtements	3,7	A
9606	Boutons et boutons-pression; formes pour boutons et autres parties de boutons ou de boutons-pression; ébauches de boutons		
9606 10 00	- Boutons-pression et leurs parties	3,7	A
	- Boutons		
9606 21 00	-- en matières plastiques, non recouverts de matières textiles	3,7	A
9606 22 00	-- en métaux communs, non recouverts de matières textiles	3,7	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
9606 29 00	-- autres	3,7	A
9606 30 00	- Formes pour boutons et autres parties de boutons; ébauches de boutons	2,7	A
9607	Fermetures à glissière et leurs parties		
	- Fermetures à glissière		
9607 11 00	-- avec agrafes en métaux communs	6,7	A
9607 19 00	-- autres	7,7	A
9607 20	- Parties		
9607 20 10	-- en métaux communs (y compris les rubans munis d'agrafes en métaux communs)	6,7	A
9607 20 90	-- autres	7,7	A
9608	Stylos et crayons à bille; stylos et marqueurs à mèche feutre ou à autres pointes poreuses; stylos à plume et autres stylos; stylets pour duplicateurs; porte-mine; porte-plume, porte-crayon et articles similaires; parties (y compris les capuchons et les agrafes) de ces articles, à l'exclusion de celles du n° 9609		

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
9608 10	- Stylos et crayons à bille		
9608 10 10	-- à encre liquide	3,7	A
	-- autres		
9608 10 92	--- avec cartouche remplaçable	3,7	A
9608 10 99	--- autres	3,7	A
9608 20 00	- Stylos et marqueurs à mèche feutre ou à autres pointes poreuses	3,7	A
9608 30 00	- Stylos à plume et autres stylos	3,7	A
9608 40 00	- Porte-mine	3,7	A
9608 50 00	- Assortiments d'articles relevant d'au moins deux des sous-positions précitées	3,7	A
9608 60 00	- Cartouches de rechange pour stylos ou crayons à bille, associées à leur pointe	2,7	A
	- autres		
9608 91 00	-- Plumes à écrire et becs pour plumes	2,7	A
9608 99 00	-- autres	2,7	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
9609	Crayons (autres que les crayons du n° 9608), mines, pastels, fusains, craies à écrire ou à dessiner et craies de tailleurs		
9609 10	- Crayons à gaine		
9609 10 10	-- avec mine de graphite	2,7	A
9609 10 90	-- autres	2,7	A
9609 20 00	- Mines pour crayons ou porte-mine	2,7	A
9609 90	- autres		
9609 90 10	-- Pastels et fusains	2,7	A
9609 90 90	-- autres	1,7	A
9610 00 00	Ardoises et tableaux pour l'écriture ou le dessin, même encadrés	2,7	A
9611 00 00	Dateurs, cachets, numéroteurs, timbres et articles similaires (y compris les appareils pour l'impression d'étiquettes), à main; composteurs et imprimeries comportant des composteurs, à main	2,7	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
9612	Rubans encreurs pour machines à écrire et rubans encreurs similaires, encrés ou autrement préparés en vue de laisser des empreintes, même montés sur bobines ou en cartouches; tampons encreurs même imprégnés, avec ou sans boîte		
9612 10	- Rubans encreurs		
9612 10 10	-- en matière plastique	2,7	A
9612 10 20	-- en fibres synthétiques ou artificielles, d'une largeur inférieure à 30 mm, placés en permanence dans des cartouches en plastique ou en métal du type utilisé pour les machines à écrire automatiques, les machines automatiques de traitement de l'information et les autres machines	0	A
9612 10 80	-- autres	2,7	A
9612 20 00	- Tampons encreurs	2,7	A
9613	Briquets et allumeurs (à l'exclusion des allumeurs du n° 3603), même mécaniques ou électriques, et leurs parties autres que les pierres et les mèches		
9613 10 00	- Briquets de poche, à gaz, non rechargeables	2,7	A
9613 20 00	- Briquets de poche, à gaz, rechargeables	2,7	A
9613 80 00	- autres briquets et allumeurs	2,7	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
9613 90 00	- Parties	2,7	A
9614 00	Pipes (y compris les têtes de pipes), fume-cigare et fume-cigarette, et leurs parties		
9614 00 10	- Ébauchons de pipes, en bois ou en racines	0	A
9614 00 90	- autres	2,7	A
9615	Peignes à coiffer, peignes de coiffure, barrettes et articles similaires; épingles à cheveux; pince-guiches, onduleurs, bigoudis et articles similaires pour la coiffure, autres que ceux du n° 8516, et leurs parties		
	- Peignes à coiffer, peignes de coiffure, barrettes et articles similaires		
9615 11 00	-- en caoutchouc durci ou en matières plastiques	2,7	A
9615 19 00	-- autres	2,7	A
9615 90 00	- autres	2,7	A
9616	Vaporisateurs de toilette, leurs montures et têtes de montures; houppes et houppettes à poudre ou pour l'application d'autres cosmétiques ou produits de toilette		

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
9616 10	- Vaporisateurs de toilette, leurs montures et têtes de montures		
9616 10 10	-- Vaporisateurs de toilette	2,7	A
9616 10 90	-- Montures et têtes de montures	2,7	A
9616 20 00	- Houppes et houppettes à poudre ou pour l'application d'autres cosmétiques ou produits de toilette	2,7	A
9617 00 00	Bouteilles isolantes et autres récipients isothermiques montés, dont l'isolation est assurée par le vide, ainsi que leurs parties (à l'exclusion des ampoules en verre)	6,7	A
9618 00 00	Mannequins et articles similaires; automates et scènes animées pour étalages	1,7	A
9619 00	Serviettes et tampons hygiéniques, couches, langes et articles similaires, en toutes matières		
9619 00 30	- en ouates de matières textiles	3,8	A
	- en autres matières textiles		
9619 00 40	-- Serviettes, tampons hygiéniques et articles similaires	6,3	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
9619 00 50	-- Couches et langes et articles similaires	10,5	A
	- en autres matières		
	-- Serviettes, tampons hygiéniques et articles similaires		
9619 00 71	--- Serviettes hygiéniques	0	A
9619 00 75	--- Tampons hygiéniques	0	A
9619 00 79	--- autres	0	A
	-- Couches et langes et articles similaires		
9619 00 81	--- Couches et langes pour bébés	0	A
9619 00 89	--- autres (articles pour l'incontinence, par exemple)	0	A
9620 00	Monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires		
9620 00 10	- des types utilisés pour les appareils de photographie ou de vidéographie numériques, les caméras et projecteurs cinématographiques; des types utilisés pour d'autres appareils du chapitre 90	3,7	A
	- autres		
9620 00 91	-- en matières plastiques ou en aluminium	6	A
9620 00 99	-- autres	0	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
XXI	SECTION XXI – OBJETS D’ART, DE COLLECTION OU D’ANTIQUITÉ		
97	CHAPITRE 97 – OBJETS D’ART, DE COLLECTION OU D’ANTIQUITÉ		
9701	Tableaux, peintures et dessins, faits entièrement à la main, à l’exclusion des dessins du n° 4906 et des articles manufacturés décorés à la main; collages, mosaïques et tableaux similaires		
	- Ayant plus de 100 ans d’âge		
9701 21 00	-- Tableaux, peintures et dessins	0	A
9701 22 00	-- Mosaïques	0	A
9701 29 00	-- autres	0	A
	- autres		
9701 91 00	-- Tableaux, peintures et dessins	0	A
9701 92 00	-- Mosaïques	0	A
9701 99 00	-- autres	0	A

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
9702	Gravures, estampes et lithographies originales		
9702 10 00	- Ayant plus de 100 ans d'âge	0	A
9702 90 00	- autres	0	A
9703	Productions originales de l'art statuaire ou de la sculpture, en toutes matières		
9703 10 00	- Ayant plus de 100 ans d'âge	0	A
9703 90 00	- autres	0	A
9704 00 00	Timbres-poste, timbres fiscaux, marques postales, enveloppes premier jour, entiers postaux et analogues, oblitérés, ou bien non oblitérés, autres que les articles du n° 4907	0	A
9705	Collections et pièces de collection présentant un intérêt archéologique, ethnographique, historique, zoologique, botanique, minéralogique, anatomique, paléontologique ou numismatique		
9705 10 00	- Collections et pièces de collection présentant un intérêt archéologique, ethnographique, historique	0	A
	- Collections et pièces de collection présentant un intérêt zoologique, botanique, minéralogique, anatomique ou paléontologique		

	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement
9705 21 00	-- Spécimens humains et leurs parties	0	A
9705 22 00	-- Espèces éteintes ou menaces d'extinction, et leurs parties	0	A
9705 29 00	-- autres	0	A
	- Collections et pièces de collection présentant un intérêt numismatique		
9705 31 00	-- Ayant plus de 100 ans d'âge	0	A
9705 39 00	-- autres	0	A
9706	Objets d'antiquité ayant plus de cent ans d'âge		
9706 10 00	- Ayant plus de 250 ans d'âge	0	A
9706 90 00	- autres	0	A